



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank
Croire en vous

RAPPORT FINANCIER 2023

ir.attijariwafabank.com

SOMMAIRE



P.6

PRÉSENTATION

P.14

ENVIRONNEMENT
BANCAIRE
ET FINANCIER

P.35

PERSPECTIVES
ET ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES
DU GROUPE

P.67

PILIER III

P.8

ENVIRONNEMENT
MACRO-ÉCONOMIQUE

P.19

ANALYSE DES
RÉSULTATS
DU GROUPE

P.36

GESTION GLOBALE DES
RISQUES



ÉTATS FINANCIERS 2023

P.79

COMPTES
CONSOLIDÉS

P.114

COMPTES
SOCIAUX

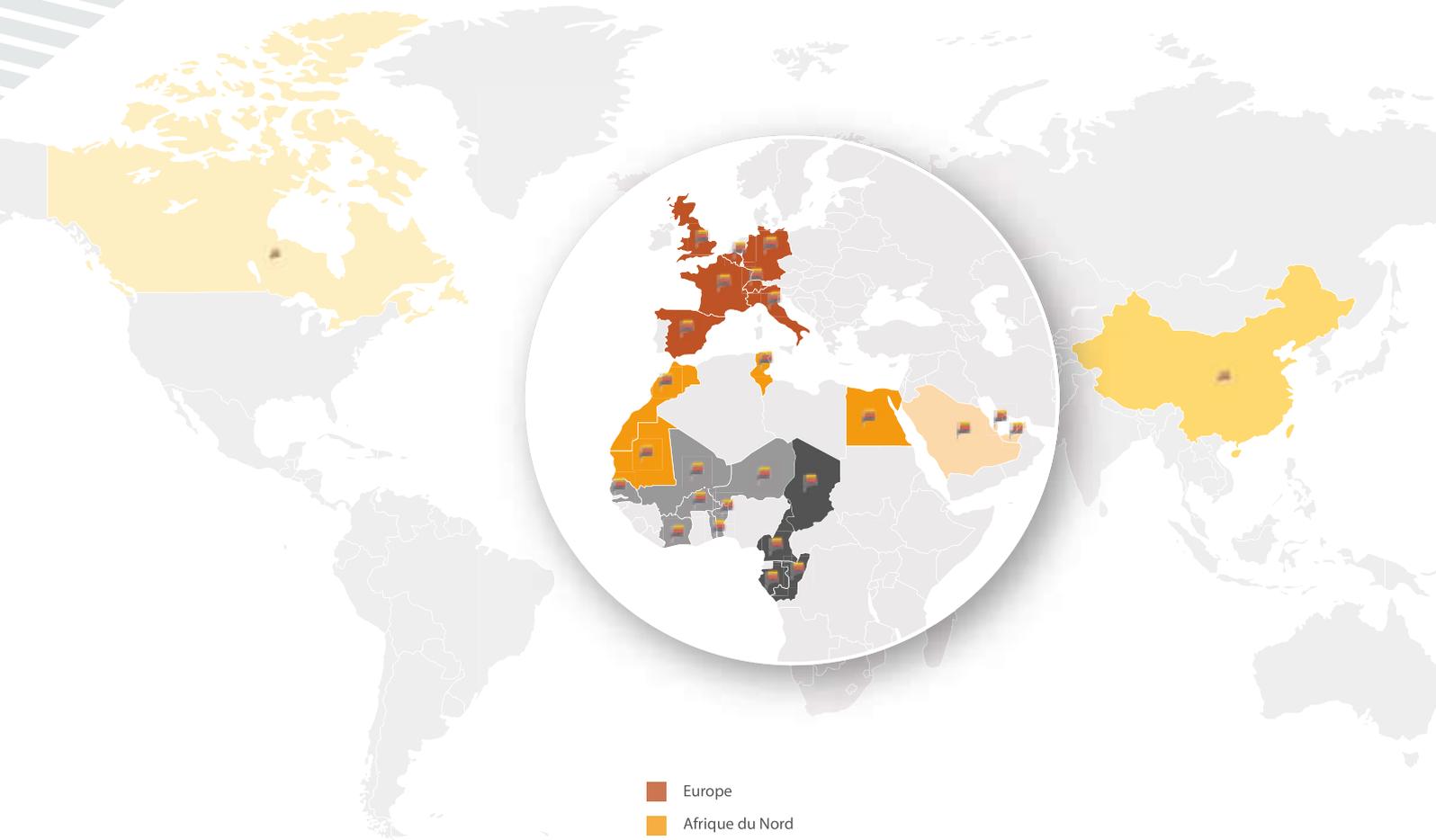
RAPPORT RSE

P.138

NOTRE
DÉMARCHE RSE

A decorative graphic on the left side of the page. It features a large, light gray striped pattern that tapers to the right. Overlaid on this pattern are two overlapping triangles: a yellow one on the left and a red one on the right, both pointing towards the right. The text is positioned to the right of these shapes.

ATTIJARIWAFABA BANK
UN GROUPE
BANCAIRE ET FINANCIER
À VOCATION
INTERNATIONALE



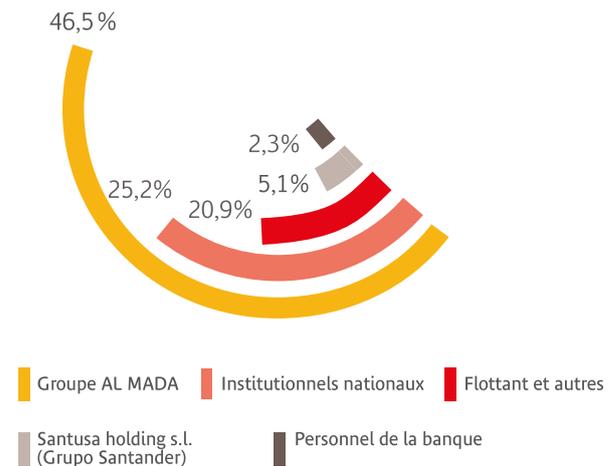
- Europe
- Afrique du Nord
- CEMAC
- UMOA
- Moyen-Orient
- Asie
- Amérique

PRÉSENTATION

Attijariwafa bank en chiffres

- 20 782 collaborateurs
- 4 788 agences au Maroc
- 299 agences en Afrique du Nord
- 60 points de vente en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique
- 1 248 agences en Afrique de l'Ouest
- 828 agences en Afrique Centrale

Actionnariat au 31 décembre 2023



À propos d'Attijariwafa bank

Créé en 2004, à travers la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc (fondée en 1911) et Wafabank (fondée en 1904), Attijariwafa bank est leader incontesté au Maroc et 6^{ème}* en Afrique par total bilan.

Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb et de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) et acteur de référence de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale). En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, location longue durée, factoring...

Attijariwafa bank est basée au Maroc et opère dans 26 pays : en Afrique (Égypte, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, Togo, Niger, Bénin, Congo, Gabon, Cameroun et Tchad) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne et Suisse) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque, aux Émirats arabes unis, au

Royaume Uni, au Canada et en Chine à travers des bureaux de représentation, en Arabie saoudite et au Qatar à travers des desks commerciaux.

Attijariwafa bank est un acteur panafricain de référence ayant accéléré sa croissance en Afrique au cours des dernières années, la Banque de Détail à l'International contribue à hauteur de 36,3% au produit net bancaire et de 35,9% au résultat net part du groupe au 31 décembre 2023.

Le Groupe dispose du réseau de distribution le plus large au Maroc et le plus dense en Afrique avec 7 223 agences et emploie 20 782 collaborateurs au service de plus de 12 millions de clients au 31 décembre 2023. Avec une action au quotidien basée sur les valeurs du leadership, de l'engagement, de la citoyenneté, de l'éthique et de la solidarité, Attijariwafa bank mobilise l'ensemble de ses ressources au service du continent africain.

AWB est cotée à la bourse de Casablanca avec une capitalisation boursière de 10 milliards de dollars (au 31 décembre 2023) et son actionnaire de référence Al Mada détient 46,5% du capital d'AWB.

(* Classement The Banker [Octobre 2023])

Notation de FITCH Rating, STANDARD & POOR'S Rating et MOODY'S Rating

A fin janvier 2024, Fitch confirme la note d'Attijariwafa Bank à BB/Stable et relève la note nationale Long-term de AA à AA+, grâce aux améliorations continues constatées par Fitch notamment en matière de résilience du business model, amélioration de la profitabilité, renforcement du dispositif de gestion du capital et des ratios prudentiels. D'après Fitch, les notes IDR et VR d'AWB sont actuellement les plus élevées en Afrique.

Extrait du rapport de notation Fitch: « La hausse de la notation nationale à long terme reflète les performances

solides d'Attijariwafa bank, la résilience de son business model, ainsi qu'une augmentation de son objectif minimal de capital interne bien adapté à son profil de risque. La banque témoigne également de la structure de gestion des risques hautement développée et robuste. Et selon l'opinion de Fitch, Attijariwafa bank est très bien positionnée pour bénéficier de très importants projets d'infrastructure auxquels le Maroc s'est engagé. Dans l'ensemble, ces éléments renforcent la solvabilité d'AWB par rapport aux autres émetteurs marocains.»

FITCH Rating	Janvier 2024
Long-term en devises	BB
Short-term en devises	B
Long-term National	AA+(mar)
Perspective	Stable

STANDARD & POOR'S Rating	Octobre 2023
Long-term	BB
Short-term	B
Perspective	Stable

MOODY'S Rating	Juin 2023
Long-term en devises	Ba1
Short-term en devises	NP
Perspective	Stable

ENVIRONNEMENT MACRO-ÉCONOMIQUE

MONDE

CROISSANCE DU PIB MONDIAL

La dynamique économique mondiale maintient sa résilience malgré l'influence combinée des politiques monétaires strictes, des conditions financières restrictives et des risques géopolitiques. Ce contexte complexe s'inscrit dans la continuité des défis persistants au niveau mondial, notamment la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le resserrement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation, la fin des mesures d'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé, et les perturbations causées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Ces facteurs continuent de peser lourdement sur les perspectives économiques et d'accroître les disparités entre les régions.

La croissance mondiale passe de 3,0 % en 2022 à 2,6 % en 2023 et à 2,4 % en 2024. Dans les pays avancés, la croissance du PIB ralentit, passant de 2,5 % en 2022 à une prévision de contraction de 1,5 % en 2023, selon les données de la Banque Mondiale. Cette décélération s'observe après la reprise de 2021, où la croissance avait atteint 5,3 %.

Pour les pays émergents et en développement, l'activité économique du PIB passe de 3,7 % en 2022 à 4,0 % en 2023 et à 3,9 % en 2024. Cette tendance à la baisse est principalement attribuée au resserrement mondial des conditions de financement, suscitant des préoccupations quant à une potentielle vague de surendettement dans ces régions.

Croissance du PIB	2022	2023 ^E	2024 ^P
Monde	3,0%	2,6%	2,4%
Pays avancés	2,5%	1,5%	1,2%
Zone Euro	3,4%	0,4%	0,7%
France	2,5%	1,0%	1,3%
Allemagne	1,8%	-0,5%	0,9%
Espagne	5,8%	2,5%	1,7%
Royaume-Uni	4,1%	0,5%	0,6%
Etats-Unis	1,9%	2,5%	1,6%
Japon	1,0%	1,8%	0,9%
Pays émergents et en développement	3,7%	4,0%	3,9%
Afrique du Nord et Moyen Orient	5,8%	1,9%	3,5%
Afrique subsaharienne	3,7%	2,9%	3,8%

Source : Banque Mondiale (janvier 2024)

L'inflation mondiale se situe à 6,9 % en 2023 après 8,7 % en 2022, avec une perspective de baisse à 5,8 % en 2024. Cette tendance est attribuable au resserrement des politiques monétaires et à la diminution des cours internationaux des produits de base.

Le prix du Brent s'établit en décembre 2023 à 77,86 dollars le baril, soit un repli de 3,8% en glissement annuel.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

AFRIQUE

Les économies africaines démontrent une résilience malgré divers défis. L'Afrique maintient alors sa reprise économique avec une croissance de 4,0 % en 2023, selon la Banque Africaine de Développement. La stabilité prévue pour 2023-2024 repose sur une légère amélioration économique anticipée, mais l'optimisme reste mitigé en raison des incertitudes mondiales et des tensions géopolitiques qui pourraient impacter la demande d'exportations et les flux d'investissement en Afrique.

L'inflation continue de grimper à des niveaux record en raison de plusieurs facteurs tels que la sécheresse, l'impact direct de l'inflation importée, ainsi que l'augmentation des prix des denrées alimentaires, des coûts de production et de l'énergie. Le taux d'inflation en Afrique devrait atteindre 15,0% en 2023, mais il est prévu de diminuer à 9,5 % en 2024, se rapprochant ainsi des niveaux pré-pandémiques de 9 % en 2019 et de 9,7 % sur la période 2014-2018.

Indicateurs économiques en Afrique par région

	PIB		Inflation	
	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P
Afrique	4,0	4,3	15,0	9,4
Afrique Centrale	4,9	4,6	7,3	4,3
Afrique de l'Est	5,1	5,8	21,8	17,7
Afrique du Nord	4,6	4,4	14,2	6,9
Afrique Australe	1,6	2,7	12,6	6,7
Afrique de l'Ouest	3,9	4,2	17,0	11,1

Source: BAD

La présente section décrit les principales évolutions des environnements économiques des pays de présence d'Attijariwafa bank en 2023.

AFRIQUE DU NORD

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

En Afrique du Nord, la croissance économique du PIB s'établit à 4,6% en 2023. Par pays, la croissance du PIB se présente comme suit : Tunisie (1,3% en 2023), Maroc (2,9% en 2023), Mauritanie (4,5% en 2023) et Egypte (4,2% en 2023). Quant à l'inflation, elle s'établit à 14,2% en 2023.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (%)		Solde courant (%)	
	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P
Tunisie	1,3	1,9	8,5	10,6	-5,2	-4,7	-5,8	-5,4
Mauritanie	4,5	5,3	4,0	4,0	-1,9	-1,6	-9,9	-11,1
Egypte	4,2	3,6	35,7	25,9	-6,0	-4,7	-1,7	-2,4

FMI, octobre 2023

Pour sa part, le déficit budgétaire de la région s'est établi à 3,5% en 2023, avec des déficits par pays de : Tunisie (-5,2% en 2023), Mauritanie (-1,9% en 2023) et Egypte (-6,0% en 2023).

Le déficit du compte courant au niveau régional s'est établi, quant à lui, à 0,5% du PIB en 2023 et devrait atteindre 0,2% du PIB en 2024.

UMOA

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Selon les dernières prévisions du FMI, l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) a enregistré une croissance économique du PIB de 5,2% en 2023. La région a subi le ralentissement de l'économie mondiale, une inflation planétaire et un renchérissement des emprunts.

Par pays, le taux de croissance en 2023 se présente comme suit : Bénin (+5,5%), Burkina Faso (+4,4%), Côte d'Ivoire (+6,2%), Mali (+4,5%), Niger (+4,1%), Sénégal (+4,1%) et Togo (+5,4%).

En 2024, les projections font ressortir un PIB de la région UMOA en croissance de 7,0% en lien avec le démarrage de l'exploitation de gisements d'hydrocarbures au Niger et au Sénégal.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P
Bénin	5,5	6,3	5,0	2,5	-4,3	-3,7	-5,9	-5,7
Burkina Faso	4,4	6,5	2,4	2,0	-6,6	-5,6	-5,1	-5,2
Côte d'Ivoire	6,2	6,6	2,8	2,0	-5,2	-4,1	-4,7	-3,8
Niger	4,1	11,1	8,8	2,5	-4,9	-4,1	-12,5	-3,9
Mali	4,5	4,8	3,0	2,0	-4,8	-4,4	-6,5	-5,7
Sénégal	4,1	8,8	4,2	0,3	-5,0	-3,9	-14,6	-7,9
Togo	5,4	5,3	2,6	2,2	-6,6	-4,7	-3,0	-2,7

FMI, octobre 2023

L'inflation continue sur sa tendance baissière, en raison notamment d'une offre satisfaisante des marchés en produits céréaliers locaux et de la détente des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux, le taux d'inflation s'établit à 2,2% en décembre 2023. Toutefois, la persistance de la crise politique au Niger pourrait accentuer les tensions sur les prix de certains produits.

En 2023, le déficit budgétaire de l'UMOA atteint 5,2%, accentuant les pressions sur le marché financier régional en raison du contexte mondial du resserrement des conditions financières. Cela se traduit par un durcissement significatif des conditions de financement pour les États membres, soulignant les défis auxquels la région est confrontée pour maintenir la stabilité financière dans un environnement économique mondial en évolution.

Pour préserver la stabilité monétaire et ancrer davantage les anticipations de la hausse de l'inflation, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a décidé de relever les taux directeurs de 25 points de base à trois reprises au cours de l'année 2023 : le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité passe de 2,75% à 3,50% ; le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de 4,75% à 5,50% ; le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste inchangé à 3,0%.

CEMAC

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

En 2023, la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEMAC) enregistre une contraction de 2,7 % du PIB, principalement attribuable au recul important de l'activité pétrolière.

Dans un contexte des tensions inflationnistes persistantes, le niveau de l'inflation régionale s'est hissé à 5,7% en 2023.

La situation budgétaire de la région enregistre une amélioration pour s'établir, ainsi, à 1,4% du PIB en 2023 en lien avec la réduction des dépenses et la hausse des recettes pétrolières et non pétrolières.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P	2023 ^E	2024 ^P
Cameroun	4,0	4,2	6,3	3,7	-0,8	-0,6	-2,6	-2,4
Congo	4,0	4,4	3,5	3,2	4,1	5,0	4,0	2,0
Gabon	2,8	2,5	3,0	2,4	-0,4	-1,1	-0,8	-2,1
Tchad	4,0	3,7	4,6	3,1	8,3	0,8	0,2	-3,3

FMI, octobre 2023

Par ailleurs, la banque centrale régionale (BEAC) a décidé de relever le niveau de son taux directeur à 5,00% et son taux de facilité de prêt marginal à 6,75%.

MAROC

Après le ralentissement de l'économie nationale en 2022, le Maroc enregistre une reprise de la croissance économique nationale dans un contexte géopolitique international incertain, malgré les pressions inflationnistes croissantes et les conditions climatiques défavorables persistantes.

- Redressement de la croissance économique avec une reprise du PIB de 2,9 % en 2023 après 1,3% un an auparavant en lien avec :
 - Une amélioration relative de 6,7 % de la valeur ajoutée de l'activité agricole en 2023 après un net recul de 12,9% en 2022, en dépit de la persistance de la sécheresse [La récolte céréalière a atteint 55,1 millions de quintaux].
 - Un léger ralentissement de la valeur ajoutée non agricole en 2023 à 2,7% après 3% en 2022, pâtissant de la contreperformance du secteur secondaire.
- L'inflation continue de persister depuis 2022, atteignant 6,1% en moyenne annuelle durant l'année 2023 (3,4% à fin décembre 2023 en variation annuelle). Ce niveau est principalement dû à l'augmentation des prix des produits énergétiques et alimentaires, ainsi qu'à l'accélération de l'inflation chez nos principaux partenaires commerciaux du Maroc.
- Un cadre macro-économique contrasté avec :
 - Un accroissement du déficit budgétaire à 4,7% du PIB pour se situer à 51,4 milliards de dirhams suite à la hausse des dépenses globales (+2,9 % ou +9,2 milliards de dirhams) plus importante que celle des recettes ordinaires (+2,1% ou +5,7 milliards de dirhams) ;
 - Un allègement du déficit commercial de 7,3% en lien avec une baisse des importations (-2,9%) et une quasi-stabilité des exportations (+0,2%) ;
 - Une légère hausse de la dette du Trésor à 72% du PIB en 2023 vs. 71,6% du PIB en 2022 ;
 - Un accroissement de la consommation finale nationale de 1,3% en 2023, générant ainsi une contribution positive à la croissance économique ;
 - Un allègement du compte courant enregistrant un excédent pour la première fois depuis 2006 de 0,1% du PIB, en lien avec la poursuite du rythme évolutif des transferts des MRE ;
 - et, des réserves en devises couvrant 5,1 mois d'importations en 2023.
- Selon les dernières projections du Haut-Commissariat au Plan, la croissance du PIB devrait enregistrer une progression de l'ordre de 3,2% en 2024. Le rythme d'activité prévu restera tributaire de l'évolution des tensions géopolitiques et des retombées de la sécheresse.

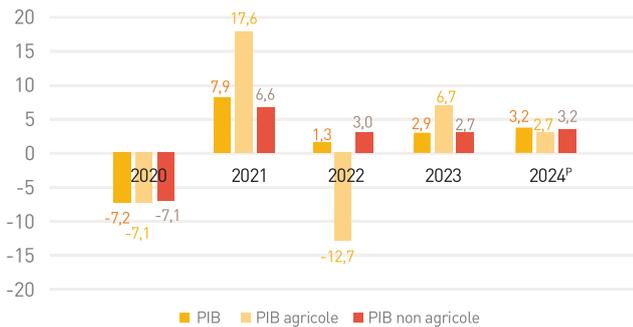
Evolution du PIB marocain en glissement annuel

	2020	2021	2022	2023	2024*
PIB	-7,2	7,9	1,3	2,9	3,2
VA agricole	-7,1	17,6	-12,7	6,7	2,7
PIB non agricole	-7,1	6,6	3,0	2,7	3,2

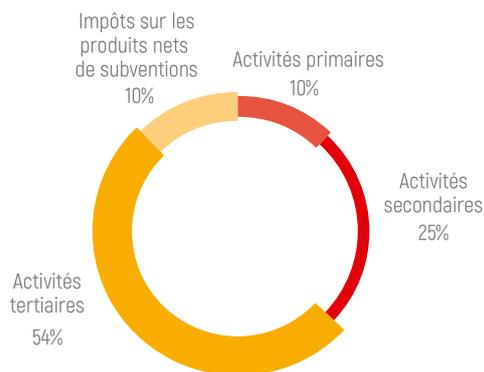
Source : HCP (janvier 2024)

(*) Prévisions

Croissance du PIB 2020-2024^P (en %)



Répartition du PIB en 2022



Source : Bank Al-Maghrib

Redressement de l'économie nationale en 2023 porté par l'amélioration relative de l'activité agricole et la consolidation du secteur tertiaire.

Au titre de l'année 2023, l'économie marocaine marque une légère reprise avec une croissance du PIB de 2,9% attribuable à une amélioration relative de la production agricole et à la consolidation de l'activité tertiaire, résultat d'un maintien de la valeur ajoutée non agricole à 2,7% et d'une amélioration de la valeur ajoutée agricole à 6,7%, en dépit de la persistance des conditions climatiques difficiles, du ralentissement de la demande extérieure et de la poursuite des tensions inflationnistes.

Au niveau du secteur primaire, la campagne agricole 2022-2023 se caractérise par des précipitations précoces et des

chocs thermiques avec une période relativement sèche. Le déficit pluviométrique demeure déficitaire au 31 décembre 2023. Pour sa part, le taux de remplissage des barrages à usage agricole demeure très faible.

Les mesures adoptées par le Gouvernement afin d'assurer le bon déroulement de la campagne agricole actuelle

Suite aux Hautes Orientations Royales, le Gouvernement a adopté plusieurs mesures et incitations au titre de la campagne agricole 2022-2023, qui portent, notamment, sur le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation 2020-2027, permettant à plusieurs provinces et régions du Royaume d'être convenablement approvisionnées. Parmi ces mesures :

- L'interconnexion des bassins de Sebou et Bouregreg a été réalisée et les stations de dessalement d'Agadir et de Safi-Jorf Lasfar ont été mises en service.

Ainsi, pour faire face à la situation hydrique actuelle et assurer l'approvisionnement en eau potable, un Plan d'action d'urgence a été présenté devant Sa Majesté le Roi Que Dieu l'Assite, ce plan prévoit une panoplie de mesures à court et moyen terme :

- A court terme, ce programme présage notamment la mobilisation optimale des ressources au niveau des barrages, des forages et des stations de dessalement existantes, la réalisation d'équipements urgents d'adduction et d'approvisionnement de l'eau, et là où la situation l'exige des mesures éventuelles de restriction de l'eau d'irrigation ou des débits de distribution.
- A moyen terme, les autres chantiers programmés seront accélérés, conformément aux Hautes Orientations Royales. Il s'agit particulièrement des barrages en cours d'exécution, de l'interconnexion entre les bassins du Sebou, du Bouregreg et d'Oum Rabia, du programme national des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi que du programme de réutilisation des eaux usées épurées et du programme de l'économie de l'eau au niveau des réseaux d'adduction et de distribution de l'eau potable et d'irrigation.

Source : Ministère des Finances

Le secteur non-agricole a enregistré, quant à lui, un léger ralentissement de son rythme de croissance au niveau des industries de transformation, des industries chimiques et des industries agroalimentaires et du textile, excepté les industries du matériel de transport qui ont enregistré une amélioration et les industries automobiles qui ont soutenu la même cadence de croissance.

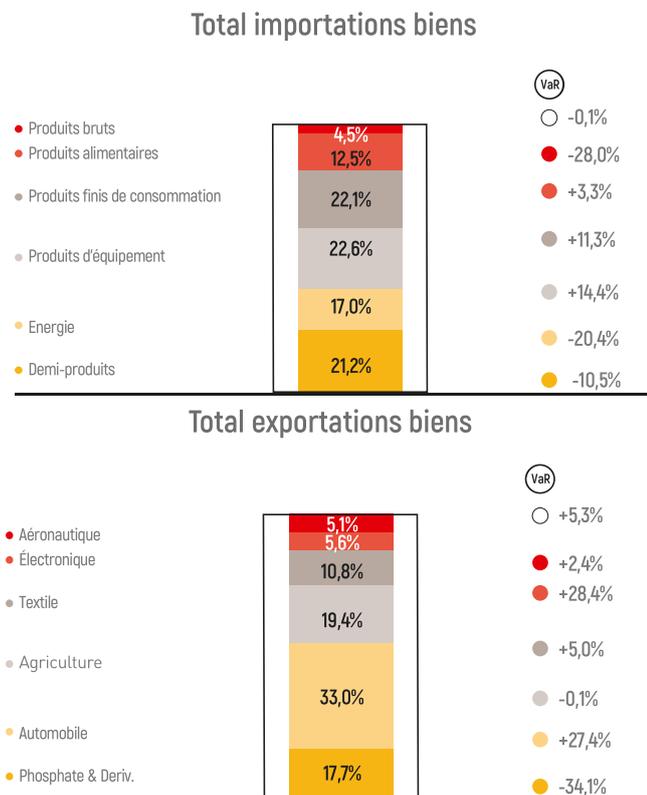
Le secteur minier a affiché en 2023 une valeur ajoutée en baisse de 4,2% due au repli des demandes extérieures et locales, dans un contexte de quasi-stagnation des prix internationaux à des niveaux élevés.

Le secteur des Bâtiment et Travaux publics a connu, pour sa part, un recul de 1,3% en 2023. En effet, la hausse des prix des matériaux de construction et des équipements a eu un impact sur l'offre immobilière. Parallèlement, les conditions d'octroi de crédits se sont durcies, et le pouvoir d'achat des ménages a connu une détérioration.

Par ailleurs, les principaux baromètres de l'activité touristique ont affiché une performance dépassant son niveau d'avant crise. Les services de transport ont maintenu leur croissance, profitant de l'accroissement du trafic terrestre et aérien. Cette bonne tenue reflète la résilience du secteur tertiaire face à la persistance des tensions géopolitiques et à l'inflation qui affaiblit le pouvoir d'achat dans les pays émetteurs.

Allègement du déficit commercial

A fin décembre 2023, les échanges extérieurs des biens et services ressortent avec un allègement du déficit commercial de 7,3% en lien avec la baisse des importations de biens & services (-0,1%) expliqué principalement par le recul des importations des produits énergétiques, des demi produits et des produits bruts. Pour leur part, les exportations de biens & services affichent une hausse par rapport à l'année 2022 (+5,3%), cette évolution est due à une baisse des exportations des phosphates et dérivés contre balancée par la hausse des ventes du secteur automobile, celles du secteur de l'électronique et électricité et celles du secteur textile et cuir.



Source : Office des changes

Les réserves internationales nettes augmentent de 6,3% pour s'établir à 358,9 milliards de dirhams en décembre 2023. Ce niveau des avoirs en devises a, ainsi, permis au Maroc de couvrir près de 6 mois d'importations de biens et services.

Pour leur part, les recettes MRE enregistrent, à fin décembre 2023, un accroissement de 4% s'établissant à 115,2 milliards de dirhams. De même, les flux nets des Investissements Directs à l'Etranger marquent une régression de 53,3% se fixant à 10,2 milliards de dirhams.

Le compte courant ressort un excédent à 0,1% du PIB en 2023 en lien avec la poursuite du rythme évolutif des transferts des MRE.

Accroissement du déficit budgétaire

A fin novembre 2023, le déficit budgétaire se situe à 51,4 milliards de dirhams contre 47,9 milliards de dirhams un an auparavant. Cette détérioration est essentiellement due à une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes.

Rapporté au PIB, le déficit budgétaire s'est amélioré de 0,4 point comparativement aux réalisations de l'année 2022, pour s'établir à 4,7% en 2023.

Poursuite du ralentissement de l'inflation en 2023

Dans un contexte mondiale mitigé et marqué par de nombreuses incertitudes, l'économie nationale enregistre en 2023 un niveau d'inflation en baisse par rapport aux années précédentes, mais l'inflation reste un défi pour l'économie marocaine. La persistance de l'inflation a eu un impact significatif sur les ménages, en réduisant leur pouvoir d'achat et en créant des difficultés croissantes répondre à leurs besoins essentiels.

L'inflation globale s'établit, ainsi, à 6,1% contre 1,6% en moyenne durant la période 2015-2020. Le taux d'inflation au Maroc reste relativement atténué par rapport à la tendance haussière mondiale, cette maîtrise est due essentiellement aux mesures déployées par l'Etat pour limiter l'impact de l'inflation.

Les mesures adoptées par le Gouvernement pour limiter l'impact de l'inflation

Dans un contexte d'inflation élevée, les pouvoirs publics ont mis en œuvre plusieurs mesures afin de soutenir le pouvoir d'achats des ménages et l'activité des entreprises et ainsi contrecarrer les effets de l'inflation, les principales mesures adoptées sont déclinées comme suit :

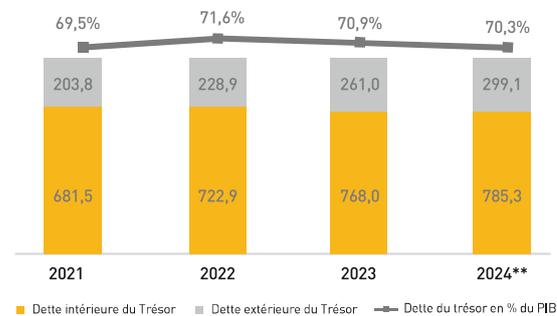
- La subvention exceptionnelle au profit des professionnels du transport routier ;
- Le programme exceptionnel de soutien aux agriculteurs et aux éleveurs ;
- L'adaptation de la politique tarifaire aux exigences imposées par la forte hausse des cours internationaux des produits alimentaires et la situation de l'offre interne en ces produits ;
- Le maintien des subventions de l'Etat aux prix de l'électricité compte tenu de leur importance et leur impact sur le pouvoir d'achat des ménages ;
- Le renforcement du contrôle dans les marchés en termes d'approvisionnement en produits de première nécessité et de lutte contre la spéculation ;
- La revalorisation du salaire minimum légal interprofessionnel garanti (SMIG) et du salaire minimum agricole garanti (SMAG) à partir du mois de septembre 2022.

Augmentation du poids de la dette du Trésor

A fin décembre 2023, la dette totale du Trésor dépasse le seuil des 1000 milliards de dirhams, soit près de 72% du PIB au lieu de 71,6% du PIB en 2022, dominée principalement par sa composante intérieure avec une part de 74,7% alors que la dette extérieure représente 25,3% de l'encours global de la dette.

L'encours de la dette intérieure du trésor s'est établi à 768,0 milliards de dirhams. De son côté, le stock de la dette extérieure du Trésor s'est fixé à 261,0 milliards de dirhams. Le taux d'endettement du Trésor représente ainsi 70,9% du PIB.

Évolution de l'encours de la dette du trésor



(**) Chiffres prévisionnels

ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

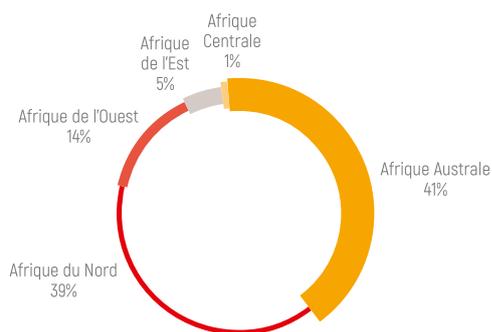
AFRIQUE

Le secteur bancaire africain a connu un essor considérable, durant cette dernière décennie, en termes de taille d'actifs et de rentabilité, de géographie de services bancaires numériques, de cartes, de paiements mobiles, et d'inclusion financière.

En 2022, le paysage bancaire africain a été caractérisé par des performances mitigées. Une hausse des taux d'intérêt et des défis économiques mondiaux liés au conflit en Ukraine pèsent toujours sur l'essor économique africain.

Au terme de l'année 2022, le total bilan cumulé des 100 plus grandes banques africaines se dégrade de 2,3% à 1 538 milliards de dollars contre 1 574 milliards de dollars une année auparavant. Par région, le total bilan des 100 premières banques est réparti comme suit :

Répartition du total bilan des 100 premières banques par région



Source : The Banker - Octobre 2023

L'Afrique Australe est la première région contributrice au total bilan (41%). Elle est suivie de l'Afrique du Nord avec une part de 39% du total actif, grâce à la bonne tenue des banques égyptiennes et marocaines. L'Afrique de l'Ouest arrive en troisième position (14%) tirée par l'activité des banques Nigérianes.

Pour sa part, l'Afrique centrale est la région la moins bien représentée dans le palmarès, avec seulement 1,0% du total de bilan cumulé. L'Afrique de l'Est se maintient, quant à elle, avec une part de 5%.

AFRIQUE DU NORD

Représentant 39% du total des actifs des 100 banques africaines, selon le classement 2023 de The Banker, le secteur bancaire en Afrique du Nord joue un rôle important dans le continent.

	Tunisie	Mauritanie	Egypte
Banques	22	18	37
Réseau d'agences	2 031	ND	4 628
Nombre de GAB/DAB	3 039	ND	21 975
Total des actifs	TND 151,8 milliards	MRO 114,1 milliards	EGP 11 400 milliards
Dépôts collectés	TND 96,6 milliards	MRO 81,6 milliards	EGP 8 563 milliards
Crédits distribués	TND 103,6 milliards	MRO 84,8 milliards	EGP 4 094 milliards
PNB	TND 7,0 milliards	MRO 8,8 milliards	Nd
Résultat net	TND 1,3 milliards	MRO 1,5 millions	Nd
RoE	10,80%	8,47%	16,1%
RoA	1,00%	1,31%	17,7%

Source : Banques Centrales (Données à fin décembre 2022)

ZOOM TUNISIE

Principales initiatives de la Banque Centrale Tunisie pour freiner la tendance haussière de l'inflation

A l'instar des autres pays de la région, la BCT a pris une série de mesures monétaires, réglementaires et prudentielles visant à atténuer l'impact économique de la crise actuelle :

- Hausse du taux directeur de 175 bps à 8,00% entre 2022 et décembre 2023 ;
- Hausse du taux moyen du marché monétaire de 7,26% à fin décembre 2022 à 7,99% à fin décembre 2023 ;
- Hausse du taux minimum de rémunération de l'épargne de 5,0% en 2022 à 7,0% en 2023.

ZOOM EGYPTE

SECTEUR BANCAIRE

Dans un contexte global difficile et incertain, le secteur bancaire égyptien est resté résilient en 2022 avec une croissance de 33,1% des dépôts et de 32,1% des crédits comparativement à l'année 2021. Le total bilan a, quant à lui, augmenté de 32,1% se fixant à 11 399,8 milliards d'EGP.

Le taux de contentialité est passé de 4,2% en 2019 à 4,0% en 2020 à 3,4% en 2021 et à 3,3% en 2022 (3,3% en juin 2023). Le taux de couverture s'est établi à 92,3% en 2021 et à 91,9% en 2022. Le secteur présente un bon niveau de capitalisation avec un ratio de solvabilité de 22,2% en 2021 et de 18,9% en 2022 (vs. 17,7% en 2019).

Pour leur part, les indicateurs de rentabilité ont augmenté en 2022 pour atteindre 1,2% pour le RoA et 17,7% pour le RoE (vs. 14,9% en 2020).

UMOA

Paysage bancaire

Au 31 décembre 2022, le système bancaire de l'UMOA compte 157 établissements de crédit agréés contre 155 en décembre 2021. Cette évolution résulte de :

- L'agrément accordé à la Banque Postale du Burkina Faso ;
- L'autorisation accordée à Niger Transfert d'Argent (NITA) pour l'installation d'une succursale en Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'agrément unique.

Sur le plan de densité du réseau, le nombre d'agences, bureaux et points de vente s'est consolidé de 22,5% pour s'établir à 4 857 unités. En parallèle, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) s'est accru de 4,2% pour se fixer à 3 680 unités.

	Banques	Établissements financiers	Total	Réseau	GAB
Bénin	14	1	15	208	308
Burkina Faso	16	4	20	359	554
Côte d'Ivoire	28	3	31	664	935
Guinée Bissau	6	0	6	32	78
Mali	14	3	17	458	461
Niger	14	6	20	2 315	278
Sénégal	27	4	31	550	711
Togo	14	3	17	271	355
Total	133	24	157	4 857	3 680

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Données à fin décembre 2022

Activité

Le système bancaire de l'UMOA a évolué en 2022 dans un contexte économique marqué par une tendance haussière des taux d'intérêt.

Dans ce sillage, le total bilan des établissements de crédit a progressé de 16,2% à 64 307 milliards de FCFA à fin 2022.

Cette croissance fait suite à la hausse du total actifs dans l'ensemble des pays de l'UMOA : Bénin (+11,3%) ; Burkina Faso (+16,2%) ; Côte d'Ivoire (+15,7%) ; Sénégal (+18,6%) ; Togo (+20,1%) ; Mali (+14,4%) ; Niger (+16,5%) et Guinée Bissau (28,2%).

	Total bilan (millions FCFA)	PDM en termes de total bilan
Bénin	5 933	9,2%
Burkina Faso	9 316	14,5%
Côte d'Ivoire	21 581	33,6%
Guinée Bissau	490	0,8%
Mali	7 347	11,4%
Niger	2 631	4,1%
Sénégal	12 272	19,1%
Togo	4 737	7,4%
Total	64 307	100,0%

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire
Données à fin décembre 2022

La Côte d'Ivoire occupe le premier rang en termes de total bilan (33,6%), suivie du Sénégal (19,1%), du Burkina-Faso (14,5%), et du Mali (11,4%). La Guinée Bissau reste loin derrière avec 0,8% du total bilan de la région.

Les crédits à la clientèle ont évolué de 19,8% pour se fixer à 32 881,9 milliards de FCFA pendant que les dépôts ont augmenté de 12,7% pour se chiffrer à 43 849,7 milliards de FCFA. Il en ressort un coefficient d'emploi de 75,0%.

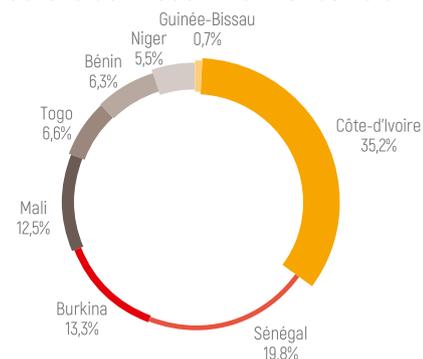
Résultats

Le produit net bancaire s'est fixé, à fin décembre 2022, à 2 981,5 milliards, en hausse de 14,2% par rapport à l'année précédente.

Avec une part de 35,2%, la Côte d'Ivoire demeure le premier contributeur au produit net bancaire de l'UMOA, suivi du Sénégal (19,8%), du Burkina Faso (13,3%) et du Mali (12,5%).

De son côté, le résultat net global provisoire a affiché une progression de 25,5%, passant de 734,4 milliards en 2021 à 921,8 milliards en 2022. Toutes les régions ont contribué à cette performance. Les bénéfices se répartissent comme suit : Côte d'Ivoire (39,8%), Sénégal (16,7%), Burkina Faso (16,7%), Mali (11,3%), Bénin (6,8%), Togo (4,2%), Niger (3,1%) et Guinée-Bissau (0,9%).

Structure du Produit Net Bancaire en 2022



L'UMOA face aux tensions inflationnistes

- Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion ordinaire tenue le 6 décembre 2023, de relever de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale, à compter du 16 décembre 2023. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques passe de 3,25% à 3,50%. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques reste inchangé à 3,0%.
- Le conseil des ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine a décidé, lors de la quatrième session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA au titre de l'année 2023, du relèvement du capital social minimum des banques de l'UMOA de dix à vingt milliards de FCFA en vue de renforcer la résilience du secteur bancaire et de répondre aux besoins croissants de financement auxquels font face les pays de l'Union.

Source : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEMAC

Paysage bancaire

En 2022, le système bancaire de la CEMAC compte 53 banques en activité, réparties entre 17 banques au Cameroun, 4 banques en Centrafrique, 10 banques au Congo, 7 banques au Gabon, 5 banques en Guinée Equatoriale et 10 banques au Tchad.

	Banques
Cameroun	17
Centrafrique	4
Congo	10
Gabon	7
Guinée Equatoriale	5
Tchad	10
Total	53

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Activité

La Commission bancaire d'Afrique centrale fait état d'un bilan positif en 2022 de l'activité bancaire dans la sous-région, traduisant une certaine résilience du système bancaire.

Le total bilan des banques de la CEMAC s'est élevé, à fin décembre 2022, à 19 847 milliards de FCFA, en hausse de 9,2% par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été observée sur toutes les places bancaires de la CEMAC, principalement dans les banques du Gabon et de la Cameroun qui ont affiché les plus fortes hausses respectivement +23%, et +18 %.

De même, les dépôts collectés se sont améliorés de 15,6% se fixant à 14 766 milliards de FCFA. Les crédits distribués ont augmenté de 5,4% à 10 495 milliards de FCFA. Les créances en

souffrances se sont chiffrées, pour leur part, à 1 918 milliards de FCFA en 2022, soit un taux de contentialité de 18,5% en baisse par rapport à l'année précédente.

Résultats

Au terme de l'année 2022, les banques en Afrique centrale ont affiché, un produit net bancaire de 1 245,9 milliards de FCFA, en amélioration de 14,3%. Pour sa part, le résultat net de la région s'est établi à 188,8 milliards de FCFA en baisse de 6,2%. Cette baisse peut être expliquée par la baisse du résultat exceptionnel et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat. Sept banques ont extériorisé un résultat net déficitaire cumulé de -143,9 milliards FCFA en 2022.

En prévision d'une dynamique haussière persistante de l'inflation et conformément à l'objectif final de stabilité de la monnaie, le Comité de Politique Monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique centrale a décidé de :

Relever de 50 pbs :

- Le taux d'intérêt des Appels d'Offres de 4,50 % à 5,00 % ;
- Le taux de la facilité de prêt marginal de 6,25 % à 6,75 % ;

Maintenir inchangés :

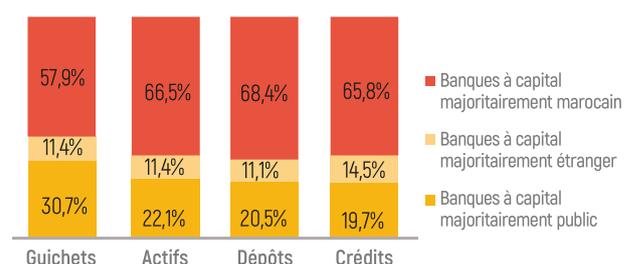
- Le taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- Les coefficients des réserves obligatoires à 7 ,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

MAROC

Le secteur bancaire joue un rôle moteur dans le financement de l'économie marocaine avec un actif bancaire représentant 128 fois le PIB en 2022. En 2022, la structure du système bancaire marocain compte 90 établissements de crédit et organismes assimilés contre 89 établissements en 2021. Elle est répartie entre 19 banques conventionnelles, 5 banques participatives, 29 sociétés de financement, 6 banques offshore, 11 associations de micro-crédit, 18 établissements de paiement, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE) et 4 fenêtres participatives, dont une spécialisée dans la garantie des financements.

Concentration en fonction du statut de l'actionariat des banques (en %)



Source : Bank Al Maghrib

L'actionnariat du système bancaire est dominé par l'actionnariat privé marocain, constitué notamment de holdings, de compagnies d'assurances et d'organismes de prévoyance sociale. Il est suivi par l'actionnariat étranger majoritaire dans 7 banques et 7 sociétés de financement. Pour sa part, Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public ressort à 12, réparti entre 7 banques et 5 sociétés de financement.

En termes de présence transfrontalière, les groupes bancaires opèrent en Afrique à travers 45 filiales et 4 succursales dans 27 pays : 10 pays en Afrique de l'Ouest (dont 8 dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), 6 pays en Afrique centrale, 6 en Afrique de l'Est, 3 en Afrique du Nord et deux pays en Afrique australe.

Dans le reste du monde, ils sont implantés en Europe à travers 6 filiales et 17 succursales dans 7 pays et en Asie à travers 2 succursales dans 2 pays.

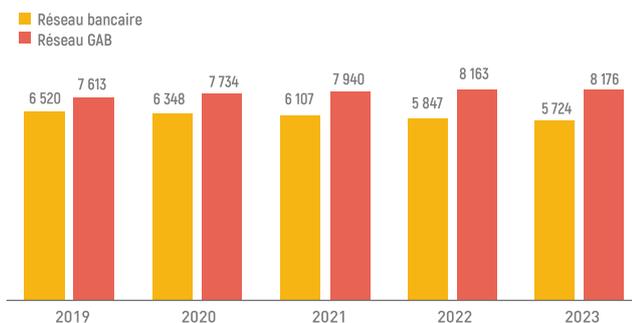
Le secteur bancaire, avec 10 établissements de crédits cotés en bourse incluant 6 banques et 4 sociétés de financement, s'est accaparé la première place de la capitalisation boursière avec une part de 36,5% à fin novembre 2023.

BANCARISATION ET DEVELOPPEMENT DES RESEAUX BANCAIRES

Le réseau bancaire continue à se réduire sous l'effet de la digitalisation croissante des services bancaires.

Au titre de l'année 2023, le réseau bancaire s'est établi à 5 724 agences. Pour sa part, le réseau GAB a atteint 8 176 unités durant les neuf premiers mois de l'année 2023, soit une extension de +0,2% par rapport au 31/12/2022.

Évolution du réseau bancaire



Source : Bank Al Maghrib/ CMI/ GPBM

Programme de réorganisation du réseau des banques

A l'échelle mondiale, le modèle bancaire est en mutation vers le développement des canaux digitaux avec l'utilisation croissante des accès à distance aux services bancaires.

Au Maroc, les banques se sont également inscrites dans cette dynamique et ont développé des stratégies de réorganisation leurs réseaux bancaires. Parmi les principales orientations de ces stratégies :

- Le développement de canaux distants et de libres services bancaires afin de renforcer l'autonomie des clients ;
- Le développement d'agences spécialisées offrant une expertise spécifique aux clients ciblés et le développement d'agences « phigital » proposant aux clients des parcours plus digitaux ;
- La rationalisation et l'optimisation des agences et, l'amélioration de leur performance commerciale en se recentrant sur la relation client à travers plus de conseil et d'accompagnement.

Source: Bank Al Maghrib

Pour sa part, le taux de détention des comptes bancaires s'est élevé à 53% à fin 2022 en se basant sur le nombre de particuliers ayant au moins un compte bancaire (hors les Marocains Résidents à l'Etranger), rapporté à la population adulte. Par genre, le nombre d'hommes détenant au moins un compte bancaire ressort, à fin 2022, à 8,8 millions pendant que le nombre des femmes s'élève à 5,7 millions (un taux de détention de 65% pour les hommes et 41% pour les femmes)

Pour sa part, la densité bancaire, mesurée par le nombre d'habitants par guichet, ressort à 6 300. Le nombre de guichets pour 10 000 habitants s'est établi à 1,6 guichet, contre un guichet il y a une quinzaine d'années.

De son côté, l'encours des cartes émises par les banques marocaines a poursuivi sa trajectoire ascendante et s'est établi, au 30 septembre 2023, à 20,0 millions de cartes, en hausse de 5% par rapport à fin décembre 2022.

Le nombre de transactions e-commerce a enregistré une augmentation de 21,8% par rapport à décembre 2022 à 23,8 millions de transactions à fin septembre 2023.

LA REGLEMENTATION DU SECTEUR

L'évolution récente de la conjoncture économique internationale a relevé qu'elle reste marquée par les tensions géopolitiques, le durcissement des conditions financières ainsi que la persistance de l'inflation. Malgré des signes

de son atténuation dans certains pays, l'inflation demeure globalement très élevée, ce qui amène les banques centrales à poursuivre le resserrement, largement synchronisé, de leurs politiques monétaires.

Au regard de ces évolutions, et pour favoriser le retour de l'inflation à des taux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, Bank Al-Maghrib a décidé de relever le taux directeur de 50 pbs au cours de l'année 2023 à 3,00%.

RESULTATS DE L'ACTIVITE DU SECTEUR BANCAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2023

En 2023, le secteur bancaire marocain a maintenu un rythme favorable de croissance grâce aux mesures entreprises par l'Etat et par la Banque Centrale pour soutenir l'économie et le secteur bancaire.

L'encours des crédits à l'économie a marqué une croissance de 4,8% pour se situer à 1 119,8 milliards de dirhams à fin 2023 (versus +4% entre 2019 et 2020 et +4% entre 2014 et 2019).

L'évolution des crédits à l'économie est due essentiellement à la hausse de 4,6% des crédits clientèle à 1 051,1 milliards de dirhams. Cette évolution recouvre principalement :

- Une hausse de 8,7% des crédits à l'équipement à 228 354 millions de dirhams à fin 2023 ;
- Une augmentation de 1,0% des crédits à la consommation à 64,1 millions de dirhams à fin 2023 ;
- Une légère amélioration des crédits immobiliers de 0,1% à 280 936 millions de dirhams à fin 2023 ;
- Une légère baisse de 0,1% à 254 726 millions de dirhams des crédits de trésorerie

En termes de collecte, les dépôts de la clientèle du secteur bancaire se sont consolidés de 3,4% à 1 164,8 milliards de dirhams à fin décembre 2023, suite à :

- La hausse de 5,9% des dépôts non rémunérés à 850 715 millions de dirhams à fin 2023 contre 803 242 millions de dirhams à fin décembre 2022 ;
- L'accroissement des dépôts à vue de 5,9% à 809 073 millions de dirhams à fin décembre 2023 contre 764 096 millions de dirhams en 2022 ;
- La hausse de 5,3% des comptes chèques à 574 550 millions de dirhams contre 545 415 millions de dirhams à fin décembre 2022 ;
- L'amélioration de 7,2% des comptes courants créditeurs à 234 524 millions de dirhams contre 218 681 millions de dirhams à fin décembre 2022 ;
- L'augmentation de 1,8% des comptes d'épargne à 181 914 millions de dirhams contre 178 679 millions de dirhams à fin décembre 2022 ;
- La baisse de 7,6% des dépôts à terme à 123 507 millions de dirhams contre 133 600 millions de dirhams à fin décembre 2022.

Le coefficient d'emploi (crédits/dépôts) ressort ainsi à 96,1%, à fin décembre 2023, en hausse de de 1,2 point par rapport à celui enregistré à fin décembre 2022 (94,9%).

De leur côté, les engagements par signature donnés ont enregistré une baisse de 0,7% se fixant à 383 060 millions de dirhams, dont 48,1% proviennent des engagements de garantie.

Les créances en souffrance ont augmenté de 4,5% à 93 460 millions de dirhams versus +4,8% l'année dernière.

Les provisions et agios réservés ont affiché, quant à eux, une hausse de 6,8%, à 64 170 millions de dirhams.

Il en ressort un taux de contentialité de 8,35% et un taux de couverture de 68,66%.

Source: GPBM

ANALYSE DES RESULTATS DU GROUPE

ACTIVITE (ACTIVITE MAROC)

RESSOURCES CLIENTÈLE

Au titre de l'année 2023, les dépôts de la clientèle d'Attijariwafa bank enregistrent une progression de 7,3% à 293,6 milliards de dirhams. Cette variation résulte de :

- L'accroissement de 9,2% à 236,8 milliards des dépôts non rémunérés, en lien avec :
 - L'augmentation de 8,3% à 160,6 milliards de dirhams des comptes chèques ;
 - L'accroissement de 13,7% à 61,9 milliards de dirhams des comptes courants créditeurs ;
 - La hausse de 1,5% à 14,3 milliards de dirhams des autres dépôts non rémunérés.
- Et, l'amélioration de 0,2% à 56,8 milliards de dirhams des dépôts rémunérés.

En termes de dépôts clientèle, Attijariwafa bank clôture l'année avec une part de marché de 25,2%.

Crédits par décaissement

Les crédits par décaissement d'Attijariwafa bank s'accroissent, à fin décembre 2023, de 6,3% pour se situer à 289,3 milliards de dirhams. Cette progression découle essentiellement de :

- L'amélioration de 1,4% à 70,7 milliards de dirhams des crédits immobiliers ;
- La hausse de 7,0% à 68,4 milliards de dirhams des crédits à l'équipement ;
- Et, l'augmentation de 3,1% à 61,9 milliards de dirhams des crédits à la trésorerie.

En termes de crédits à l'économie, Attijariwafa bank réalise une part de marché de 26,4% en 2023.

Pour leur part, les créances en souffrance d'Attijariwafa bank augmentent de 14,4% à 18,8 milliards de dirhams. Dans le même sillage, les provisions pour créances en souffrance enregistrent une hausse de 12,4% à 13,4 milliards de dirhams, établissant le taux de couverture à 71,1%. Le taux de contentialité se fixe, ainsi, à 6,51%.

Engagements par signature

Au terme de l'année 2023, les engagements par signature donnés augmentent de 2,9% à 184,6 milliards de dirhams, portant ainsi leur part de marché à 46,8%.

Source : GPBM

RESULTATS SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2023

Produit net bancaire

Au 31 décembre 2023, le Produit Net Bancaire (PNB) s'établit à 15,4 milliards de dirhams en augmentation de 14,0% par rapport à l'année 2022. Cette évolution recouvre les hausses respectives de la marge d'intérêt (+11,4%), de la marge sur commission (+10,8%) et du résultat des opérations de marché (+42,4%) et la baisse du résultat des opérations de crédit-bail et de location (-103,3%).

La structure du produit net bancaire se décompose comme suit :

	2023	Part/ PNB	2022	Part/ PNB	Variations	
					MDhs	%
Marge d'intérêt	9 718	63,2%	8 726	64,8%	992	11,4%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-2	-	69	0,5%	-71	-103,3%
Marge sur commissions	2 384	15,5%	2 151	16,0%	233	10,8%
Résultat des opérations de marché	2 892	18,8%	2 031	15,1%	861	42,4%
(+) Divers autres produits bancaires	2 112	13,7%	2 037	15,1%	75	3,7%
(-) Diverses autres charges bancaires	1 738	11,3%	1 539	11,4%	199	12,9%
Produit Net Bancaire	15 365	100,0%	13 475	100,0%	1 890	14,0%

Marge d'intérêt

La marge d'intérêt s'établit à 9,7 milliards de dirhams, en augmentation de 11,4%. La marge d'intérêt peut être ventilée comme suit :

- Les intérêts et produits assimilés enregistrent une hausse de 18,8% se fixant à 13,3 milliards de dirhams. Cette hausse est due à l'augmentation respective des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (+13,7%) et des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+54,5%) et des produits sur opérations sur titres (+74,2%).
- Les intérêts et charges assimilées augmentent de 44,9% à 3,6 milliards de dirhams sous l'effet de la hausse de 41,0% des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle et la hausse de 97,3% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit.

Résultat des opérations de crédit-bail et de location

Le résultat des opérations de crédit-bail et de location se dégrade enregistrant un déficit de 2,2 millions de dirhams en 2023 contre un excédent de 69 millions de dirhams en 2022.

Marge sur commissions

La marge sur commissions se chiffre, à fin décembre 2023, à 2,4 milliards de dirhams, en progression de 10,8% comparativement à l'année dernière.

Résultat des opérations de marché

A fin décembre 2023, le résultat des opérations de marché totalise 2,9 milliards de dirhams, en hausse de 42,4% par rapport à fin 2022.

Divers autres produits et autres charges bancaires

Les autres produits bancaires se fixent, à fin décembre 2023, à 2,1 milliards de dirhams marquant une croissance de 3,7% par rapport à fin 2022.

Pour leur part, les autres charges bancaires augmentent de 12,9% à 1,7 milliard de dirhams.

Charges générales d'exploitation

Au terme de l'année 2023, les charges générales d'exploitation totalisent 5,1 milliards de dirhams, en hausse de 5,3% par rapport à l'année 2022. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse de 7,6% des dotations aux amortissements d'exploitation. Le coefficient d'exploitation s'établit à 33,2% en 2023 au lieu de 36,0% en 2022.

En MMAD	Décembre 2023	Décembre 2022	Variation	
			MDH	%
Charges du personnel	2 499	2 352	146	6,2%
Impôts et taxes	65	65	-	-
Charges externes	1 795	1 730	64	3,7%
Autres charges générales d'exploitation	104	105	-1	-1,4%
Dotations aux amortissements d'exploitation*	646	600	46	7,6%
Charges générales d'exploitation	5 108	4 853	255	5,3%

* des immobilisations corporelles et incorporelles

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation augmente de 23,3% à 9,8 milliards de dirhams à fin décembre 2023. Cette évolution est due principalement à la hausse du PNB de 14,0% et d'autre part à la hausse des charges générales d'exploitation de 5,3%.

Résultat courant

Au terme de l'année 2023, le résultat courant se chiffre à 7,8 milliards de dirhams, en accroissement de 23,3% par rapport à l'année précédente.

Les dotations aux provisions nettes des reprises s'établissent à 2,0 milliards de dirhams au lieu de 1,6 milliards de dirhams une année auparavant. Ces dotations sont composées de :

- Des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de 2,0 milliards de dirhams en 2023 au lieu de 955 millions de dirhams en 2022 ;
- Et, d'autres dotations nettes des reprises aux provisions de 27 millions de dirhams en 2023 contre 675 millions de dirhams en 2022.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'établit à 68,2% en 2023 contre 71,3% une année auparavant.

Résultat net

Le résultat net s'établit, à l'issue de l'année 2023, à 5,1 milliards de dirhams, en accroissement de 21,5% par rapport à l'année dernière.

Fonds propres

Les fonds propres relatifs à l'exercice 2023, hors résultat net, se sont renforcés de 2,1% pour se fixer à 44,7 milliards de dirhams.

Total bilan

A fin décembre 2023, le total bilan s'élève à 424,4 milliards de dirhams en appréciation de 6,0% par rapport à l'année précédente.

Valeurs des titres de transaction, de placement et des titres d'investissement

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	64 272 089	64 272 089				
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	39 073 322	39 073 322				
. OBLIGATIONS	305 055	305 055				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	6 821 149	6 821 149				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 072 563	18 072 563				
. CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES DE PLACEMENT	1 421 072	1 403 246		3 527	17 826	17 826
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES						
. OBLIGATIONS	1 380 721	1 380 721				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	40 351	22 525		3 527	17 826	17 826
. CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	16 700 111	16 700 111				
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	15 311 967	15 311 967				
. OBLIGATIONS	200 000	200 000				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 188 144	1 188 144				
. CERTIFICATS DE SUKUKS						

Acquisition des filiales ou des participations : Acquisition des sociétés WG MOMENTUM FACTOR FUND, WG LOW VOLATILITY FACTOR FUND et prise de participation dans OPCI HRE.

Difficultés rencontrées : Aucune

Événements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion : Aucun

Délais de paiement : La banque est conforme à la Loi 32-10 et à ses textes d'application et n'a pas de dettes fournisseurs ni de créances clientèles qui remontent à plus de deux mois

Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation : Aucune

Projet d'affectation du résultat arrêté par le Conseil d'Administration du 27 février 2024

- Résultat net de l'exercice	5 146 252 134
- Mise en réserve légale	
- Report des exercices précédents	7 587 225 866
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	12 733 478 000
RÉPARTITION :	
- Dividende statutaire 6%	129 084 503
- Somme nécessaire pour porter le dividende par action à 16,50 dirhams	3 420 739 340
SOIT UN TOTAL DE DISTRIBUTION DE	3 549 823 843
- Mise en réserves extraordinaires	1 596 428 291
- Report à nouveau	7 587 225 866

ACTIVITE ET RESULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

LES FILIALES FINANCIÈRES SPECIALISEES

Wafasalaf

Malgré le contexte économique difficile et incertain, Wafasalaf a réalisé, au cours de l'année 2023, des résultats en hausse.

En effet, la production globale de la filiale de crédit à la consommation a enregistré une hausse de 4,3% à 12,5 milliards de dirhams à fin décembre 2023. Cette évolution est attribuable principalement à l'augmentation de 12,4% à 6,4 milliards de dirhams de la production portée.

Pour sa part, l'encours global s'est amélioré de 3,6% s'établissant à 39,1 milliards de dirhams, profitant de la hausse de 6,9% à 16,7 milliards de dirhams de l'encours porté et de 1,3% à 22,3 milliards de dirhams de l'encours géré.

En MDH	2022	2023	Variation
Production globale	12 006	12 522	+4,3%
Production portée	5 725	6 437	+12,4%
Production gérée	6 281	6 085	-3,1%
Encours global	37 696	39 056	+3,6%
Encours porté	15 645	16 726	+6,9%
Encours géré	22 051	22 330	+1,3%

A fin septembre 2023, Wafasalaf maintient sa position de leader sur le marché du crédit à la consommation et représente ainsi une part de marché globale de 27,8%.

En termes de résultats, le produit net bancaire consolidé a enregistré une hausse de 2,9% pour se fixer à 1 217,1 millions de dirhams. Le résultat net, quant à lui, ressort en baisse de 18,7% en s'établissant à 307,3 millions de dirhams contre 378,0 millions de dirhams en 2022.

Wafabail

Wafabail a clôturé l'année 2023 avec une production globale de 4,3 milliards de dirhams en progression de 0,8% par rapport à l'année dernière. De son côté, l'encours financier a progressé de 1,6% pour se situer à 12,8 milliards de dirhams.

En MDH	2022	2023	Variation
Production globale	4 239	4 271	+0,8%
Encours global	12 604	12 809	+1,6%

La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché de 24,1% en encours financier à fin décembre 2023.

Pour sa part, le produit net bancaire financier en amélioration de 5,9% à 391,0 millions de dirhams à fin décembre 2023. Le résultat net recule de 10,2% se fixant à 91,6 millions de dirhams contre 101,9 la même période l'année dernière.

Wafa Immobilier

Wafa Immobilier a réalisé, au titre de l'année 2023, un encours global de 72,7 milliards de dirhams en progression de 2,5% par rapport à fin 2022. Cette évolution est principalement due à la hausse de 6,8% à 13,6 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.

En MDH	2022	2023	Variation
Encours global	70 973	72 734	2,5%
Encours acquéreurs	58 208	59 105	+1,5%
Encours promoteurs	12 765	13 629	+6,8%

Wafa Immobilier consolide son positionnement tant que spécialiste du financement du crédit logement et de la promotion immobilière avec une part de marché de 26,7%.

En termes de résultats, Wafa Immobilier a réalisé, au terme de l'année 2023, un produit net bancaire de 398,5 millions de dirhams, en hausse de 4,7% et un résultat net de 107,2 millions de dirhams, en recul de 3,3%.

Wafacash

Après une année marquée par une concurrence accrue, ainsi que par des crises économiques et géopolitiques (notamment la pandémie, le conflit russo-ukrainien, l'inflation, et plus récemment le séisme qui a touché la région d'Al Haouz et l'ensemble du Maroc), Wafacash a enregistré en 2023 une évolution favorable de son activité.

Le volume global des flux traités a atteint 82 milliards de dirhams, soit une progression de +1% par rapport à 2022. Pour leurs parts, les ventes commerciales ont enregistré une hausse de 34% en lien avec l'activité Hissab Bikhir.

Les principales activités ayant contribué à cette évolution se présentent comme suit :

- L'activité du Transfert International a marqué une croissance de 24% par rapport à 2022 ;

- L'activité Hissab Bikhir poursuit sa progression aussi bien en acquisition (+56% vs LY) qu'en flux transactionnels (solde dépôts a +7%) en lien avec le démarrage des aides sociales directes ;

- L'activité du Change Manuel a augmenté de 12% par rapport à l'année 2022.

L'activité de Wafacash a également été marquée par :

- Lancement de nouveaux MTO : TAPTAP SEND, SendWave et WorldRemit ;
- Redynamisation de l'activité change manuel avec revue des groupes de tarifications et mise en place de la cession partielle ;
- Lancement de TAAMINE IKTISSADI WAFACASH : Première offre d'assurance inclusive homologuée et commercialisée par un EDP ;
- Lancement du programme TAYSSIR : Programme de transferts monétaires conditionnels destinés à lutter contre la déperdition scolaire
- Lancement du programme «aides séisme» : Lancement du programme d'aide aux personnes impactées par le séisme Haouz ;
- Contribution aux programmes d'aides sociales direct : La possibilité a été donnée à près de 4 millions de familles démunies d'accéder aux soins dans les hôpitaux publics et privés ;
- Contribution à la Synergie groupe : Lancement du cash in au profit des clients de Bank Assafa et règlement des impayés de Wafa Immobilier en agences Wafacash ;
- Lancement de l'activité en Tunisie : 22 agences lancées en 2023 ;
- Wafacash a été « Elu Service Client de l'Année 2024 » dans la catégorie « Moyens de paiement et transfert d'argent » et ce, pour la sixième année consécutive ;

En termes d'indicateurs financiers, le produit net bancaire a augmenté de 4,1% pour atteindre 474,1 millions de dirhams. Le résultat net s'est établi à 133,4 millions de dirhams, soit une baisse de -4,3% par rapport à l'année 2022.

En 2023, Wafacash poursuit le déploiement de son nouveau plan stratégique, qui s'articule autour de 4 grandes ambitions :

- Développement d'un modèle relationnel axé sur le Client et sur la marque Wafacash ;
- Redynamisation de l'offre agence et le schéma directeur de distribution (Point de proximité, agences mobiles...) ;
- Accélération de la transformation digitale ;
- Optimisation de la rentabilité (croissance du PNB et maîtrise des charges).

Attijari Factoring Maroc

En 2023, le marché Factoring a connu une amélioration de son environnement faisant notamment suite à une reprise graduelle des différents secteurs et branches d'activité.

Ainsi, Attijari Factoring (AFM) a réalisé un encours global de 2,1 milliards de dirhams en hausse de 16,0%. De son côté, la production s'est établie à 20,1 milliards de dirhams en hausse de 17,8% par rapport à la même période l'année dernière.

En MDH	2022	2023	Variation
Production globale	17 041	20 074	+17,8%
Encours global	1 813	2 103	+16,0%

Dans ce sillage, Attijari Factoring a maintenu sa position de leader avec une part de marché de l'ordre de 35% à fin décembre 2023.

Au niveau du résultat, le produit net bancaire s'est fixé à 90,8 millions de dirhams en baisse de 1,13% et le résultat net s'est établi à 34,2 millions de dirhams en légère baisse de 0,9%.

Wafa LLD

Au titre de l'année 2023, le marché LLD améliore ses performances dans un marché marqué par les fortes perturbations notamment en termes de disponibilité des véhicules.

Dans ce contexte, la flotte gérée de Wafa LLD, au titre de l'année 2023, s'est établie à 7 808 véhicules.

	2022	2023	Variation
Parc global géré	6 493	7 808	+20,3%

Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc.

A fin décembre 2023, la filiale LLD a réalisé un chiffre

d'affaires de 302,8 millions de dirhams (+29,1%) et un résultat net financier de 13,0 millions de dirhams contre 14,9 millions de dirhams en 2022.

Bank Assafaa

A fin décembre 2023, l'encours des financements Mourabaha de Bank Assafa a atteint 6,3 millions de dirhams contre 5,7 millions de dirhams en 2022. A l'instar du marché, la part prépondérante dans l'activité de production de Bank Assafa revient au financement participatif à l'immobilier avec un encours dépassant les 5,3 millions de dirhams (soit près de 83% du total des financements).

En ce qui concerne l'activité de collecte, l'encours des dépôts s'est établi à 2,6 millions de dirhams, en augmentation de 28% par rapport à l'année précédente. L'encours des dépôts d'investissement s'est chiffré à 216,8 millions de dirhams, en accroissement de 58% par rapport à 2022.

En termes de réalisations, le total bilan de Bank Assafa a marqué, à fin décembre 2023, une augmentation de près de 19% comparativement à 2022 pour se situer à 74 millions de dirhams.

De son côté, le produit net bancaire s'est établi à 178,7 millions de dirhams, en accroissement de 23% par rapport à l'année précédente. Le résultat net ressort, quant à lui, déficitaire à 13,9 millions de dirhams contre -33,8 millions de dirhams en 2022.

LES FILIALES DE LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Corporate Finance : Attijari Finances Corp.

Au cours de l'exercice 2023, la banque d'affaires Attijari Finances Corp. s'est distinguée en matière de conseil à l'échelle locale et internationale en conseillant avec succès les opérations suivantes :

Opérations stratégiques – M&A

- Conseil de SOPI (holding du Groupe RAHAL) dans le cadre de l'acquisition de la majorité du capital d'Edenred Maroc SAS, qui change de dénomination sociale pour devenir Global Expenses Benefits Services SAS, sous la marque commerciale GeeB Services ;
- Conseil de AL MADA dans le cadre de l'acquisition de la majorité du capital du groupe agroalimentaire PATISEN basé au Sénégal ;
- Conseil de Wafa Assurance dans le cadre de son renforcement au capital de Attijari Assurance en Tunisie ;

- Conseil de IAF-Africa50 dans le cadre de la levée de fonds pour le véhicule IAF auprès d'investisseurs institutionnels marocains ;
- Conseil de Maghreb Steel dans le cadre de la structuration financière d'un projet industriel.

En 2023, sur le volet des opérations de marché, la banque conseil a maintenu sa dynamique ainsi que sa présence sur les marchés Actions (Equity Capital Market) et de la dette privée (Debt Capital Market) en dénouant avec succès les opérations suivantes :

Opérations de marché - ECM

- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'obligations perpétuelles pour un montant de 2 Mrd Dh ;
- Conseil de Holmarcom Finance Company dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat obligatoire portant sur les actions de Crédit Du Maroc à l'initiative de Holmarcom Finance Company agissant de concert avec AtlantaSanad d'un montant de 577 Mdh ;
- Conseil de Danone S.A. dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe d'un montant de 44,7 Mdh ;
- Conseil de HPS S.A. dans le cadre de l'augmentation du capital social de HPS S.A. par exercice d'options de souscription, réservée aux Salariés et Consultants Eligibles de HPS S.A. et des Filiales du Groupe d'un montant de 55,5 Mdh ;
- Conseil de Veolia Environnement dans le cadre de son augmentation de capital réservée aux salariés du groupe d'un montant de 65,5 Mdh ;
- Conseil de CFG bank dans le cadre de son introduction en bourse d'un montant de 600 Mdh.

Opérations de marché - DCM

- Conseil de Managem dans le cadre de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant de 1 Mrd Dh ;
- Conseil de OCP dans le cadre de son émission obligataire par placement privé de 5 Mrd Dh ;
- Conseil de RCI Finance dans le cadre de son émission obligataire par placement privé ;
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt ;

- Conseil de Wafabail et Wafasalaf dans le cadre de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de leurs Bons de Sociétés de Financement.

Evolution des fondamentaux sur l'exercice 2023

A fin décembre 2023, le chiffre d'affaires d'Attijari Finances Corp. devrait s'établir à 40,5 Mdh s'inscrivant en ligne avec l'exercice antérieur (40,0 Mdh).

Attijari Invest

Attijari Invest est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée aux Private Equity. Sa vocation est d'offrir aux investisseurs des opportunités de placement dans des véhicules conjuguant une rentabilité financière élevée et une gestion optimale des risques.

En 2023, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
- La structuration et la poursuite de la levée d'un nouveau fonds dit « Fonds Africain d'Efficacité Energétique » (FAEE), en cours d'agrément OPCC par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ;
- La participation à l'AMI du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement à travers la proposition de trois projets structurants dans des thématiques aussi variées que l'Agro-industrie, les services, la PME-PMI ou encore l'énergie ;

Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser ses ressources humaines, dans le cadre de la Fondation Al Mada et son programme Positive Link, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à la promotion de l'entrepreneuriat.

LES FILIALES DE LA BANQUE DES MARCHES

Gestion d'actifs : Wafa Gestion

Au terme de l'année 2023, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 129,6 milliards de dirhams en hausse de 8,5% par rapport à l'année dernière.

Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 581 milliards de dirhams à fin décembre 2023, en progression de 16% par rapport à 2022.

Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché en encours moyen de 24,3%.

En termes de résultats, Wafa gestion a réalisé un résultat net en baisse de 5% de 90,2 millions à 85,3 millions de dirhams.

Wafa Gestion s'est, en outre, démarquée par :

- Consécration par Refinitiv Lipper Fund Awards comme étant la meilleure société de gestion au sein de la région MENA, dans la catégorie Fonds domestiques Mixed Assets sur 3 ans ;
- Confirmation par l'agence Fitch Ratings les notes nationales 'AAAmf(mar)' des fonds monétaires Attijari Monétaire Jour (ATTIJMJ) et de CDM Securite Plus (CDMSP) ;
- Confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Investment Management Quality Rating (IMQR) nationale 'Excellent (mar)' .

Attijari Titrisation

Durant l'exercice 2023, l'environnement du secteur d'activité de la titrisation a été marqué par la forte progression sur l'année 2023, pour atteindre un encours global sous gestion de 15,69 milliards de dirhams à fin décembre 2023, enregistrant une hausse de 21,74% par rapport à l'encours de fin décembre 2022.

Cette progression s'explique principalement par l'amortissement des encours sur l'année 2023, pour un encours total amorti d'environ 1,42 milliards de dirhams (-11,00%), et l'émission de quatre nouvelles opérations sur l'année, pour un encours total émis de 4,22 milliards de dirhams (+32,74%).

Au cours de l'année 2023, Attijari Titrisation a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Obtention de la certification ISO 9001 : Cette certification reconnaît l'engagement d'Attijari Titrisation en faveur de la qualité de service, de l'excellence opérationnelle et de l'amélioration continue des process.
- Emission du fonds de titrisation « FT UTILITIES » : Attijari Titrisation a arrangé le fonds de titrisation «FT UTILITIES» de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable Branche Electricité (ONEE-BE), lancé en février 2023, pour un montant global émis de 2,1 milliards de dirhams, sur une maturité de 2 ans.

L'encours géré par Attijari Titrisation, au 31 décembre 2023, s'établit à 6,2 milliards de dirhams avec une part de marché de 39,3%.

Intermédiation boursière : Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation est le leader de l'intermédiation boursière au Maroc, avec une forte présence sur 4 marchés en Afrique.

Attijari Intermédiation termine l'année 2023 sur un volume d'échanges de 17,2 milliards de dirhams en baisse de -4,6% et réalise une part de marché de 25,8% vs. 28% en 2022. La part de marché sur le segment Bourse en ligne s'établit, quant à lui, à 47,3% vs. 46,5% en 2022.

Attijari Intermédiation a réalisé des opérations d'envergure en 2023 :

- Introduction en bourse de CFG ;
- Opération Cosumar : changement d'actionnariat (Retrait groupe Wilmar / Entrée groupe Sucden) ;
- Projet de refonte du système de Bourse en ligne (Site internet et Application mobile).

Wafa Assurance

Les résultats sociaux au 31 décembre 2023

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 ressort à 11 164 MDH en progression de 7,1% porté par la bonne performance en Vie qui progresse de 5,6% à 6 273 MDH et la progression de la Non-Vie qui ressort à 4 891 MDH en progression de 9,1%.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 5,3% tirée par la performance de la bancassurance et de l'épargne groupe.

L'activité Décès ressort en progression de 6,7% porté par l'ensemble des produits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 4 891 MDH à fin 2023 en progression de 9,1% portée par la performance sur le marché des entreprises et la bonne dynamique en Automobile.

Résultats

En Non-Vie, le résultat technique progresse significativement pour atteindre 436 MDH en 2023 contre 157 MDH en 2022 tiré par l'amélioration des marchés financiers et la bonne tenue de l'activité.

Le résultat technique de l'activité Vie est en progression de 1,5%, à 464 MDH suite à la croissance de l'activité en Epargne et Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à -82 MDH contre +57 MDH en 2022, du fait de l'augmentation des charges Non Courantes.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (117 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2023 de 701 MDH contre 607 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 15,4%.

Analyse de l'activité consolidée

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 ressort à 12 724 MDH en hausse de 9,3% portée par la croissance de l'activité au Maroc et la bonne performance des filiales Vie et Non-Vie à l'international.

Le chiffre d'affaires 2023 est issu, à hauteur de :

- 11 007 MDH de Wafa Maroc et 339 MDH de Wafa IMA Assistance
- 438 MDH d'Attijari Assurance en Tunisie
- 940 MDH des filiales en zone CIMA

Comparativement à 2022, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse tiré par la performance en Vie (+8,9%) et en Non-vie (+9,9%).

La contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé ressort à 13,5% contre 13% en 2022 du fait de la forte progression de l'activité des filiales. Les filiales à l'international totalisent un chiffre d'affaires de 1 378 MDH soit une progression de 17,5%. Les filiales Vie affichent globalement un chiffre d'affaires de 1 101 MDH, soit une performance de 15% par rapport à 2022 tirée essentiellement par la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

Résultat net consolidé :

Le RNPG de l'exercice 2023 ressort à 670 MDH vs 776 MDH en 2022 en baisse de -14% expliquée par l'augmentation des charges non courantes en 2023 et l'impact défavorable de l'évolution des marchés financiers sur les comptes consolidés.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les primes émises s'élèvent à 375,5 MDH, en progression de 7,7% par rapport à 2022.

Le résultat net de l'exercice 2023 s'élève, pour sa part, à 52,4 MDH vs. 41,4 MDH en 2022.

Attijari Assurance (Tunisie)

Le Chiffre d'affaires ressort en hausse de 19,3% à 134 MTND (437 MDH) vs. 112 MTND en 2022.

Le chiffre Décès ressort en progression de 9,5% à 21,6 MTND et le chiffre d'affaires Epargne ressort à 113 MTND en progression comparé à 92 MTND en 2022.

Le résultat net ressort bénéficiaire à 9,5 MTND vs. 14 MTND en 2022 soit une baisse de +28,1%.

Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires à fin 2023 ressort à 13 950 MFCFA, en croissance de 2,8%.

Le résultat net ressort à 1 028 MFCFA en progression de 28,2%.

Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires ressort à 6 286 MFCFA vs 5 184 MFCFA en 2022, soit une évolution de +21,3%.

Le Résultat Net Non-Vie ressort déficitaire de 1 108 MFCFA contre un bénéfice de 143 MFCFA en 2022.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Le Chiffre d'affaires 2023 ressort à 18 085 MFCFA, en hausse de 12,1% par rapport à 2022.

Le résultat net ressort à 2 099 MFCFA contre 1 460 MFCFA en 2022, soit une progression de 43,8%.

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires Côte d'Ivoire Non-Vie ressort à 6 143 MFCFA vs 4 891 MFCFA en 2023, soit une évolution de +25,6%.

Le Résultat net Non-Vie ressort déficitaire de 165 MFCFA contre 27,3 MFCFA en 2022.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Le Chiffre d'Affaires ressort à 7 633 MFCFA en progression de 23,7% comparé à 2022.

Le résultat net Vie 2023 ressort à 411 MFCFA contre 506,4 MFCFA en 2022, soit une baisse de -18,8%.

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)

Le Chiffre d'Affaires Pro Assur SA ressort à 4 165 MFCFA contre 2 972 MFCFA en 2022, soit une évolution de 40,2%.

Le résultat net est déficitaire de -698,3 MFCFA contre un déficit -698,3 MFCFA à fin 2022.

Wafa Life Insurance Egypt

Le Chiffre d'Affaires Wafa Life Insurance Egypt ressort à 173,5 MEGP vs. 101,9 MEGP en 2022.

Le résultat net est déficitaire de 38,3 MEGP à fin 2023 contre -24,9 MEGP en 2022.

FILIALES EN AFRIQUE

Attijariwafa bank se positionne en tant que véritable banque panafricaine avec une présence soutenue au Maghreb et dans les zones économiques intégrées UMOA et CEMAC.

Conformément à ses orientations stratégiques à l'international, le groupe Attijariwafa bank continue de conforter sa vocation d'acteur régional de référence et renforce son rôle dans le développement économique régional et la coopération Sud-Sud.

Les filiales de la Banque de Détail à l'International ont enregistré des performances mitigées au titre de l'année 2023.

Afrique du Nord

Le Groupe Attijariwafa bank est implanté au Maghreb à travers ses filiales Attijari bank Tunisie (ABT) et Attijari bank Mauritanie (ABM) et Attijariwafa bank Egypt.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2023	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dépôts	32 380	1 776	24 424
Crédits nets	22 635	1 455	14 475
Total bilan	37 558	2 324	28 363
PNB	2 129	204	1 763
RN	686	24	658
Réseau*	185	26	63

(*) yc les bureaux directs

CONTRIBUTIONS (DONNÉES 2023)	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dettes envers la clientèle	7,4%	0,4%	4,8%
Prêts et créances sur la clientèle	6,4%	0,3%	3,5%
Total bilan	5,6%	0,3%	4,7%
PNB	7,1%	0,7%	5,8%
RN	6,2%	1,0%	2,3%

Contribution dans le groupe (comptes IFRS)

Zone UMOA

Le Groupe Attijariwafa bank opère au Sénégal à travers la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest et le Crédit du Sénégal. Il est présent en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo à travers la Société Ivoirienne de Banque, la Banque Internationale pour le Mali et la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2023	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dépôts	20 278	3 317	21 597	5 234	1 988
Crédits nets	16 627	2 903	17 302	2 559	1 670
Total bilan	25 096	4 688	26 796	6 600	3 090
PNB	1 872	289	1 597	373	152
RN	796	108	727	-78	34
Réseau*	99 ¹	7	70	48	13

(1) yc Bénin, Burkina-Faso et Niger

(*) yc les bureaux directs

CONTRIBUTIONS (DONNÉES 2023)	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dettes envers la clientèle	4,6%	0,7%	5,0%	1,2%	0,4%
Prêts et créances sur la clientèle	4,2%	0,7%	4,4%	0,6%	0,4%
Total bilan	3,8%	0,7%	4,1%	1,1%	0,5%
PNB	6,2%	1,0%	5,4%	1,2%	0,5%
RN	9,9%	1,8%	8,5%	-0,3%	0,4%

Contribution dans le groupe (comptes IFRS)

Zone CEMAC

La zone CEMAC est couverte par les filiales suivantes : l'Union Gabonaise de Banque, le Crédit du Congo et la Société Camerounaise de Banque.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2023	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dépôts	6 661	3 657	11 460
Crédits nets	4 913	2 182	7 962
Total bilan	9 746	5 082	14 151
PNB	900	478	922
RN	419	247	256
Réseau*	22	28	54

(*) yc les bureaux directs

CONTRIBUTIONS (DONNÉES 2023)	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dettes envers la clientèle	1,6%	0,9%	2,7%
Prêts et créances sur la clientèle	1,3%	0,5%	2,1%
Total bilan	1,6%	0,8%	2,1%
PNB	3,0%	1,7%	3,1%
RN	5,0%	3,5%	2,2%

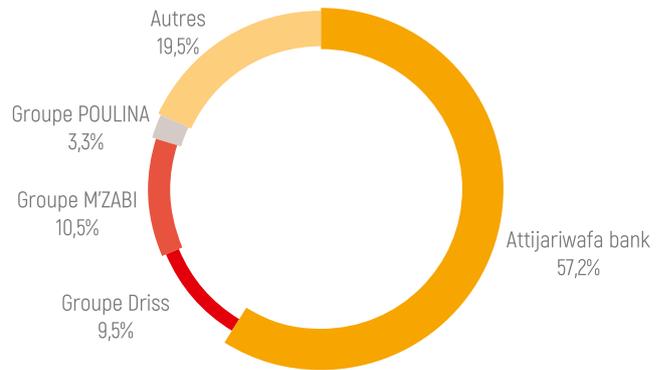
Contribution dans le groupe (comptes IFRS)

Zoom Attijari bank Tunisie (ABT)

FAITS MARQUANTS EN 2023

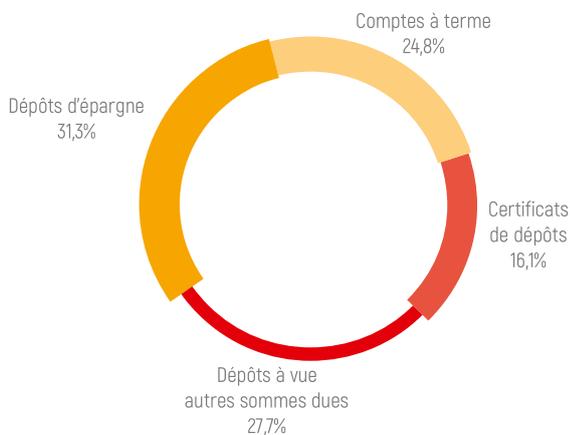
- Attijari bank Tunisie a procédé à l'augmentation de son capital social. Cette augmentation est réservée intégralement au personnel actif et permanent de la banque et à celui de ses filiales pour porter le capital de 203 709 985 dinars à 210 000 000 dinars.
- Attijari bank Tunisie et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) renouvellent leur engagement en faveur de l'autonomisation économique, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, bâtissant sur la collaboration entamée depuis 2020.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE ABT EN 2023



PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE TUNISIEN

Structure des dépôts en 2022



	2023	2022	2021
Nombre de banques résidentes	22	22	23
Réseau d'agences	Nd	2 031	1 992
Nombre d'habitants par agence bancaire (en milliers)	Nd	5,81	5,92
Total actifs/PIB (%)	Nd	114	116
Taux directeur	8,00%	7,25%	6,25%

Source : Banque Centrale Tunisienne

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE ATTIJARI BANK TUNISIE

Au titre de l'année 2023, les réalisations d'Attijari bank Tunisie marquent une bonne performance. Les dépôts se sont accrus de 7,6% à 32,4 milliards de dirhams et les crédits s'élevèrent à 22,6 milliards de dirhams.

La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 2,1 milliards de dirhams, en hausse de 14,9% par rapport à 2022. Le résultat net ressort à 695,1 millions de dirhams en progression de 14,3%.

(En Mrds de Dhs)	2023	2022
Total Dépôts	32,4	30,1
Total Crédits nets	22,6	22,7
Total bilan	37,6	35,2
PNB (comptes sociaux)	2,1	1,9
RN (comptes sociaux)	0,69	0,61
RoE	20,4%	19,6%
PDM dépôts	11,3%	11,2%
PDM crédits	8,6%	8,2%
Nombre d'agences	185	190

Cours constant TND/MAD : TC : 3,2233, TM : 3,26824
PDM crédits et dépôts au 31 décembre 2023

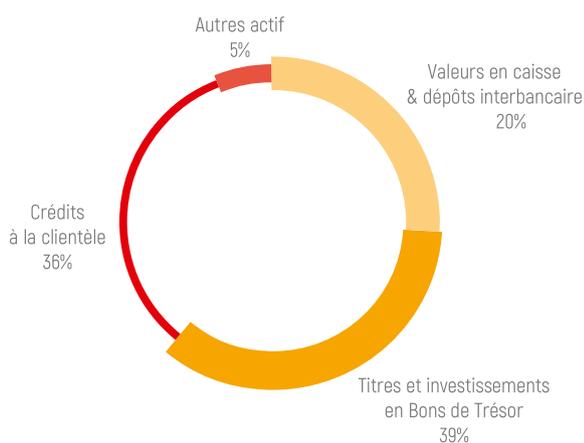
Zoom Attijariwafa bank Egypt (ABE)

FAITS MARQUANTS EN 2023

- Attijariwafa bank Egypt a remporté le prix du magazine EMEA Finance pour la meilleure opération de titrisation en Afrique pour l'année 2022. Cette recon est venue récompenser la participation de la banque, avec 7 autres banques, à la clôture réussie de la plus grande obligation de titrisation sur le marché égyptien - El-Taameer Securitization Company 7e émission de titrisation d'une valeur de 20 milliards EGP et un portefeuille détenu par la New Urban Communities Authority.
- Attijariwafa Bank Egypt rejoint la liste des premières banques à atteindre le capital minimum et porte son capital émis à sept milliards de livres égyptiennes (Conformément à la loi n° 194 de 2020 de la Banque centrale d'Égypte concernant l'augmentation du capital minimum des banques pour atteindre cinq milliards de livres égyptiennes) ;

PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE EGYPTIEN

Structure du bilan du secteur bancaire en 2022



	2023	2022	2021
Nombre de banques	36**	37	38
Réseau d'agences	4 638**	4 630	4 601
Ratio de transformation	52,4%*	48,0%	48,3%
Réserves obligatoires	18%	18%	14%
Taux directeur	16,75%	16,75%	8,75%
Taux de contentialité	3,3%*	3,3%	3,4%
Taux de couverture	88,6%*	91,9%	92,3%
Taux de solvabilité	18,1%*	18,9%	22,2%

Source : Banque Centrale Egyptienne

(*) Données au 30 septembre 2023 - (**) Données au 30 juin 2023

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE ATTIJARIWAFABANK EGYPT

Au titre de l'année 2023, Attijariwafa bank Egypt réalise une bonne croissance de son activité. En effet, les crédits s'accroissent de 35,5% s'établissant à 14,5 milliards de dirhams. Pour leur part, les dépôts totalisent 24,4 milliards de dirhams en hausse de 45,4% par rapport à l'année 2022.

En termes de résultats, le PNB s'accroît de 59,3% à 1,8 milliard de dirhams. Le résultat net ressort, quant à lui, à 658,4 millions de dirhams en hausse de 93,2%.

(En Mrds de Dhs)	2023	2022
Total Dépôts	24,4	16,8
Total Crédits nets	14,5	10,7
Total bilan	28,4	20,2
PNB (comptes sociaux)	1,8	1,1
RN (comptes sociaux)	0,66	0,34
RoE	7,2%	9,6%
PDM dépôts	0,8%	0,6%
PDM crédits	0,8%	0,8%
Nombre d'agences	63	64

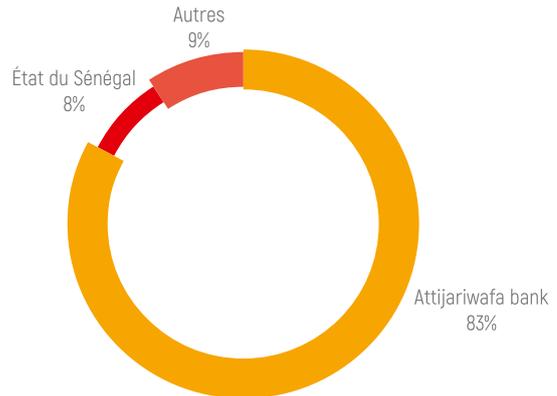
Cours constant EGP/MAD : TC : 0,3199 ; TM : 0,32827
PDM crédits et dépôts au 31 décembre 2023

Zoom Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO)

FAITS MARQUANTS EN 2023

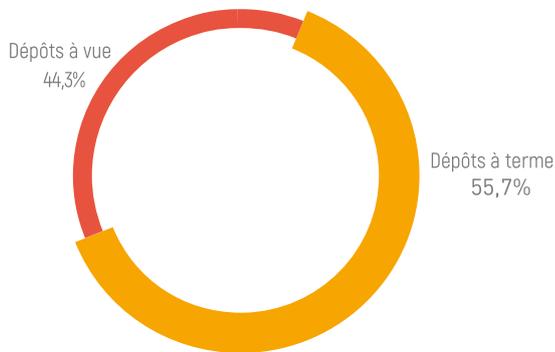
- CBAO Groupe Attijariwafa bank poursuit le développement de son réseau de distribution dans la sous-région à travers l'ouverture d'une nouvelle agence dans la ville de Maradi au Niger
- CBAO confirme son soutien au développement des projets d'infrastructure de grande envergure en Afrique à travers le financement d'un programme d'investissement de 132 milliards FCFA (201 millions d'EURO) en faveur de SECAA, filiale d'Eiffage.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE CBAO EN 2023



PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE SENEGALAIS

Structure des dépôts du secteur bancaire en 2022



	2023	2022	2021
Nombre de banques	Nd	27	25
Réseau d'agences	Nd	550	532
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	3,25%	2,25%	2,00%
Taux du guichet de prêt marginal	5,25%	4,25%	4,00%
Coefficient des réserves obligatoires	3,00%	3,00%	3,00%

Source : BCEAO

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE LA CBAO

Au terme de l'année 2023, les dépôts de la CBAO s'accroissent de 10,3% à 20,3 milliards de dirhams. De son côté, l'encours des crédits nets s'établit à 16,6 milliards de dirhams en 2023, enregistrant une croissance de 14,5%.

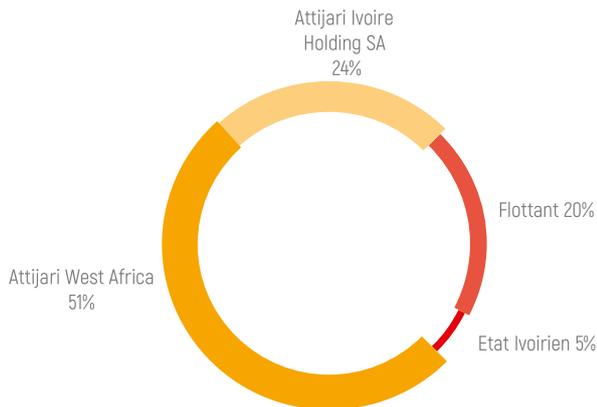
Le produit net bancaire de la CBAO se fixe à 1,9 milliard de dirhams, en amélioration de 21,3% par rapport à l'année 2022. Pour sa part, le résultat net s'accroît de 38,6% à 796,0 millions de dirhams.

(En Mrds de Dhs)	2023	2022
Total Dépôts	20,3	18,4
Total Crédits nets	16,6	14,5
Total bilan	25,1	22,3
PNB (comptes sociaux)	1,9	1,5
RN (comptes sociaux)	0,80	0,57
RoE	29,3%	23,9%
PDM dépôts	13,6%	12,9%
PDM crédits	13,4%	12,9%
Nombre d'agences*	99	97

Cours FCFA/MAD : TC : 0,01668 ; TM : 0,01671
 (*) y.c. Burkina Faso, Niger et Bénin
 PDM crédits et dépôts au 31 décembre 2023

Zoom Société Ivoirienne de Banque (SIB)

RÉPARTITION DU CAPITAL DE SIB EN 2023

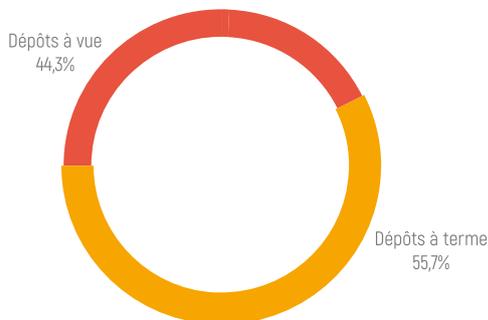


FAITS MARQUANTS EN 2023

- Signature avec Proparco d'un protocole d'accord pour soutenir les entreprises ivoiriennes impactées par la crise sanitaire. Ce partenariat permettra notamment de déployer la garantie Choose Africa Résilience mise en place par Proparco pour répondre à la crise ;
- Inauguration d'une nouvelle agence à Attécoubé, portant à 68 le nombre d'agences.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN

Structure des dépôts du secteur bancaire en 2022



	2023	2022	2021
Nombre de banques	29	28	28
Réseau d'agences	Nd	664	733
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	3,50%	2,25%	2,00%
Taux du guichet de prêt marginal	5,50%	4,25%	4,00%
Coefficient des réserves obligatoires	3,00%	3,00%	3,00%

Source : BCEAO

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DE LA SIB

Au terme de l'année 2023, les dépôts de la SIB s'élèvent à 21,6 milliards de dirhams, marquant un accroissement de 1,8%. L'encours des crédits nets s'accroît, quant à lui, de 7,6% s'établissant à 17,3 milliards de dirhams.

Le produit net bancaire de la SIB s'établit à 1,6 milliard de dirhams, en hausse de 14,5% par rapport à 2022. Le résultat net se fixe à 727,0 millions de dirhams en 2023 en progression de 8,5% par rapport à l'année précédente.

(En Mrds de Dhs)	2023	2022
Total Dépôts	21,6	21,2
Total Crédits nets	17,3	16,1
Total bilan	26,8	25,0
PNB (comptes sociaux)	1,6	1,4
RN (comptes sociaux)	0,73	0,67
RoE	26,5%	25,9%
PDM dépôts	8,6%	8,3%
PDM crédits	9,1%	9,0%
Nombre d'agences	70	70

Cours FCFA/MAD : TC : 0,01668 ; TM : 0,01671
PDM crédits et dépôts au 30 septembre 2023

RESULTATS CONSOLIDES

Le groupe Attijariwafa bank publie, depuis le 30 juin 2007, ses résultats consolidés selon les normes IFRS.

En plus de ses filiales spécialisées basées au Maroc, la banque a entamé son développement régional en 2005 avec l'acquisition, en consortium avec Grupo Santander, de 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie, devenue depuis Attijaribank Tunisie. A fin décembre 2023, le Groupe détient une participation de 57,21% de la banque tunisienne.

En juillet 2006, Attijariwafa bank a développé un greenfield au Sénégal et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal.

En novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de la CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). En décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.

En 2009, Attijariwafa bank, accompagnée par son actionnaire de référence SNI, a acquis 51,0% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. Dans la même année, la banque a également procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli. Au premier semestre 2018, la participation d'Attijariwafa bank dans BIM a été portée à 66,3% faisant suite à une augmentation de capital de la filiale malienne.

En décembre 2009, le Groupe a finalisé l'acquisition de 95% du Crédit du Sénégal, 58,7% de l'Union Gabonaise de Banque, 91,0% du Crédit du Congo et de 51,0% de la Société Ivoirienne de Banque.

En 2010, le Groupe a consolidé sa position d'acteur de référence régional avec l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso.

Au courant de l'année 2011, le périmètre s'est consolidé avec la finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et la prise de contrôle de 80% de BNP Paribas Mauritanie.

Au titre du quatrième trimestre 2013, Attijariwafa bank a intégré dans le périmètre de consolidation la Banque Internationale pour l'Afrique (Togo) suite à l'acquisition de 55,0% de son capital. L'année a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger. A fin décembre 2023, le Groupe détient une participation de 57,12% de la Banque Internationale pour l'Afrique (Togo).

En septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. A fin décembre 2020, le Groupe détient 67% du capital de la SIB.

Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,07% (contre une participation de 52% précédemment).

Dans le cadre de l'accord signé avec Barclays Bank PLC pour l'acquisition de sa filiale égyptienne, Attijariwafa bank et SNI se sont alliées dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a permis de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international notamment en Egypte et plus généralement dans les pays africains anglophones.

En date du 3 mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé la réalisation effective de 100% de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Principales filiales du périmètre de consolidation

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore (BMET)	Banque de Détail à l'International (BDI)	Filiales financières spécialisées (FFS)	Assurance (ASI)
- Attijariwafa bank	- Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	- Wafasalaf	- Wafa Assurance
- Attijariwafa bank Europe	- Attijari bank Tunisie	- Wafabail	- Attijari Assurance Tunisie
- Attijari International Bank	- La Banque Internationale pour le Mali	- Wafa Immobilier	- Wafa IMA Assistance
- Attijari Finances Corp.	- Crédit du Sénégal	- Attijari Immobilier	- Wafa Assurance Cameroun
- Wafa Gestion	- Union Gabonaise de Banque	- Attijari Factoring Maroc	- Wafa Assurance Sénégal
- Attijari Intermédiation	- Crédit du Congo	- Wafacash	- Wafa Assurance Côte d'Ivoire
	- Société Ivoirienne de Banque	- Wafa LLD	- WG Bond Fund
	- Société Commerciale de Banque Cameroun	- Bank Assafa	- Wafa Assurance UMOA
	- Attijaribank Mauritanie		
	- Banque Internationale pour l'Afrique au Togo		
	- Attijariwafa bank Egypt		
	- Succursale Burkina		
	- Succursale Benin		
	- Succursale Niger		

ANALYSE DE L'ACTIVITE CONSOLIDEE

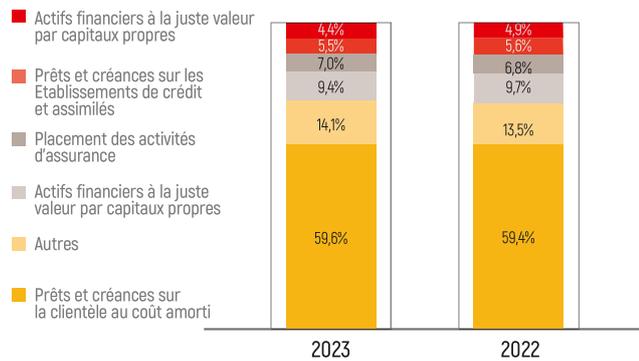
Total bilan

Au terme de l'exercice 2023, le total bilan du groupe Attijariwafa bank totalise 659,0 milliards de dirhams, en progression de 5,4% comparativement à l'année précédente.

Par zone géographique, le total bilan est concentré à hauteur de 74,1% au Maroc. Le reste est réparti entre l'Afrique du Nord, l'UMOA, la CEMAC et l'Europe.

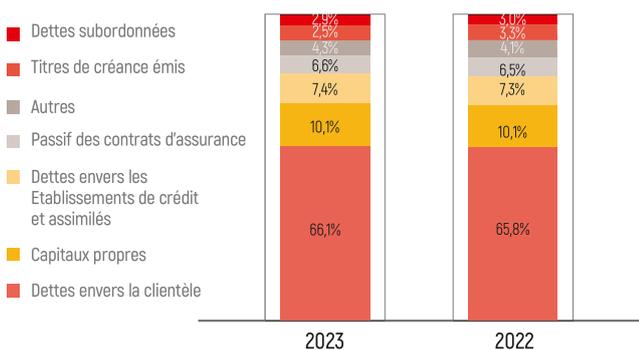
Au niveau bilanciel, le total actif est représenté pour 59,6% par les prêts et créances sur la clientèle, de 9,4% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 4,4% par les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 73,3% du total bilan.

Structure des emplois



L'augmentation de l'actif recouvre essentiellement des éléments ci-après :

- La hausse de 5,7% à 392,6 milliards de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'accroissement de 3,0 % à 36,3 milliards de dirhams des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti ;
- Et, la hausse de 1,4% à 61,7 milliards de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par résultat.



En contrepartie, l'augmentation du passif est principalement redevable à :

- L'appréciation de 5,9% à 435,5 milliards de dirhams des dettes envers la clientèle ;
- L'accroissement de 6,0% à 48,5 milliards de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés ;
- Et, l'amélioration de 6,1% à 66,7 milliards de dirhams des capitaux propres.

Ressources

Représentant 66,1% du total bilan, les dépôts clientèle totalisent, au terme de l'année 2023, 435,5 milliards de dirhams contre de 411,4 milliards de dirhams une année auparavant. Cette tendance est le résultat de :

- L'augmentation de 6,6% à 298,8 milliards de dirhams des dépôts BMET ;
- La hausse de 4,1% à 129,9 milliards de dirhams des dépôts de la BDI ;
- Et, l'accroissement de 10,4% à 6,9 milliards de dirhams des dépôts des FFS.

Les fonds propres consolidés se chiffrent à 66,7 milliards de dirhams, en hausse de 6,1% comparativement à l'année précédente.

Emplois

A l'issue de l'année 2023, les prêts et créances sur la clientèle se raffermissent de 5,7% s'établissant à 392,6 milliards de dirhams. Cette croissance est le résultat de la hausse respective des crédits clientèle de la Banque au Maroc Tanger et zone offshore (+6,1%), de la Banque de Détail à l'International (+5,8%), des filiales de Financement Spécialisées (+3,0%) et de l'Assurance (-24,9%).

Il en ressort un taux de transformation de 90,2% contre 90,3% une année auparavant.

Solvabilité du Groupe

En termes de ratio prudentiel, le groupe Attijariwafa bank prévoit, au 31 décembre 2023, un ratio Tier 1 de 11,28% et un ratio de solvabilité de 12,26%, au-delà des seuils réglementaires de 9% et de 12% respectivement.

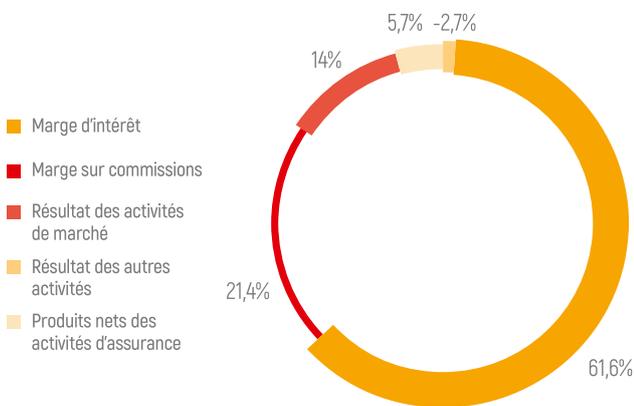
RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE ATTIJARIWAFABANK

Le produit net bancaire consolidé

Au 31 décembre 2023, le produit net bancaire consolidé s'établit à 29,9 milliards de dirhams contre 25,9 milliards de dirhams en 2022. Cette amélioration de 15,5% recouvre :

- Une hausse de 13,0% à 18,4 milliards de dirhams de la marge d'intérêt ;
- Une progression de 11,2% à 6,4 milliards de dirhams de la marge sur commissions ;

A fin 2023, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :



Par pôle d'activité, cette évolution est ventilée comme suit :

- Hausse de 21,9% à 14,9 milliards de dirhams du PNB de BMET ;
- Amélioration de 4,6% à 2,8 milliards de dirhams du PNB des FFS ;
- Croissance de 12,2% à 11,0 milliards de dirhams du PNB de la BDI ;
- Et, augmentation de 0,6% à 1,5 milliard de dirhams du PNB de l'Assurance.

Le résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation (RBE) enregistre un accroissement de 19,9 % à 17,8 milliards de dirhams. Pour leur part, les charges générales d'exploitation y compris les dotations aux amortissements et aux dépréciations augmentent de 9,5% à 12,2 milliards de dirhams. Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 40,7% contre 42,9% en 2022.

Le coût du risque

Le coût du risque se fixe à 4,0 milliards de dirhams. Rapporté au total encours, le coût du risque s'établit à 0,95% contre 0,80 % l'année dernière. De son côté, le taux de contentialité se fixe à 7,2% en hausse par rapport à fin 2022 (0,2 pt).

Le résultat net consolidé

Au terme de l'année 2023, le résultat net consolidé du Groupe s'accroît de 19,9% s'établissant à 9,1 milliards de dirhams.

Le résultat net part du groupe

Au final, le résultat net part du groupe ressort à 7,5 milliards de dirhams, en hausse de 23,0%.

La rentabilité des capitaux propres tangibles -RoA TE*- s'établit à 19,2% en 2023. Pour sa part, le -RoA A**- se fixe à 1,41%.

Evolution des contributeurs au Résultat Net Part du Groupe au 31/12/2023

Banque Maroc, Europe et zone Offshore	+39,0%
Filiales Financières Spécialisées	-7,5%
Assurance	-9,9%
Banque de Détail à l'International	+14,3%

Note : Les montants de l'année 2022 ont été retraités suite à la première application rétrospective de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » par les filiales du secteur de l'assurance.

(*) RoA TE = RNP / Moyenne des Capitaux propres tangibles

(**) RoA A = RN / Moyenne Total bilan

Perspectives et orientations stratégiques du groupe

Financement de l'économie réelle et accompagnement des clients

Attijariwafa bank a confirmé son positionnement d'acteur majeur dans la **collecte de l'épargne** et le **financement de l'économie réelle**. Au Maroc, ce soutien s'est traduit par :

- Une production en 2023 de **9,2 milliards de dirhams** de crédits **aux ménages**, contribuant à financer la consommation et l'accès au logement ;
- L'octroi, au titre de l'année 2023, de **7,8 milliards de dirhams** de crédits aux très petites et moyennes entreprises ;
- Le financement de l'investissement à travers la hausse des crédits à l'équipement de **+7,0%** à **68,4 milliards de dirhams** fin 2022 (part de marché de **30%**) ;
- Une progression des crédits aux entreprises de **+7,7%** à **200,6 milliards de dirhams** fin 2023, progression supérieure de 1,2 point à celle du secteur (+6,5% en 2023) ;
- Le **financement de l'Etat** en tant que premier intervenant en valeurs du trésor avec une **part de marché de 31% en 2023** ;
- De manière générale, la progression des crédits à l'économie au Maroc de **+5,8%** (**+14,7 milliards de dirhams à 270,5 milliards de dirhams** à fin 2023) et la consolidation des parts de marché relatives aux crédits à l'économie passant de 26,1% décembre 2022 à **26,4%** en décembre 2023 (soit **+0,3 point**) ;
- Concernant la **collecte de l'épargne**, les **dépôts** ont progressé de **+7,3%** à **293,6 milliards de dirhams** (part de marché **+0,92 point**), la gestion d'actifs et l'épargne assurance de **+8,6%** à **158,8 milliards de dirhams**.

Par ailleurs, les filiales de la **Banque de Détail à l'International (BDI)** ont vu leurs dépôts et crédits croître de manière soutenue respectivement de **+12,2%** à **129,9 milliards de dirhams** et **+13,4%** à **97,6 milliards de dirhams** (à cours de change constants).

Renforcement des fonds propres, de la solidité financière et financement de la croissance

Au titre de l'année 2023, Attijariwafa bank affiche un **bilan solide**, des ratios de **solvabilité en amélioration notable** et une rentabilité aux meilleurs standards. Le RoaA² s'établit à **1,41%** en 2023 contre **1,24%** en 2022 et le RoaTE³ s'élève à **19,2%** contre **16,6%** en 2022.

Au titre de l'exercice 2023, Attijariwafa bank a clôturé avec succès une émission de fonds propres additionnels de catégorie 1 totalisant **2 milliards de dirhams**. Cette opération a permis à Attijariwafa bank de renforcer sa solidité financière avec des impacts de **68 et 41 points de base sur les ratios de solvabilité** sur base sociale et consolidée respectivement et d'accroître ses capacités à financer l'économie.

Exécution maîtrisée du plan stratégique @mbitions 2025

Les équipes d'Attijariwafa bank entament l'exercice 2024 avec optimisme, malgré le contexte incertain, engagées à **accompagner les clients et les communautés** dans les pays de présence en contribuant à relever les **immenses défis économiques, environnementaux et sociétaux** et déterminées à poursuivre **l'exécution disciplinée du plan stratégique « @mbitions 2025 »** lancé en 2021.

Pour rappel, ce plan est construit autour de **3 grandes ambitions** :

- Renforcement de la position d'Attijariwafa bank en tant que **Groupe bancaire et financier africain leader** dans le but de générer une **croissance responsable et durable** dans ses régions de présence et sur de nouveaux territoires ;
- Consolidation de la construction d'une **banque relationnelle et citoyenne de référence, innovante, agile, compétitive** et tirant profit de **la transformation digitale et technologique** et des **ruptures** en cours en matière de **data** et **d'intelligence artificielle** ainsi que des synergies entre toutes les composantes du Groupe ;
- Poursuite de l'alignement avec les meilleurs standards internationaux en termes de **gouvernance et de responsabilité sociétale et environnementale**, d'investissement dans le **capital humain**, d'efficacité opérationnelle, de maîtrise **des risques** et de **conformité** permettant ainsi d'assurer une **croissance saine et pérenne**.

(1) Les montants de l'année 2022 ont été retraités suite à la première application rétrospective de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » par les filiales du secteur de l'assurance.

(2) RoaA = RN / Moyenne Total bilan

(3) RoaTE = RNPG / Moyenne des Capitaux propres tangibles

GESTION GLOBALE DES RISQUES

MISSION ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

Cette configuration consacre le principe de globalité dans la Gestion des Risques du Groupe et confirme son indépendance totale vis-à-vis des autres pôles et métiers de la Banque. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prises de risque et dans le contrôle.

La GGRG a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du groupe, de les mesurer et les contrôler. La fonction exerce un contrôle permanent, le plus souvent a priori, nettement différencié de celui de l'Audit Interne, effectué de façon périodique et a posteriori.

Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risque, à analyser les portefeuilles de crédit avec une vision prospective, à approuver les crédits aux entreprises et particuliers et les activités de trading et à garantir la qualité et l'efficacité de suivi du risque.

Les principaux risques sont identifiés en cinq familles :

- **Risque de crédit et de contrepartie** : risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés ;
- **Risque de Marché** : risque de perte liée aux évolutions défavorables des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des actions et des matières premières, ...) ;
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

- **Risque pays**: le risque pays représente une agrégation des risques élémentaires résultant de la vulnérabilité à l'environnement économique, financier, politique, juridique ou sociale d'un pays étranger pouvant affecter les intérêts financiers de la banque.
- **Risques Asset Liability Management** : les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.
- L'organisation de la Gestion des Risques est calquée sur la typologie des risques telle qu'elle a été définie par les accords de Bâle II. Elle est organisée autour des entités suivantes :

Risque de contrepartie

En amont

- Formuler des recommandations en matière de politique de crédit ;
- Analyser et instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la banque par le paradigme contrepartie/transaction ;
- Evaluer la consistance et la validité des garanties ;
- Apprécier le volume d'activité de la relation, le bien-fondé économique des financements sollicités.

En aval

- Passer en revue régulièrement l'ensemble des engagements pour qualifier le portefeuille par famille de risque ;
- Appréhender les créances présentant des signes de difficulté et repérer les incidents de paiement ;
- Suivre avec le réseau la récupération de ces créances ;
- Provisionner les créances classées en souffrance.

Risque opérationnel

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ».

L'entité ROJH a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Risque pays

- Diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- Elaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Risque de marché

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Risque ALM

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendue sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La démarche ALM poursuit un processus d'identification, d'évaluation et de gestion des positions de risque prises. La définition des règles d'écoulement et de traitement des postes du bilan à travers des études économiques et financières est l'une des étapes fondamentales de la démarche ALM.

DISPOSITIONS GENERALES

1- Gouvernance et organisation

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques précisent et appliquent de façon systématique les principes de gestion arrêtés par les instances de la banque.

Pour une meilleure coordination des actions communes, les responsabilités des principaux acteurs ont été bien définies.

Ces acteurs sont :

1. Conseil d'Administration
2. Direction Générale
3. Comités de Décision
4. Gestion Globale des Risques

Rôle du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration a pour responsabilités :

- de définir et revoir périodiquement la stratégie commerciale et les politiques de gestion des risques ;
- d'appréhender les risques principaux auxquels s'expose la banque dans ses activités ;
- de valider les limites globales de risques et de s'assurer

que la Direction Générale et les Comités de décision prennent les mesures nécessaires pour identifier, mesurer, suivre et contrôler ces risques, les limites de risques doivent être fixées en tenant compte des fonds propres ;

- d'approuver la structure organisationnelle ;
- de s'assurer que la Direction Générale vérifie l'efficacité du dispositif de contrôle interne.

Rôle de la Direction Générale :

La Direction Générale est l'organe exécutif, elle a pour responsabilités :

- de mettre en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration ;
- de mettre en œuvre les processus et les moyens permettant d'identifier, mesurer, suivre et contrôler les risques liés aux activités commerciales ;
- de mettre en place et de maintenir l'organisation chargée de la gestion des opérations commerciales et du suivi des risques ;
- de mettre en place les normes et méthodes de contrôle interne ;
- d'informer le Conseil d'Administration des éléments essentiels et des conclusions qui peuvent être dégagées des mesures des risques auxquels la banque est exposée ;
- d'associer le Conseil d'Administration dans le pilotage des activités de marché en lui soumettant, pour approbation, les politiques développées pour la gestion des risques.

Rôle des Comités :

Comité des Grands Risques

Au sein du conseil d'administration et présidé par le Président Directeur Général, ce comité examine et autorise les opérations importantes qui engagent le groupe (crédits, recouvrement, investissements, achats,...) au-delà d'un certain seuil.

Désormais, Ce comité supervise l'évolution des indicateurs de risque et fixe les orientations en matière de gestion des risques.

Comité d'Audit et des Comptes

Au sein du conseil d'administration, le comité d'audit et des comptes joue un rôle essentiel dans l'évaluation de la qualité du dispositif de gestion des risques et de contrôle interne. Il est chargé particulièrement du :

- Examiner la cohérence du cadre interne de suivi des risques avec les procédures, les lois et les réglementations en vigueur
- Emettre une opinion sur la politique de provisionnement globale du groupe
- Suivre l'évolution globale du portefeuille en particulier le cout du risque

Comité de Risque de Crédit Groupe

Le Comité de Crédit Groupe est compétent dans l'ensemble des engagements du groupe Attijariwafa bank jusqu'à une limite de 600 millions de dirhams.

Il fixe également, sur proposition du Correspondent Banking, les limites de contrepartie accordées aux banques internationales.

Comité Risque de Marchés (CRM)

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés selon toutes ses formes. Il a comme responsabilités :

- le suivi et l'analyse des risques de marchés et leur évolution ;
- il s'assure du respect des indicateurs de surveillance, des règles spécifiques de gestion et des limites définies ;
- Il octroie des limites aux différentes lignes de produits dans le cadre des stratégies fixées par la banque.

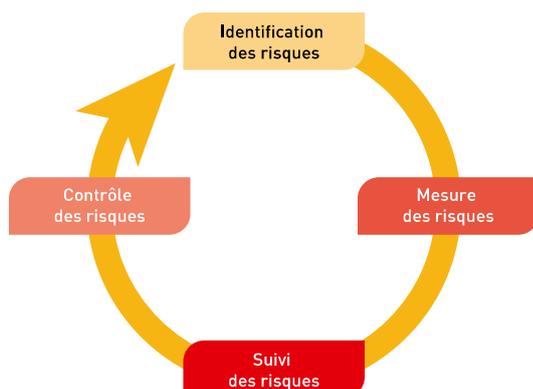
Rôle de la Gestion Globale des Risques :

Elle assure le rôle de supervision des méthodologies et des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels. Ses principales responsabilités sont :

- Formuler des recommandations en matière de politiques de risque ;
- Instruire les demandes de limites de crédit et de trading avant de les soumettre au comité compétent ;
- Assurer le suivi des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels en procédant à la consolidation de l'ensemble des expositions de la banque ;
- Valider les principes du dispositif et les méthodes de mesure en s'assurant notamment de leur homogénéité avec celles du Groupe ;
- Valider les modèles internes et les modèles des logiciels utilisés pour la valorisation des instruments financiers.

2- Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités :



L'identification des risques :

L'identification des risques consiste en un inventaire complet et détaillé des risques et des facteurs inhérents à chaque risque.

L'actualisation régulière de cet inventaire s'impose pour tenir compte de l'évolution des facteurs générateurs de risques et des changements induits par l'actualisation des orientations et politiques de gestion.

L'entité Contrôle et Méthodes est chargée de cette fonction aussi bien dans l'activité courante et que dans la phase de lancement de nouveaux produits ou activités. Elle s'appuie également sur les rapports et notes du Contrôle Interne.

La mesure des risques :

Il s'agit d'évaluer la probabilité d'occurrence des risques et leurs conséquences financières sur les positions ou le patrimoine de la banque ;

Les méthodes de mesure des risques adoptées s'inspirent largement des « saines pratiques » édictées par le Comité de Bâle et en conformité avec la réglementation prudentielle et sous le pilotage des Comités de Risques et la GGR.

La banque s'engage à investir dans la mise en place de techniques avancées en matière de gestion des risques intégrant ainsi les nouveaux développements en vue de la préparation pour l'application des méthodes internes.

La maîtrise des risques :

Il s'agit des mesures prises par la banque pour limiter les risques à des niveaux acceptables.

Le contrôle des risques :

Cette dernière étape englobe la surveillance et le pilotage de la gestion des risques et permet également d'identifier de nouvelles zones de risques et d'ajuster les limites en fonction de leur évolution.

I – Cadre d'Appétence au Risque (RAF)

1.1 Stratégie en matière de risques

La stratégie du Groupe en matière de risques consiste à employer son capital disponible afin d'optimiser l'équilibre entre rendement et risque de façon à mettre en œuvre sa stratégie tout en conservant un niveau approprié de capital économique (i.e. permettant de couvrir les risques) et de capital réglementaire. En conséquence, les objectifs de la gestion des risques du Groupe sont les suivants :

- Mettre en place une gestion rigoureuse des risques à tous les niveaux de l'activité, basée sur la détermination et le respect d'appétences au risque clairs ;
- S'assurer que l'allocation de fonds propres est ainsi effectuée dans le but d'obtenir les meilleurs rendements sur une base pondérée des risques ; et
- Répondre aux attentes de nos actionnaires et parties prenantes quant au fait que nous conservons des excédents de capital afin de garantir que nous pourrions honorer nos engagements, même dans le cas où des risques extrêmes devaient se matérialiser.

Le Cadre de gestion des risques d'Attijariwafa Bank fait partie intégrante des processus et du cadre de décision du Management et du Conseil d'Administration et a vocation à aider à la réalisation de ces objectifs. Attijariwafa Bank s'efforce d'intégrer la prise de décision fondée sur le risque dans l'élaboration de sa stratégie et dans son processus de planification financière et opérationnelle, permettant ainsi que le business plan soit examiné sous l'angle des risques et que le plan amène le Groupe à passer de son profil de risque actuel au profil de risque souhaité (tenant compte des préférences de risques approuvées par Attijariwafa Bank).

Le processus d'élaboration de la stratégie et de planification financière et opérationnelle doit impérativement aider le Groupe à atteindre un équilibre risque/rémunération optimal. Ceci implique un examen du portefeuille d'opportunités identifiées, au regard de l'environnement concurrentiel, des ressources en interne et de la capacité de l'organisation à prendre des risques ou de son appétence au risque, en tenant compte du Groupe dans son ensemble et de son profil de risque. Dans le cadre de ce processus, notre modèle économique (i.e. la façon dont nous entendons dégager des bénéfices) et les hypothèses sous-jacentes à ce modèle économique doivent impérativement être présentés de manière explicite.

Les discussions entourant la planification doivent impérativement tenir compte de la nature et du type de risques auxquels le Groupe est exposé, en se concentrant sur les risques de surestimation et de sous-estimation de la solidité de notre bilan économique, de notre position de liquidité et de notre réputation. Le Groupe doit impérativement mesurer et contrôler les risques qu'il a pris en toute connaissance de cause, tout en surveillant les risques qui évoluent, émergent ou pourraient émerger

et qui pourraient avoir un impact sur le capital, la position de liquidité, la valeur de la marque et autres indicateurs considérés comme clés pour le Groupe.

Des analyses de scénarios et des stress tests (y compris les stress tests inversés) doivent impérativement être réalisés pour les business plans et les projets et être utilisés lors de la prise de décision.

Il convient que les objectifs fixés reflètent les rendements attendus par le Groupe, au regard des risques. Le cadre de gestion de la performance doit impérativement fournir des informations pertinentes, exactes et en temps voulu, qui favorisent la compréhension des risques et des rendements afin d'étayer la prise de décision.

L'ensemble du Groupe doit impérativement disposer de mesures de l'appétence au risque, de délégations de pouvoirs et de seuils d'escalade cohérents et clairement définis, en liaison avec le plan validé, de manière à habiliter les collaborateurs à gérer les risques de manière proactive dans le respect de l'appétence au risque et à intervenir rapidement ou à escalader le sujet en cas de violations avérées ou probables.

Le Conseil d'Administration doit impérativement évaluer et approuver la stratégie et le plan d'Attijariwafa Bank, en tenant compte du profil de risque implicite et de l'appétence au risque approuvée.

1.2 Définition du cadre d'appétence au risque

Le cadre de l'appétence au risque d'Attijariwafa Bank définit les risques que le Groupe sélectionne et gère en vue de générer des profits ; les risques que le Groupe accepte mais qu'il cherche à minimiser et les risques que le Groupe cherche à éviter ou transférer. Il comprend :

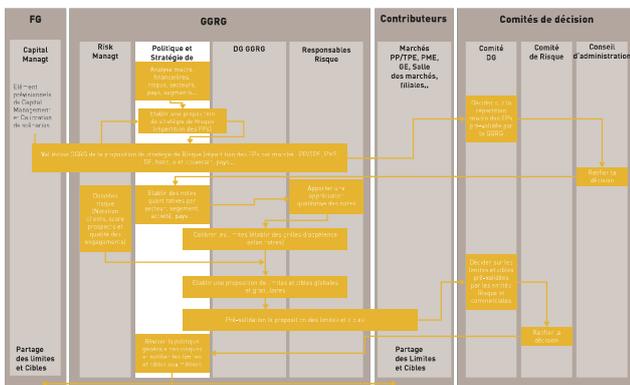
- Les appétences au risque générales - il s'agit généralement de déclarations quantitatives qui aident à déterminer le niveau de risque qu'Attijariwafa Bank peut supporter (par ex., le montant de fonds propres que nous sommes prêts à risquer). Les appétences au risque sont définies à un niveau agrégé et par type de risques.
- Les préférences de risques - il s'agit de déclarations qualitatives qui énoncent les risques qu'Attijariwafa Bank estime pouvoir gérer efficacement et qui devraient produire des profits, les risques qu'Attijariwafa Bank peut assumer mais qui nécessitent d'être maîtrisés et les risques qu'Attijariwafa Bank cherche à éviter ou minimiser.

- Les tolérances et limites en matière de risques opérationnels sont des limites quantitatives spécifiques (par ex., limites sur des risques spécifiques). Les Business Standards (exigences et commentaires les accompagnant) présentent la méthodologie d'Attijariwafa Bank pour :
 - Identifier les risques acceptables et ceux qui ne le sont pas ;
 - Fixer les limites et tolérances en matière de risques opérationnels, tenant compte des exigences et préférences du Groupe.

Les appétences au risque doivent impérativement être clairement définies et actualisées régulièrement et font partie intégrante du processus de planification. Il convient que les appétences au risque soient examinées et approuvées par les conseils d'administration et/ou les comités spécialisés compétents. Il convient que lors de chaque réunion le Comité des risques compare le profil de risque au regard des appétences au risque puis communique aux comités spécialisés compétents. Le Management et les instances spécialisées devraient examiner et discuter des positions liées à l'appétence lors de revues régulières (Business Review Meetings).

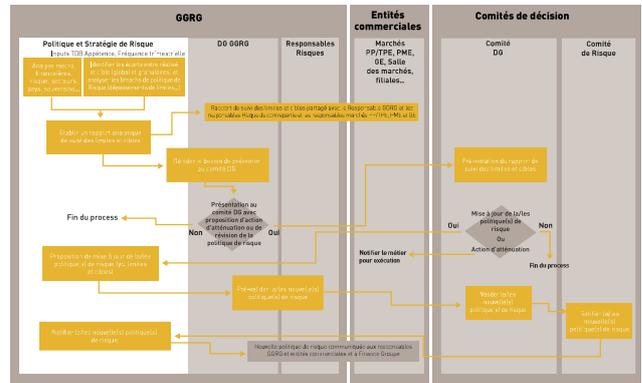
1.3 Processus d'élaboration des cibles et limites

Le cadre de l'appétence ainsi défini se traduit à un premier niveau par la définition pour chacun des niveaux de risque retenus d'une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et d'une limite imposée par les contraintes réglementaires d'une part, et induite par les capacités maximales d'autre part. L'élaboration de cet ensemble de cibles et limites est assurée par un processus transverse impliquant un ensemble d'acteurs au sein des différentes entités front to back de la banque.



Le processus d'élaboration des cibles et limites présente

un objectif double. Il s'agit en effet de définir l'ensemble des niveaux de risques les plus à même d'accompagner le groupe dans la réalisation de ses objectifs stratégiques ; mais également d'établir une méthodologie de suivi et de mise à jour continue directement liée aux variations des indicateurs mesurés.



II RISQUE DE CREDIT

A- Politique de crédit

I- Principes généraux

La politique générale de crédit (PGC) a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risque de contrepartie pour la banque.

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Il concerne les activités de prêt ainsi que d'autres activités exposant la banque au risque de défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur notamment les transactions sur le marché de capitaux ou sur les opérations de règlement -livraison.

Les dispositions de la PGC ont une portée générale et s'appliquent de manière permanente. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique de crédit de la banque s'appuie sur les dix principes fondamentaux suivants :

1.1 Déontologie et conformité : Le groupe s'astreint au strict respect des principes déontologiques définis dans son code interne et des dispositions réglementaires régissant ses activités.

I.2 Indépendance fonctionnelle des structures de Risques par rapport aux entités opérationnelles afin de préserver la qualité des risques et l'objectivité dans les prises de décisions.

I.3 Responsabilité des Risques. Les business units restent pleinement responsables de leurs risques de crédit. Cette responsabilité est également supportée par les organes d'octroi.

I.4 Collégialité des décisions : Les décisions de crédit nécessitent au minimum une double signature et un double regard : celui des organes commerciaux et celui du risque, ce qui favorise l'analyse contradictoire. Le renvoi en arbitrage à un niveau supérieur peut éventuellement être envisagé pour certaines décisions divergentes.

Aucune décision d'octroi ne sera rendue de manière unilatérale sauf délégation particulière de l'organe d'administration.

I.5 Rémunération satisfaisante : Chaque risque pris par la banque doit être correctement rémunéré. La tarification doit toujours s'inscrire en adéquation avec la notation.

I.6 Suivi : Chaque risque pris par la banque doit être suivi sur une base continue et permanente.

I.7 Séparation de la fonction de gestion et de la fonction de contrôle des risques.

I.8 La prudence et la «consultancy» doivent être de mise en cas de doute ou d'ambiguïté.

I.9 Analyse préalable par le comité nouveaux produits de tout risque de contrepartie lié au lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

I.10 Règle restrictive : Aucun financement ne peut être octroyé au profit d'une relation ayant bénéficié d'un abandon ou ayant fait l'objet d'un déclassement à contentieux. Le dispositif de notation est discriminatoire pour ce type de clientèle (note éliminatoire).

II. Structuration du risque de contrepartie :

Principes généraux de prise de risque :

La prise de risque doit s'inscrire dans le cadre des stratégies risques approuvées. Les stratégies sont adaptées à chaque métier et à leur plan de développement et reposent sur :

- des limites globales ;
- des critères d'intervention ;
- un schéma de délégation.

Ces stratégies sont également déclinées par :

- métier ;
- entité ;
- secteur d'activité ;
- et, pays.

Le respect de ces stratégies relève des Métiers et est contrôlé par la GGR.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque-rendement. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

II.1 La sélection de la clientèle :

Le groupe ne traite qu'avec les contreparties bénéficiant d'une bonne réputation. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle en excluant la clientèle répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes, chèquiers et contentieux).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès de notre Groupe ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédits auprès du Groupe. A défaut d'un règlement rapide de la créance contentieuse, AWB se désengage de la contrepartie concernée.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances, la contrepartie ne peut plus prétendre à des concours auprès d'Attijariwafabank (sauf décision contraire du comité des Grands Risques).

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'engagement s'appuie sur la note interne et un avis indépendant de la GGR. Le comité demeure l'instance ultime de décision.

II.2 Structure des opérations :

L'activité de crédit suppose une parfaite maîtrise de la structure des opérations de crédit selon les points suivants :

- **Objet :** la justification économique des opérations de crédit doit être avérée ;
- **Structure :** les opérations doivent être clairement explicitées et appréhendées et leur suivi doit être assuré ;

- **Maturité** : les maturités des engagements de crédits doivent être adossées à leur objet ainsi, les crédits d'investissement doivent en principe être échancés sur 7 ans sauf exception pour les crédits habitats dans le cadre d'une politique d'adossements des ressources à ces maturités ;
- **Transparence** : la procédure d'octroi de crédit doit être conforme aux règles de déontologie;
- **Sécurité** : la capacité de remboursement des contreparties doit être analysée et confirmée ;
- **Garanties ou sûretés** : le crédit doit être assorti de garanties. La valeur économique de ces gages doit être validée par expertise et régulièrement actualisée ; de même, la surface patrimoniale des garants doit être détaillée et mise à jour ;
- **Notification** : les modalités du crédit doivent être formellement notifiées à la clientèle de manière à préserver les intérêts des parties.

III. le Dispositif d'encadrement de l'activité crédit :

En raison de son importance vitale mais aussi des risques qu'elle induit, l'activité crédit est encadrée par un dispositif articulé autour de trois grandes orientations :

- Le respect des règles prudentielles édictées par Bank Al-Maghrib ;
- La notation des contreparties visant une sélection et un suivi rigoureux des risques ;
- Et, la diversification sectorielle à même d'atténuer le risque de concentration.

III.1 Règles prudentielles :

Le risque inhérent à l'activité crédit est encadré par un corpus de règles prudentielles destinées à en atténuer l'impact étant donné qu'il représente le risque bancaire majeur. Ces règles se rapportent aux trois phases de la prise de risque :

Avant la prise de risque :

A ce stade, la banque doit veiller en permanence au respect du coefficient minimum de solvabilité de 10%. Cela revient à coupler l'accroissement de l'activité crédit à l'augmentation du niveau des fonds propres (crédit égal 10 fois les fonds propres nets) afin de limiter le niveau d'endettement de la banque qui est aussi un facteur de fragilisation.

La prise de risque :

Cette phase est soumise à des dispositions réglementaires se rapportant :

- à l'instruction des demandes de crédit en termes de check list minimale ;
- au respect du plafond d'exposition maximale limité à 20% des fonds propres au profit d'un seul bénéficiaire (individuel ou groupe) ;
- à la nécessité de déconcentration du portefeuille engagements en vue de limiter la charge de risque ;
- à l'obligation de conformité de l'activité crédit aux différentes règles de droit, règles éthiques, fiscales et autres.

Après la prise de risque :

Les risques importants encourus sur un même bénéficiaire (individuel &/ou groupes) font l'objet d'un suivi particulier en plus des contraintes réglementaires les régissant (CMDR 20% des FP et déclaration à BAM à partir de 5% des FP).

Les groupes sur lesquels notre banque a atteint son plafond réglementaire d'engagements doivent faire l'objet d'une gestion spécifique conjointe entre les entités commerciales et la GGR de manière à permettre à notre établissement de profiter des opportunités de financement éventuelles en améliorant la rentabilité de notre intervention sans aggraver notre exposition.

De même le portefeuille engagements doit faire régulièrement l'objet de revue et de requalification en vue de structurer ce portefeuille en encours sain, en créances sous surveillance et en créances en souffrance avec une couverture appropriée en provisions.

L'efficacité de ces règles doit être assurée par la mise en place d'un dispositif de contrôle interne englobant :

- la mesure de l'exposition de la banque et des filiales au titre des engagements (mobilisés et confirmés non utilisés) et au titre du risque de contrepartie sur les opérations de marché ;
- la maîtrise et la surveillance des risques au niveau du groupe grâce à une identification précise des tiers porteurs de risque afin d'assurer la cohérence et l'exhaustivité du reporting de suivi de risque et l'affectation des encours aux portefeuilles bâlois ;

- ainsi que le stress test en tant qu'outil de simulation de la capacité de la banque à résister à la détérioration du portefeuille engagements du fait de retournements défavorables de la conjoncture.

III.2 Risque de concentration :

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties individuelles ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La politique d'expansion internationale de notre Groupe induit des risques dus à une concentration des contreparties appartenant à une même région géographique. Cette concentration est assortie d'une gestion des limites (en matière à la fois d'exposition et de délégations de pouvoirs) et des seuils d'alertes.

Le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêt est régi par les dispositions de la banque centrale en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métiers en vue de :

- définir les limites d'exposition globale et les choix d'accompagnement ;
- consolider dans une seule base de données les informations sur les groupes de contreparties.

De même, la déclinaison d'une politique sectorielle en matière de distribution de crédits tient compte :

1. du taux de pénétration de la banque dans chaque secteur d'activité ;
2. de la qualité de ses actifs (sinistralité et rating) ;
3. et des marges de progression que laisse envisager la conjoncture (intelligence économique, comités consultatifs avec les professionnels, fédérations, dispositions de la loi

des finances etc...) afin de baliser l'action commerciale et de préserver au niveau du portefeuille engagements de la banque, un profil de risque optimal en termes de concentration sectorielle.

La revue périodique de l'exposition de la banque à la lumière des évolutions conjoncturelles permet un pilotage décisionnel et un ajustement dynamique des limites quantitatives, voire qualitatives, dans le sens :

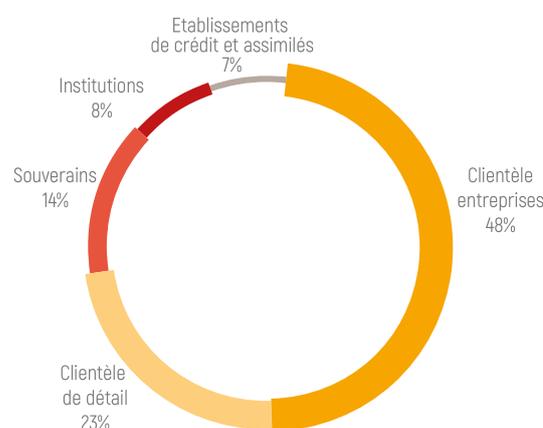
- de l'accroissement des secteurs à fort potentiel de développement ;
- de la consolidation sur les activités où le taux de pénétration est assez élevé ou bien pour lesquelles nous n'avons pas une grande visibilité ;
- ou du repli à l'égard des secteurs en déperdition (perspectives défavorables, grande sinistralité ...).

Ces limites sectorielles quantitatives sont challengées de manière concertée entre les unités commerciales (cf. business plan) et la GGR, avant leur approbation par les organes habilités. Elles doivent régir aussi bien les demandes de réévaluations que les entrées en relation. Les dépassements de ces limites doivent être soumis à cette même instance pour autorisation et mise à jour de nouveaux seuils.

III.2.1 - Diversification par contrepartie :

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer. Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Répartition des engagements par contrepartie à fin décembre 2023

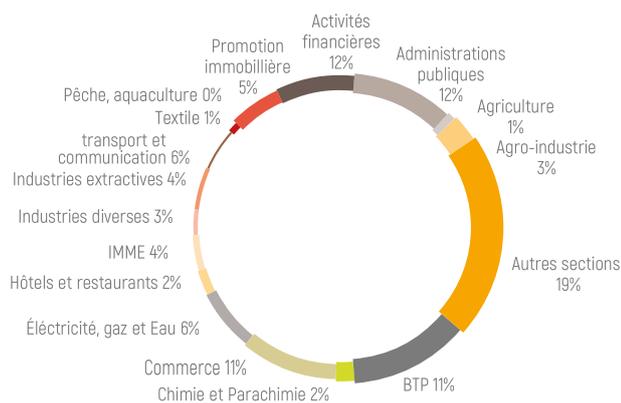


III.2.2 - Diversification sectorielle :

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une même attention et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteurs, rapportés au total des engagements de la Banque à fin décembre 2023, se décline comme suit :

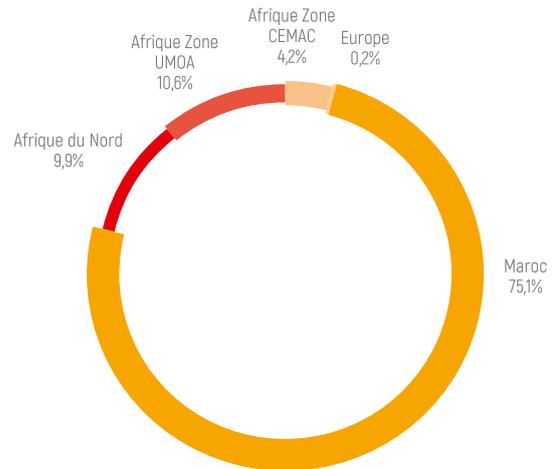
- Les établissements financiers –holding et assurances représentant 12%, en hausse par rapport à 2022. Les engagements sur ce secteur sont de très bons risques.
- Le BTP & matériaux de construction représente 11% en stagnation par rapport à 2022.
- La promotion immobilière représente 5% en baisse par rapport à 2022.
- La rubrique « autres sections » regroupe les crédits accordés aux particuliers (immobilier et consommation).



III.2.3 - Diversification géographique :

La répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition du groupe est concentrée au Maroc avec environ 75,1%.

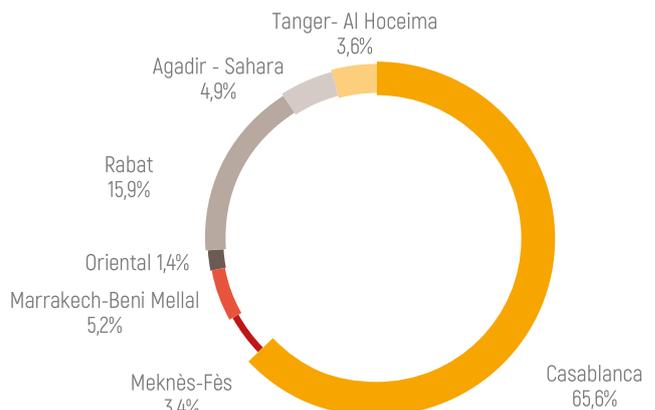
Répartition des engagements par zone géographique à fin décembre 2023



Au niveau Maroc, la région de Casablanca représente, à elle seule, 65,6% des engagements de la banque, suivie de la région de Rabat-Kénitra de 15,9%.

Cette concentration s'explique par :

- Le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le « cœur économique, financier et administratif » du Royaume ;
- La domiciliation des comptes à Casa et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.



B- Procédures

1- Prise de décision :

a- Compétences :

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir

l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommément désigné. L'accord est toujours donné par écrit que ce soit au moyen d'un processus de recueil de signatures ou par la tenue formelle d'un comité de crédit.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau d'autorité supérieur.

S'agissant de la banque, les différents organes de prise de décision tels qu'ils ont été validés par le conseil d'administration sont : (classés par niveau de compétences croissant) :

- Comités GGR restreints (3 niveaux)
- Comité Crédit BE
- Comité de Crédit Groupe
- Comité des Grands Risques, présidé par le Président Directeur Général, est l'instance ultime de décision en matière de prise de risques de crédit et de contrepartie.

S'agissant des filiales du groupe, les compétences sont définies en montant de risques. En cas de dépassement de seuil, les décisions sont prises par les différents comités de la banque.

b- Processus :

Demande et proposition :

Après la prise de contact avec le client et une première évaluation de son activité et/ ou de ses revenus, le responsable commercial en agence procède au montage d'une proposition de crédit via une application informatique dédiée. Il constitue un dossier administratif de ladite proposition, recensant l'exhaustivité des documents exigés tant par la réglementation BAM que par le règlement interne de l'établissement en matière d'engagement de crédit.

Cette proposition doit comporter toutes les informations requises pour permettre la prise de décision au niveau du pôle «Gestion Globale des Risques».

Etude et décision :

Les analystes du Pôle «Gestion Globale des Risques» reçoivent la proposition de crédit et procèdent à un premier diagnostic

complet de la relation à travers les éléments suivants :

- L'activité et la rentabilité de la relation ;
- La capacité de remboursement de la contrepartie ;
- La structure financière de l'affaire ;
- L'historique des relations ;
- la qualité des garanties bordant le crédit ;
- la rentabilité de l'opération ;
- Le rating déterminé par le système de notation interne de la banque ;

En plus de ces éléments, et afin d'améliorer la maîtrise des risques encourus par la banque, l'analyse des dossiers de crédit est complétée par les études sectorielles réalisées par l'entité « Etudes économiques et sectorielles ».

Ces études ont pour principal objectif d'analyser l'évolution de l'environnement macro-économique en réalisant des études ciblées sur l'ensemble des secteurs d'activité de manière à contribuer à la fixation des grandes orientations de la politique de crédit de la Banque.

Ce diagnostic est ensuite approuvé par un œil d'expert en matière de gestion des risques (divisionnaire GGR). Ce dernier prend la décision appropriée dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées *intuitu personae sine qua non*, il présente la proposition à l'instance habilitée pour prise de décision.

Notification de la décision :

Entrant dans le cadre du projet de certification du process crédit, cette nouvelle procédure a permis d'officialiser l'ensemble des termes de nos décisions de crédits clarifiant ainsi les relations avec notre clientèle dans un souci de transparence et de préservation des intérêts mutuels des parties .

Des améliorations sont en cours à ce niveau prévoyant la mise en place de contrat d'ouverture de crédit et/ou de lettre de notification spécifique pour certains types de financements notamment de l'immobilier.

Révision :

A l'instar de la proposition de mise en place, la proposition de révision des lignes de crédits émane des unités commerciales. Toutefois, elle peut être provoquée sur demande des entités GGR notamment lorsque les outils de suivi font apparaître des anomalies justifiant une révision à la hausse comme à la baisse des enveloppes autorisées.

Le circuit d'étude et de décision obéit au même schéma que pour la phase d'octroi.

Personnes morales apparentées :

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées pour les clients normaux.

c- Gestion des dossiers de crédit :

Contenu et gestion des dossiers de crédit

Les dossiers physiques de la clientèle comprennent :

- Le dossier de la Relation ;
- Le dossier des garanties ;
- Le dossier administratif ;
- Le dossier des services opérationnels.

En plus, et conformément aux termes de la Directive de Bank Al-Maghrib datée du 1/04/2005, les dossiers de crédits sont complétés par les éléments suivants :

- PV d'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice ;
- Etats de synthèse annuels ;
- Rapport du Commissaires aux comptes ou attestation de régularité et de sincérité des comptes ;
- Récépissé de dépôt des états de synthèse et du rapport du commissaire aux comptes au greffe du tribunal de commerce.

Les dossiers de crédit sont tenus au niveau de l'agence. Pour les besoins d'étude, les copies des documents originaux sont envoyées pour consultation aux différents services centraux concernés, pour permettre de formuler la décision de crédit.

A noter que les propositions de crédits ainsi que les décisions et documents y afférents sont archivés au niveau de la Gestion Globale des Risques.

Parallèlement à la gestion des dossiers physiques, le système d'archivage électronique mis en place à Attijariwafa bank offre une historisation, sur une profondeur de plusieurs années, d'un ensemble d'états et de situations permettant ainsi des recherches approfondies à partir de critères préalablement définis.

d- Gestion des garanties

Les garanties sont proposées par l'unité commerciale dans le cadre de la proposition de crédit, elles sont donc préalablement négociées avec le client dans l'objectif de couvrir un risque de crédit.

Ces garanties sont évaluées simultanément à l'évaluation de la proposition de crédit. Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit. Les principales garanties retenues par la banque et leur mode d'appréciation sont :

- La caution personnelle est appréciée sur la base d'une surface patrimoniale détaillée récente et conforme au modèle pré-établi ;
- Le gage hypothécaire est apprécié sur la base du :
 - Rapport d'expertise établi par un expert agréé par Attijariwafa bank pour les garanties supérieures ou égales à un million de dirhams ;
 - Rapport d'un responsable de l'établissement étayé d'un compte rendu de visite pour les garanties inférieures à un million de dirhams ;

A l'occasion du renouvellement annuel du dossier de crédit, l'analyste veille à actualiser, si besoin, est l'expertise des biens affectés en hypothèques.

- La valeur du nantissement sur fonds de commerce pourra également être étayée d'un rapport d'expert ;
- Les marchandises nanties sont régulièrement assorties de déclaration de stock voire éventuellement contrôlées par les organismes habilités ;
- Les matériels financés et nantis sont corroborés par les factures et preuves de paiements correspondantes.

Gestion des dossiers de garanties :

Les actes originaux des garanties sont conservés sous la responsabilité de l'Administration des garanties au Siège.

Les demandes de libération de garanties obéissent au même circuit de traitement que les propositions de crédits après toutefois avoir été visées par l'Entité de Contrôle des Engagements. Toute modification autorisée des garanties est donc répercutée au niveau de la décision de crédit.

Pour une parfaite maîtrise des opérations, le traitement des mainlevées est centralisé au niveau de l'Administration des Garanties, les signatures habilitées en la matière ayant été strictement fixées.

Le projet AGMA initié par la banque en 2007 vise la refonte du système de gestion des garanties par une centralisation de la gestion des dossiers de garanties et la mise en place

d'un système informatisé de gestion des garanties et des mainlevées.

2- Surveillance :

Dans la nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank, le rôle de surveillance et de détection des créances en difficulté incombe essentiellement à l'entité « Audit des Engagements ».

L'entité « Surveillance et Contrôle des Risques de Crédit » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés ; examen des incidents de paiement ; revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants (créances dites difficiles) à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre avec le réseau le dénouement de certains risques spécifiques notamment, les admissions temporaires, les avances sur marchés publics et les avances sur marchandises.

L'objectif escompté de ces diverses formes de contrôle est de prévenir les risques pouvant résulter de dépassements ou d'incidents de paiements, ainsi que d'une baisse importante des opérations domiciliées par le client à travers des réactions rapides permettant d'appréhender à temps, les problèmes rencontrés par le client concerné et lui trouver les solutions appropriées.

3- Provisionnement :

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en

vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée trimestriellement à l'aide d'un état des clignotants conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Ces clignotants d'alerte, dont les règles de détection sont conformes à la réglementation en vigueur, relèvent essentiellement des quatre familles ci-après :

- Clignotants relatifs aux dépassements ;
- Clignotants relatifs aux impayés (escompte commercial ou crédits amortissables) ;
- Clignotants relatifs au gel de compte ;
- Clignotants relatifs aux critères financiers.

A ces critères usuels de détection, il convient d'ajouter un ensemble de ratios proactifs récemment introduits dans l'état des clignotants et déterminés par rapport à certains postes du bas de bilan. Ces ratios confèrent la possibilité de repérer de façon précoce, les signes précurseurs de dégradation du risque.

Les créances, ainsi détectées et pré-classées, sont examinées, dans un second temps, dans le cadre des comités de suivi des créances difficiles de concert avec les autres instances de la Banque (Réseau, Crédits, Recouvrement).

Ces comités suivent de manière périodique l'évolution des créances en souffrance qui peut déboucher sur l'une des actions suivantes :

- La régularisation, et donc le reclassement des dites créances dans la catégorie normale ;
- Le rééchelonnement ou la restructuration pour les affaires économiquement et financièrement viables ;
- Le déclassement définitif de la créance dans l'une des catégories des créances en souffrance après la mise en demeure préalable du client concerné ;
- Le maintien de la créance en suivi pour les cas qui bien qu'ils ne soient pas encore formellement éligibles au déclassement au regard des critères réglementaires, nécessitent, de par leur sensibilité, un certain accompagnement de la part des entités concernées et qui peuvent être couvertes le cas échéant par des provisions pour risques généraux.

Les créances en souffrance sont évaluées et comptabilisées

conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Elles sont réparties en trois catégories différentes :

- Les créances pré douteuses ;
- Les créances douteuses ;
- Les créances compromises.

Par ailleurs, les dossiers éligibles au provisionnement sont préalablement mis en demeure par les entités concernées de la Banque.

Enfin, les garanties hypothécaires dont le montant est égal ou supérieur à un million de dirhams font l'objet d'une évaluation systématique avant leur prise en compte dans le calcul des provisions.

Il faut noter par ailleurs que dans un souci de prudence, la politique du groupe prévoit que les créances en souffrance sont, pour l'essentiel, classées directement dans la catégorie « Compromises » et provisionnées en conséquence.

Il y a lieu de noter que le Comité des Risques et des Comptes examine régulièrement, lors de ses réunions périodiques, la situation des engagements classés en souffrance et ceux faisant l'objet d'un suivi particulier, suite à l'apparition d'indicateurs pouvant être défavorables.

4- Gestion Corrective du Portefeuille :

Pour améliorer l'efficacité de recouvrement des créances difficiles et en souffrance, des dispositifs de recouvrement à l'amiable et judiciaire ont été mis en place au sein de la Banque.

Le Recouvrement à l'amiable consiste à veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque et de suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;

Le Recouvrement judiciaire consiste à mettre en œuvre l'ensemble des actions judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Le Recouvrement Groupe a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des actions à l'amiable ou judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Les activités principales de l'entité se résument comme suit :

- Elaborer et proposer une politique de recouvrement à l'échelle du groupe ;

- Négocier des sorties à l'amiable avec les clients avant toute action judiciaire ;
- Préparer et transmettre les dossiers contentieux aux avocats pour assignation en justice ;
- Suivre les actions de recouvrement judiciaire avec les avocats désignés ;
- Minimiser les coûts du recouvrement et les risques liés à l'activité.

Un recouvrement efficace nécessite une politique clairement définie à savoir :

- Respect des instructions relatives aux provisions et des principes comptables (LC. 8 G, 19 G & Instructions BAM et DGI: Constitutions et reprises, Pondération des garanties, Mise à niveau des hypothèques ;
- Processus de décision fluide Collégialité dans la prise des décisions. ; Plusieurs comités aux compétences différentes statuent sur les propositions de règlement des créances avec un comité Recouvrement Groupe hebdomadaire se penche sur les autres propositions ;
- Distinction de la clientèle entre celle de masse, super créances, Créances en redressement et liquidation judiciaire ;
- Analyse préliminaire des dossiers hors masse : Etude des garanties, Collecte de l'information utile et pertinente ;
- Choix de la stratégie à adopter : Amiable de préférence, Judiciaire ;
- Partenariat efficient avec Mise en place et refonte des conventions de collaboration, renouvellement du collège des avocats en fonction des performances et de la qualité des prestations fournies et définition d'une politique d'attribution des dossiers à confier Institution de quotas ;
- Amélioration de la productivité des ressources en place : Formation continue spécifique, Recrutement et adéquation des effectifs avec le métier, préparation de la relève ;
- Instauration de 5 comités de recouvrement à compétences différentes : Respect du principe de collégialité, Matérialisation des décisions par PV de comité ;
- Refonte du système d'information ;
- Adoption du plan d'action annuel : Objectifs quantitatifs et qualitatifs ;

- Elaboration des tableaux de bord et reportings : Réalisations et suivi de l'activité ;
- Analyse des performances des prestataires : Suivi et analyse des coûts, Suivi des frais généraux, Suivi des honoraires et commissions des prestataires.

II - RISQUE MARCHÉ

Les activités de marché constituent un domaine où la gestion des risques est considérée comme une préoccupation majeure et un levier important de pilotage de la rentabilité et de la performance.

Un ensemble de dispositions et de mesures sont établies par la banque pour prévenir, réduire les risques et améliorer leur maîtrise.

A – Gestion des risques de marché

1- Catégories de risques de marché

Les principaux risques de marchés sont :

- Le risque de taux
- Le risque de change
- Le risque des actions
- Le risque sur les produits de base

- Le risque de taux :

Ce risque correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Les limites d'encadrement du risque de taux sont :

- Limites en nominal
- Limites en duration
- Limites en Stop-loss

- Le risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Techniquement, le risque de change est mesuré par la position de change qui inclut :

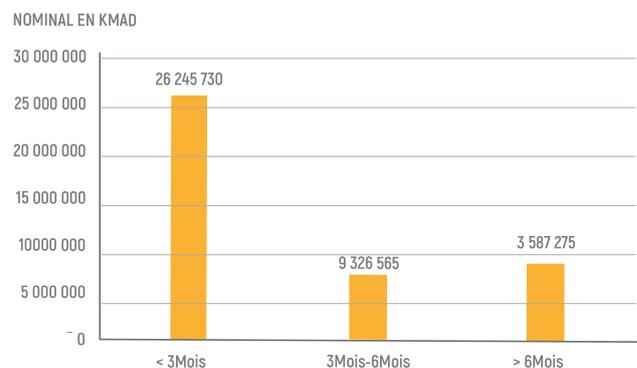
- le change au comptant

- le change à terme
- les swaps de change
- les options de change

Les limites d'encadrement du risque de change sont :

- Limite de position par devise en fin de journée ;
- Limite de position globale en fin de journée ;
- Limite de position courte ;
- Limites de greeks ;
- Limite de stop loss ;
- Limites de contreparties.

A fin décembre 2023, la position change à terme s'élève à 39 160 milliards de dirhams ventilée comme suit :



A fin décembre 2023, la position options de change s'élève à 7,3 milliards de dirhams.

- Le risque sur les actions :

Ce risque résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de la bourse. Les limites d'encadrement du risque actions sont :

- Limites en nominal
- Limites en Stop-loss

- Le risque sur les produits de base :

Ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient. Les limites sur les produits de base sont :

- Limites en nominal
- Limites en Stop-loss

2- Dispositif de suivi et de contrôle

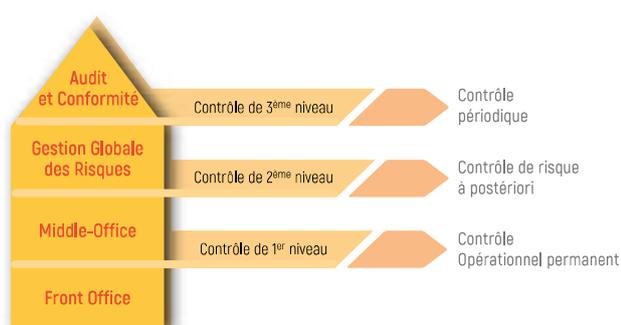
Le contrôle du respect des limites est assuré au premier niveau par l'entité Middle Office & Risk Management de la

Banque des Marchés et au deuxième niveau par l'entité Risque de marché de la GGR Groupe. Le contrôle interne de la SDM s'assure aussi du respect des limites et reporte à l'entité Conformité Groupe.

L'entité Middle Office & Risk Management est rattachée à la Banque des Marchés et des Capitaux, mais elle reste indépendante du Front Office et des équipes commerciales.

Le Contrôle Interne est rattaché hiérarchiquement à la Banque des Marchés et des Capitaux et fonctionnellement à la Conformité Groupe.

Rôles des différents intervenants



Le Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux

L'entité Opérations et Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux est responsable du contrôle de niveau 1.

Elle a pour principal rôle de :

- produire et analyser quotidiennement les résultats et les risques ;
- s'assurer de la fiabilité des paramètres de marché servant à l'élaboration des résultats et des risques (taux, cours de change, cours de bourse, prix matières premières, cotation swap, ...);
- proposer les méthodes de calcul des risques et des résultats en s'assurant de leur exhaustivité et de leur adéquation avec la nature des risques encourus ;
- concevoir en liaison avec la GGR Risques Marchés le dispositif des limites ainsi que les méthodes de calcul de risque ;
- suivre et notifier tout dépassement des limites de marché ;
- s'assurer de la conformité des opérations initiées par le Front Office par rapport aux pratiques de marché et par

rapport aux règles fixées par la banque ;

- valider les pricers utilisés par le Front.

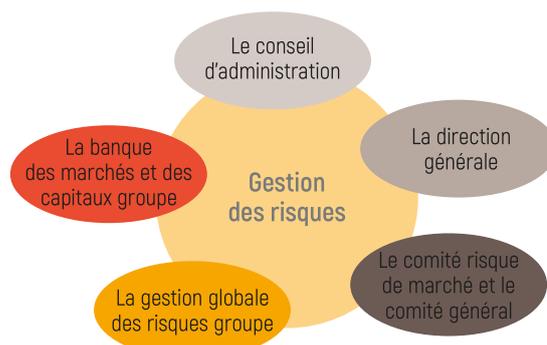
La Gestion Globale des Risques (Risques de marché)

L'entité « Risques marché » de la GGRG assure la composante financière du contrôle de niveau 2 avec en particulier un rôle de supervision des méthodologies et des risques de marché.

Elle a pour principal rôle de :

- valider les principes du dispositif et les méthodes proposés par l'entité Middle Office & Risk Management, en s'assurant en particulier de l'homogénéité des méthodes au sein du Groupe et émettre des recommandations le cas échéant ;
- assurer un suivi quotidien et mensuel de l'ensemble des instruments de marché par le calcul des indicateurs de risque ;
- assurer les reporting interne et externe sur les risques de marché ;
- valider les méthodes développées en interne et les modèles des logiciels utilisés pour valoriser les produits en portefeuille ;
- valider les diverses autorisations et limites demandées relatives aux différents produits.

3- Gouvernance de la Gestion des risques



Comité Risques de Marché

Ce comité réunit les responsables des différents niveaux de contrôle ainsi que les responsables du Front Office afin de :

- Valider les nouvelles limites proposées par la salle des marchés ou proposer d'autres limites le cas échéant.
- Passer en revue les différents dépassements des limites de marché constatés.

- S'assurer de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques de marché et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie.
- Présenter le risque de chacune des activités de la salle des marchés (indicateurs de risque de marché, stress tests réglementaires ...).

4- Gestion des limites

Limites de marché

Les limites sont fixées par le Comité Risques de Marché pour chaque type d'exposition. Elles peuvent être révisées en fonction des besoins des limites de produits et de l'évolution des marchés. Les demandes de limites sont exprimées pour les différents produits de la Salle des Marchés et doivent être adressées à l'entité Middle Office & Risk Management, accompagnées d'une note expliquant :

- les limites demandées et la nature des risques correspondants ;
- les motivations pour leur mise en place.

A noter que le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions ...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixées par le Comité.

Limites de contreparties

Les limites de contrepartie sont revues sur la base des demandes de révision des limites émanant de la Salle des Marchés. La révision concerne principalement :

- **Le renouvellement** : l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux examine les limites définies et les compare aux réalisations de l'année écoulée. Elle propose, en concertation avec la banque des Marchés et des Capitaux et les autres entités commerciales, les ajustements nécessaires pour l'année suivante. La révision peut porter sur l'augmentation d'une limite, sa réduction, son maintien ou sa suppression.
- **La révision ponctuelle** : les acteurs intervenant dans la mise en place des limites peuvent demander la révision des limites octroyées à une contrepartie pour faire face à de nouvelles circonstances.

Toutes les demandes de révision sont centralisées par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés qui examine leur impact sur les opérations de la Salle des

Marchés avant de les adresser à la GGR.

Suivi des limites et des dépassements

Le contrôle du respect des limites est assuré au premier niveau par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et au deuxième niveau par l'entité Risque de marché de la GGR Groupe. Le contrôle interne de la SDM s'assure aussi du respect des limites et reporte à l'entité Conformité Groupe.

L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux surveille en permanence les expositions et effectue les mesures de risque et les compare aux limites. Elle produit quotidiennement des reportings appropriés qu'elle adresse à :

- la Direction Générale
- la Gestion Globale des Risques
- le Contrôle Interne

Dans le cadre des mesures mises en œuvre pour régulariser les dépassements éventuels de ces limites, l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés alerte la GGR puis des réunions sont déclenchées afin de mettre en place le plan d'action approprié. En outre, les dépassements de limites sont déclarés en risque opérationnel. Quant aux dépassements des limites opérateurs, elles sont du ressort du Middle Office.

Le système d'information MLC (module de gestion des limites annexé à Murex) mis en place par le risque de marché permet le suivi du risque de contrepartie (nominal et équivalent risque de crédit) et les expositions par activité.

Les limites d'encadrement du risque de contrepartie sont fixées en Nominal, en Equivalent risque de crédit et en Maturité.

5- Système d'informations mis en place pour gérer le risque de marché et de contrepartie

La banque a mis en place le logiciel Murex intégré Front to Back Office y compris Risque et Comptabilité destiné à mesurer et quantifier les risques de marché ainsi que le risque de contrepartie via le module MLC et ce sur les différents produits de la salle des marchés.

B- Politique de gestion des risques de marché et sa mise en œuvre

Identification des risques	Toute opération de marché peut engendrer un risque de contrepartie et/ou un risque de marché. Les principaux risques liés aux activités de marché sont : le risque de taux, de change, de panier, de modèle, sur les produits de base et sur les titres de propriété.
Quantification des risques	Les risques sont mesurés et quantifiés par les indicateurs et les facteurs suivants : -Indicateur de risque de contrepartie : Equivalent risque de crédit -Indicateurs de risque de marché : Sensibilité, VaR, Capital économique, Backtesting et Stress-testing -Facteurs de risque : Exposition en nominal et en mark to market, maturité, durée, historique taux/cours...
Maîtrise des risques	La maîtrise du risque se fait par un processus de gestion des limites de contrepartie et de marché (du front office au Back office), un canevas de traitement des demandes ainsi que le système d'information qui permet le suivi en temps réel de l'activité de marché sous ses volets risque de marché et de contrepartie.
Gestion opérationnelle des risques	Suivi journalier et mensuel de l'activité de marché avec déclaration des dépassements et/ou des reportings non reçus en risque opérationnel. Suivi semestriel de l'impact des stress-tests réglementaires.
Surveillance des risques	Le comité risques de marché passe en revue l'ensemble des expositions de la salle des marchés ainsi que le risque potentiel induit par les limites octroyées. Le comité s'assure également de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques de marché et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie.
Reporting des risques	Les rapports de risque marché font ressortir : les indicateurs des risques de marché et de contrepartie, les expositions sur l'ensemble des activités de marché, les dépassements, les résultats des stress-tests...Il s'agit du reporting hebdomadaire, mensuel et trimestriel sur les activités de marché, du reporting sur les dépassements des limites de contrepartie ainsi que le reporting sur les stress-tests réglementaires.

C – Méthodologie de mesure des risques liés à l'activité de marché

La maîtrise des risques relatifs aux activités de marché se base sur la mesure de plusieurs indicateurs, à savoir :

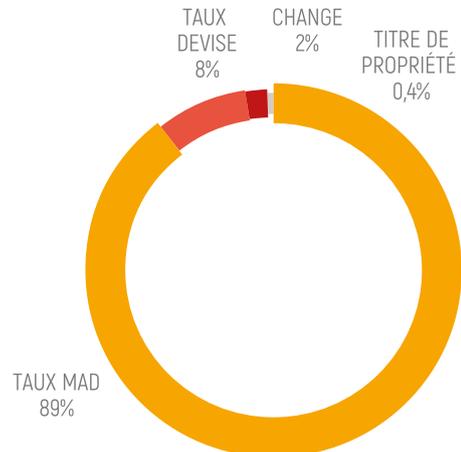
- La Valeur en Risque
- Le backtesting
- Les indicateurs de sensibilité
- Le capital économique
- Le stress-testing
- L'Equivalent risque de crédit

1- Valeur en Risque

La valeur en risque (VaR) est une mesure de la variation maximale de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers, avec une probabilité fixée sur une période donnée sous des conditions normales de marché. Le modèle VaR a

été développé par les soins de la Gestion Globale des Risques Groupe d'Attijariwafa bank, il couvre le risque de taux, le risque sur les instruments de change ainsi que le risque sur les titres de propriété. Le modèle de VaR historique est également implémenté dans Murex.

Ventilation de la VAR par activité



Activité (en KMAD)	Position MAD	VaR (1 jour)	VaR réglementaire 10 jours
Change	52 799 315	72 767	230 108
Titres de propriété	3 805 516	1 188	3 757
Taux MAD	22 873	331	1 048
Taux Devise	40 494	1 940	6 136

2- Back-testing

Le Backtesting est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

3- Indicateurs de sensibilité

Les indicateurs de sensibilité mesurent l'impact d'un mouvement du marché sur le prix d'un actif.

Le Delta d'un portefeuille mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à l'augmentation de la valeur du sous-jacent de 1 point de base.

Le Vega mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à la volatilité de l'actif sous-jacent.

4- Capital Economique

Le capital économique est un indicateur de risque de marché destiné au calcul de la perte potentielle maximale due à la détention sur une période d'un an, sans qu'il y ait de modification dans la composition du portefeuille de négociation

de la banque, pour faire face à des worst case scénarios.

Il représente le risque de perte maximale sur toute l'activité de marché avec une probabilité fixée sur une période d'un an dans des conditions normales de marché. Il est notamment utilisé en Comité Risque de Marché pour l'aide au calibrage des limites.

5- Stress-tests

Le stress test, également appelé analyse de scénario, mesure par des simulations l'impact d'un ou plusieurs scénarios sur le portefeuille de la banque.

Contrairement à la VaR qui mesure la perte maximale dans des conditions normales de marché, les stress tests mesurent la perte maximale dans des conditions extrêmes de marché.

Stress-tests réglementaires :

Les programmes de stress-test sont réalisés semestriellement tels qu'ils sont définis par Bank Al Maghrib. Les stress-tests réglementaires sont spécifiés par un régulateur. La fréquence de communication de ces reportings est semestrielle.

Stress-test Forward Looking :

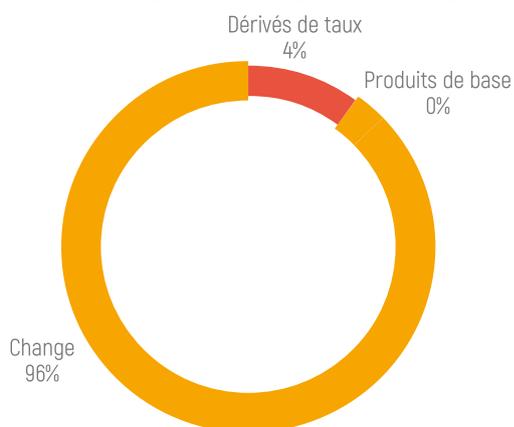
Le Stress-Test Forward Looking est une approche macroéconomique basée sur la modélisation des phénomènes de transmission économique, et dont l'objectif est de calculer un choc à partir d'hypothèses sur les variations futures de différents agrégats macroéconomiques (ex : croissance, inflation, dette...).

Ces scénarios sont définis en collaboration avec l'entité Politique et Stratégie des Risques de la GGRG.

6- Equivalent risque de crédit

Il s'agit d'un indicateur de mesure du risque de défaillance éventuelle d'une contrepartie sur un instrument hors bilan (change à terme, options de change, matières premières...).

Ventilation de l'équivalent risque de crédit par activité



RISQUE MARCHÉ FILIALES

L'entité « Risques marché » a été créée en Septembre 2013 en tant que sous-entité « Risques marché filiales » qui a pour fonction

de suivre et d'analyser les différentes positions de la Banque sur les activités de marché (principalement activité change) et interbancaires pour les filiales bancaires du Groupe.

A – Suivi des risques de marché

1- Activité de Change

Les opérations de marché relatives au marché des changes sont aujourd'hui constituées essentiellement de spots de change et de change à terme :

- Les filiales disposent de limites de position de change, validées par la GGRG.
- Les limites de position de change sont calibrées pour les filiales des zones UMOA, CEMAC et MENA afin de limiter le risque potentiel de dévaluation.
- Des stress-tests de dévaluation sont également effectués chaque semestre par les filiales.

2- Activité de Taux

Le risque souverain est du ressort de l'entité risque pays.

3- Activité Money Market

Les activités Money Market se limitent à des prêts/emprunts, des pensions ainsi que des swaps de change :

- Des analyses sur les contreparties bancaires en zones UMOA, CEMAC et MENA sont menées pour la fixation de limites annuelles

B – Gestion des risques de marché au sein des filiales

1- Système d'information

Le module de trésorerie d'Amplitude est mis en place pour les filiales SIB et UGB et est en phase de déploiement pour le reste des filiales.

La filiale Egyptienne quant à elle, acquise en Mai 2017, dispose d'une entité risque marché qui lui est propre. Le logiciel Murex y est mis en place et est opérationnel.

La remontée d'information s'effectue par le biais de reportings quotidiens, obligatoires, diffusés par les filiales à l'ensemble des parties prenantes.

Un projet a été lancé fin 2023 pour implémenter le logiciel Qantara au sein des autres filiales avec Attijari Europe comme site pilote.

2- Politique des risques

Une Charte de Gestion des Risques Marchés filiales a été élaborée, traitant notamment des sujets de gouvernance et de contrôle.

Cette charte a été déclinée pour les zones UMOA, CEMAC et MENA de manière à correspondre aux spécificités réglementaires de chaque zone.

Au niveau de l'Egypte et de la Tunisie, la charte a déjà été mise en place avec ses composantes organisationnelles, opérationnelles et de gouvernance.

3- Comités de trading et trésorerie

En référence à la gouvernance, des comités mixtes se déroulent au sein des filiales, et sont tenus, depuis 2018, à fréquence trimestrielle. Ces comités permettent de suivre la stratégie de la filiale et de formuler leurs besoins en termes de limites à soumettre à la GGRG.

III – GESTION DU RISQUE PAYS

Pilotage des risques

La consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenue afin de maintenir un encadrement rigoureux des risques et surtout en vue d'accompagner l'approfondissement régulier du cadre macro prudentiel. A ce titre, la fonction Risque a vu se renforcer la démarche du Risk Appetit Framework (RAF) afin d'asseoir un développement éclairé qui concilie de manière optimale les ambitions commerciales et les impératifs de risque et de rentabilité.

Le suivi et surveillance du risque de contrepartie au niveau du Groupe

Cette activité se déroule au sein de l'entité Risques BDI avec un spectre large :

- D'abord un suivi permanent et un arrêté mensuel de la qualité des actifs de chacune des filiales BDI par le département Audit des engagements BDI qui intervient en tant que contrôle de 2^e niveau et identifie de manière précoce et contradictoire toute dégradation de risque de contrepartie.
- Ensuite un suivi macro par filiale réalisé trimestriellement afin d'accompagner l'évolution des activités et de s'assurer que le développement commercial emprunte une trajectoire saine, rentable et sans risque de concentration au niveau du portefeuille engagements le tout en strict conformité réglementaire.

L'élaboration de ce Reporting en termes de revue trimestrielle des filiales bancaires permet l'élaboration d'une véritable radioscopie de ces entités dans la mesure où elle est fondamentalement orientée vers l'identification précoce

des zones de risque et la formulation de préconisations d'atténuation.

La consolidation du dispositif de gestion du risque pays

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale de notre groupe. Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- la politique générale de Risque Pays (PGRP) :

Il s'agit d'une charte qui a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque en termes de structuration des risques, de gestion, de suivi et de pilotage de ces risques ainsi que leur encadrement.

Compte tenu de l'internationalisation des opérations bancaires elle-même consécutive à l'interconnexion des économies de plus en plus globalisées, le risque pays devient une composante majeure du risque de crédit. A ce titre, il est régi conjointement par la politique générale de risque crédit pour l'aspect risque de contrepartie et par la présente charte en ce qui concerne la composante risque pays.

Les dispositions de la PGRP s'appliquent de manière permanente aux risques internationaux aussi bien au niveau d'Attijariwafa Bank maison mère qu'au niveau de ses filiales. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités (dette souveraine) ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

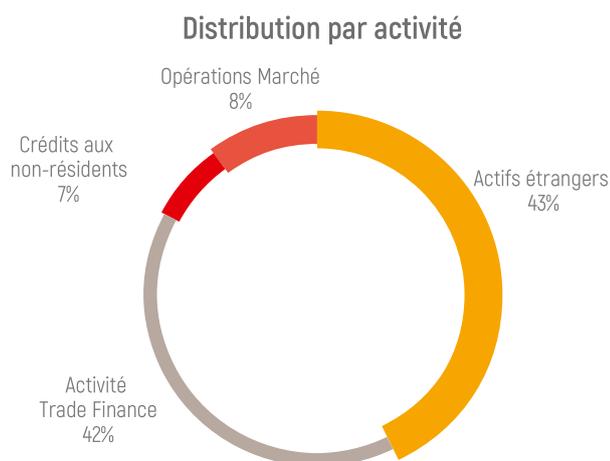
La politique générale du risque pays suit le processus d'approbation par les organes décisionnels de la banque.

- la méthodologie de recensement et d'évaluation des risques internationaux

Le Groupe Attijariwafa Bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non-résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères. Il s'agit en l'occurrence :

- Des crédits par caisse et des engagements par signature en faveur de non-résidents ;
- Des expositions dans le cadre de l'activité Trade Finance :
 - Confirmation de LC export d'ordre banques étrangères ;
 - Contre garanties reçues de banques étrangères ;
 - Comptes nostrii créditeurs auprès de correspondants étrangers ainsi que les comptes Lori des correspondants étrangers débiteurs sur nos livres ;
- Des opérations sur actifs étrangers :
 - Participations financières étrangères ;
 - Contre garanties émises par AWB en faveur de ses filiales en soutien à leur développement commercial ;
 - Dotations de succursales étrangères ;
 - Portefeuille ALM.
- Opérations de marché induisant un risque de contrepartie : change spot et terme, swap de change, produits structurés, matières premières, dépôts en devises.

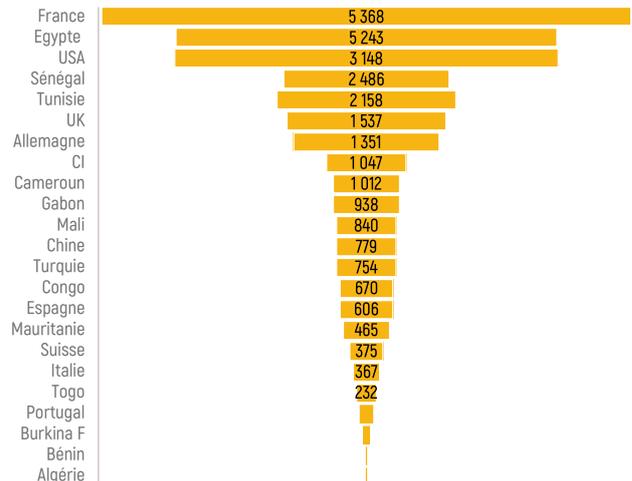
A fin décembre 2023, les risques transfrontaliers d'AWB se sont élevés à 34 948 millions de dirhams avec une part de 43% pour les opérations sur Actifs étrangers et de 42% pour les opérations de Trade Finance du total des risques transfrontaliers. Le poids des actifs étrangers traduit les ambitions de développement de la banque à l'international dans le sillage de l'ouverture de l'économie marocaine sur l'économie mondiale.



La méthodologie de retraitement et de calcul de l'exposition au risque pays selon le **principe de transfert de risque** ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à

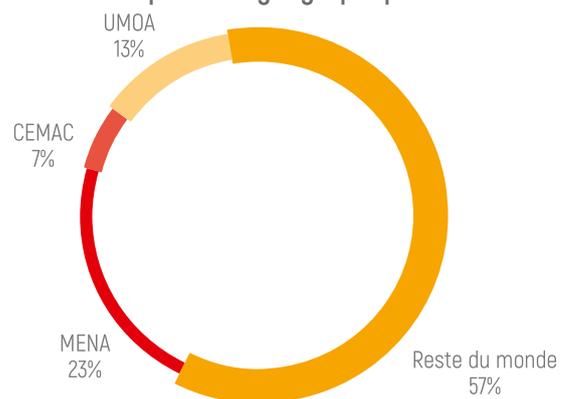
forte exposition (en valeur et en pourcentage des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes :

Distribution des risques transfrontaliers sociaux par pays à décembre-2023 :



Sur les zones de présence, l'exposition de la banque est représentée par les participations financières à travers les filiales bancaires en tant que relais de croissance dans notre stratégie de développement continentale. Il convient de signaler la prédominance de la zone MENA avec un poids relatif de 23%.

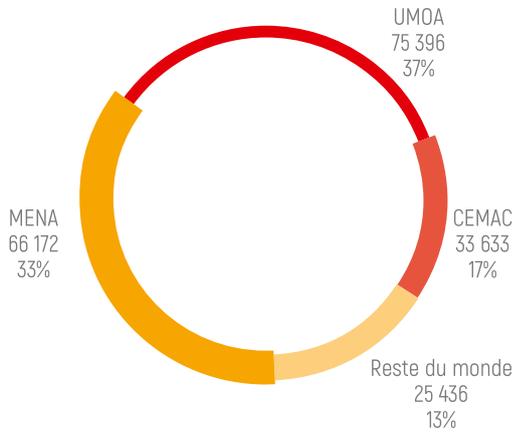
Distribution des risques transfrontaliers par zone géographique



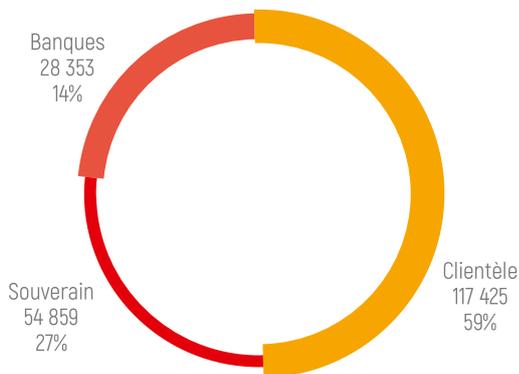
- **Des règles de consolidation** des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe.

Distribution des risques transfrontaliers groupe : 200 637 M.MAD

Distribution par zone géographique



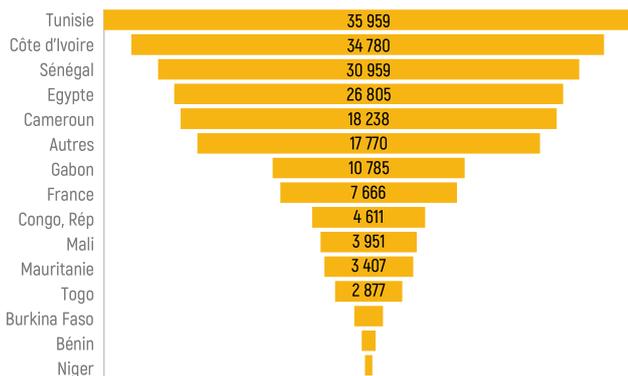
Distribution par agent économique



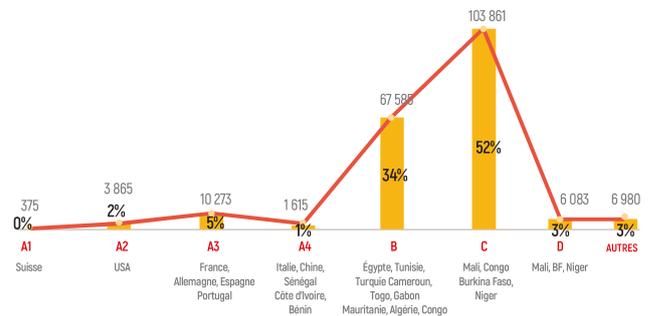
Il convient de signaler un équilibre dans la diversification des expositions transfrontalières aussi bien sur le plan géographique que par agent économique tout en relevant la prédominance de l'activité d'intermédiation dans notre modèle économique.

De même la distribution par pays de présence fait montre d'une diversification atténuant de manière significative la concentration.

Distribution par pays



Distribution des expositions transfrontalières Groupe selon l'échelle COFACE à fin décembre 2023



L'élaboration d'un score interne pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant :

- Un sous-score **risque économique** basé sur l'appréciation des indicateurs macroéconomiques (solde public, dette extérieure, réserves de change et PIB) permettant d'apprécier la solidité économique des pays ;
- Un sous-score **risque financier** basé sur l'appréciation des indicateurs permettant d'apprécier la liquidité des pays macroéconomiques (dette externe, service de la dette, réserve de change et solde courant);
- Un sous-score lié au **risque marché** à travers principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que protection contre les défauts des émetteurs et à ce titre en tant que baromètre de la probabilité de défaut associée à chaque pays ;
- Un sous-score **risque politique** traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Cet indicateur est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant la qualité de la justice, l'administration et la bureaucratie, la redistribution des richesses à travers l'évaluation du taux de pauvreté, le Democracy Index ainsi que le score de Doing Business relatif aux réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent.

Le score interne-pays découle de la somme algébrique des différents sous-scores ci-dessus et il est gradué de 1 à 5, 1 étant un excellent profil de risque, le niveau 5 représentant un profil de risque très vulnérable.

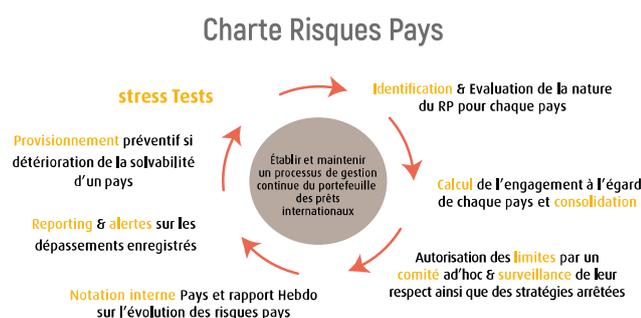
Le modèle de notation interne des pays actuellement centré sur le Risque Souverain est en cours d'extension aux autres composantes au risque pays à savoir le risque de transfert, déjà modélisé, le risque de fragilités bancaires et les chocs

généralisés. Ce modèle sera enrichi d'un module « Alertes » permettant de renseigner sur les grandes ruptures ou la détection des tendances lourdes annonciatrices de crises.

- **L'allocation de limites** et la revue des Limites par le **comité Risque Pays** qui en approuve la calibration en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...].
- **Le suivi et la surveillance** du respect des limites au moyen de reporting ad hoc.
- **Le provisionnement** du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...).
- **Le stress test**, exercice consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risque extrême et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

L'exercice du stress test est effectué semestriellement conformément aux exigences réglementaires et à chaque fois que l'évolution des pays d'exposition de la banque ou du groupe l'exige.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origine jusqu'à leur dénouement final :



IV - RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.

I. Rappel du cadre général de la gestion du risque opérationnel

A. Contexte réglementaire

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007.

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Gestion Des Risques Opérationnels » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques Groupe ».

B. Missions et Composantes du dispositif GRO

B1- Missions de la GRO



- Répondre aux exigences réglementaires en matière de GRO de Bank Al Maghrib et des régulateurs des pays d'implantation d'Attijariwafa bank
- Valider la couverture des risques opérationnels par des fonds propres



- Doter la banque et ses filiales d'outils de GRO nécessaires pour une maîtrise de ses risques opérationnels dans une optique d'efficacité opérationnelle.
- Standardiser et consolider les livrables GRO



- Animer la filière GRO (collecte des incidents RO, séminaire annuel...)
- Partager les retours d'expérience des entités de la banque et des filiales en matière de GRO (risques, incidents, PAC...)



- Assurer le pilotage central des risques majeurs (Renforcement des DMR)
- Réaliser le suivi des incidents graves
- Elaborer les reportings à destination des instances internes et externes

B2- Composantes du dispositif GRO

Le dispositif GRO du groupe Attijariwafa bank s'articule autour des composantes suivantes :

Corpus normatif

Le **corpus normatif GRO** est décrit dans la **charte GRO** à travers la description de :

- La méthodologie de modélisation du risque opérationnel
- Les principes d'organisation de la filière RO
- Les procédures de GRO (cartographie RO, collecte des incidents, reporting)

Référentiels GRO

Les **référentiels GRO** sont constitués de :

- La cartographie des processus pour l'ensemble des activités de la banque / filiales
- La cartographie des risques consolidée par processus incluant le dispositif de maîtrise des risques (DMR)

Organisation GRO

Le **dispositif organisationnel au niveau d'AWB** est décliné en 2 niveaux :

- **1^{er} niveau / entité GRO** : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de sa responsabilité. Elle est en charge de mettre à disposition des métiers les informations sur leur niveau de risque opérationnel et de les éclairer sur la mise en place de plans d'actions. Ces activités sont assurées par les **Managers Risques Opérationnels (MRO)**
- **2^{ème} niveau / métier** : la détection, la collecte des incidents et la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, sont de la responsabilité des métiers eux-mêmes (Correspondants RO, Relais RO)

Reportings GRO

Les **reportings réalisés** sont les suivants :

- Reportings adressés au différents **métiers** (mensuels et trimestriels)
- Reportings adressés à la **DG** et au **CAC**
- Reportings adressés au régulateur **BAM** (rapport CI et autres demandes)

Conduite du changement

Des **supports des formations** ont été élaborés par profil d'acteurs
Des **séances de sensibilisation** sont tenues régulièrement au profit des acteurs RO des métiers
Des **guides utilisateurs** du progiciel GRO ont été élaborés et diffusés
Des enquêtes d'évaluation du niveau de **culture RO** sont réalisées

Le dispositif de Maitrise des Risques (DMR) regroupe l'ensemble des mesures prises pour empêcher et/ou minimiser la survenance des risques et leur impact possible :



- Contrôles de 1er et 2ème niveau
- Contrôles automatiques
- Procédures existantes
- Formations et sensibilisations

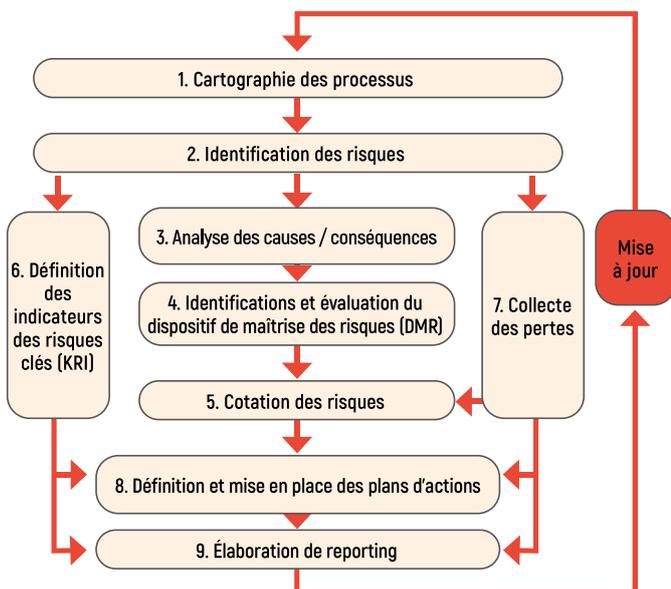
5 niveaux d'évaluation sont possibles qui vont de « efficace » à « inexistant »

La cotation nette des risques est évaluée selon 2 axes, la fréquence d'occurrence et l'impact financier :

Fréquence d'occurrence		Impact financier moyen		Echelle de cotation nette	
Cotation	Niveau d'impact	Cotation	Niveau de fréquence	Cotation Nette RO	
1	Moins de 10 K dhs	1	Extrêmement Rare	1	Faible
2	De 10 K dhs à 100 K dhs	2	Rare	2	Moyen
3	De 100 K dhs à 1 M dhs	3	Peu Fréquent	3	Fort
4	De 1 M dhs à 10 M dhs	4	Fréquent	4	Critique
5	De 10 M dhs à 100 M dhs	5	Très Fréquent	5	Inacceptable
6	Plus de 100 M dhs	6	Permanent		

C. METHODOLOGIE DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le schéma ci-dessous illustre la démarche par processus utilisée pour l'élaboration de la cartographie des risques opérationnels :



Afin de donner un indicateur crédible de l'exposition aux risques de la Banque, la cartographie des risques est mise à jour périodiquement tant au niveau de la fréquence de survenance que des impacts quantitatifs (financiers) et qualitatifs.

D. Périmètre de couverture

L'ensemble des activités de la Banque est couvert par le dispositif de gestion des risques opérationnels à l'exception des entités suivantes : l'Audit Général, la Conformité Groupe (entités de contrôle) et la Stratégie et développement.

Le périmètre de couverture GRO AWB :

MAROC	UMOA	CEMAC	AUTRES
- AWB	- SIB - Côte d'Ivoire	- UGB - Gabon	- ABM - Mauritanie
- Filiales FFS :	- CBAO - Sénégal	- CDC - Congo	- AWB Egypte
- Wafabail	- CDS - Sénégal	- SCB - Cameroun	- ABT - Tunisie
- WafaLLD	- BIM - Mali		- AWB Europe
- Attijari factoring	- BIAT - Togo		
- Wafasalaf			
- Wafacash			
- Wafa Immobilier			
- Bank Assafa			
- Filiales CIB :			
- Attijari			
Intermédiation			
- Wafa Gestion			
- AIB			

E. Gouvernance GRO

Le suivi du dispositif de gestion des risques opérationnels est assuré par la mise en place d'une gouvernance déclinée à travers 3 principales instances à savoir :

Comité DG

Principaux objectifs :

- Validation des normes, procédures et méthodes de gestion des RO
- Validation de la cartographie des RO et ses évolutions futures
- Suivi des indicateurs et Plans d'actions sur les risques majeurs
- Revue des incidents et pertes et de leurs mesures d'atténuation

Acteurs :

DG ou DGA, Responsables : GRO, GGR, Audit, Conformité, Contrôle Permanent, Finances, RH, Juridique, Dev Commercial et Marketing

Fréquence : Semestrielle

Comité GRO

Principaux objectifs :

- Mise en place de la charte, des normes, procédures et méthodes de gestion des RO
- Examen de la cartographie des RO des différents métiers et de ses évolutions futures
- Examen des risques majeurs et suivi de la mise en place des mesures d'atténuation (PAC, externalisation, assurance...)
- Suivi des évolutions des incidents et pertes
- Préparation du comité réglementaire RO et des points d'arbitrage

Acteurs :

Responsable GRO, MRO(s)

Fréquence : Mensuelle / Trimestrielle

Comité RO Métiers

Principaux objectifs :

- Présentation et analyse des incidents et pertes
- Suivi des indicateurs et plans d'actions sur les risques majeurs
- Validation des maj des référentiels RO (Processus, Risques et dispositif organisationnel)

Acteurs :

Responsable GRO, Responsable Métier, MRO, CRO

Fréquence : Trimestrielle

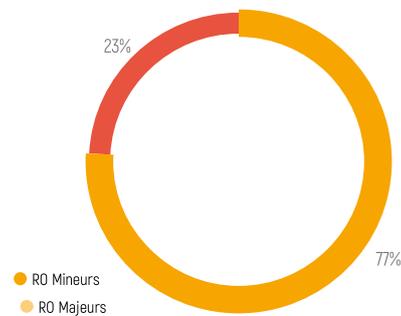
DONNEES QUANTITATIVES

A. Analyse cartographie des risques opérationnels Groupe (Banque + filiales BDI)

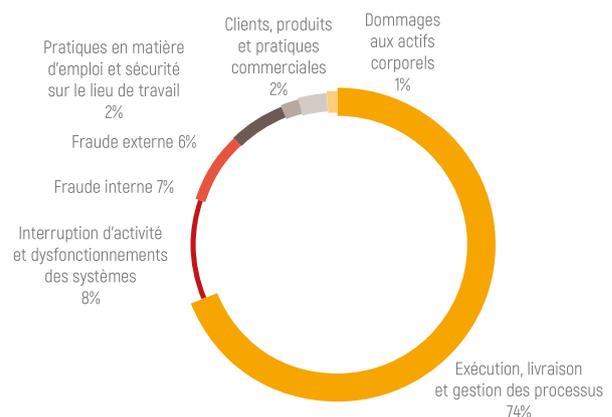
Les principales caractéristiques de la cartographie des risques opérationnels du groupe :

- 23% de risques majeurs (à savoir cotation « Forte », « Critique » ou « Inacceptable »)
- 74% des risques sont générés par la cause bâloise « Exécution, livraison et gestion des processus »
- 8% des risques sont causés par l'IT (Interruption d'activité et dysfonctionnement des systèmes)

Répartition des RO du groupe Attijariwafa bank / Criticité

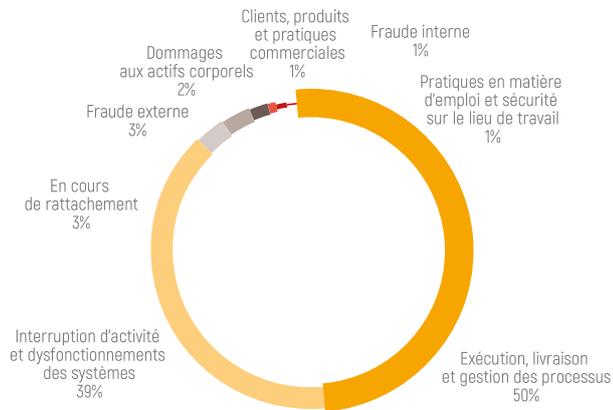


Répartition des RO du groupe Attijariwafa bank / cause bâloise (niv1)



B. Analyse collecte incidents 2023 (périmètre Banque)

Répartition des incidents par catégorie d'événements



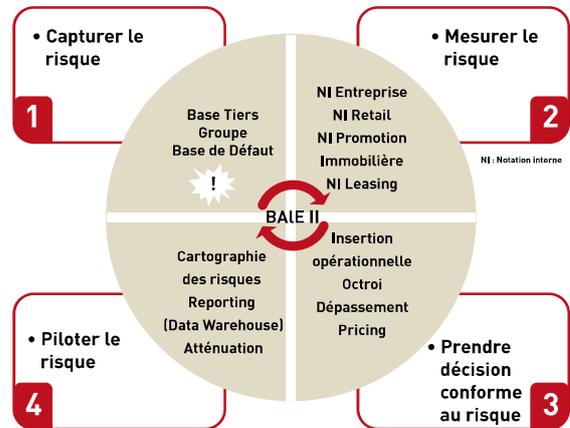
50% des incidents collectés durant l'exercice 2023 sont dus à un manquement dans l'exécution, la livraison et la gestion des processus. La seconde cause remontée concerne les interruptions d'activité et dysfonctionnement des systèmes avec 39% des incidents concernés.

SYSTEMES ET PROJET RISK MANAGEMENT :

L'entité Systèmes et projets Risk Management vise à apporter des outils et des approches d'aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques sous tendues par la réforme Bâloise et la norme IFRS 9. Cette entité est en charge de la conception, déploiement et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, du reporting liés à la notation et de l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques. L'entité produit également la Base Tiers Groupe pour les besoins de production ratio de solvabilité et actualise les paramètres de risques pour les besoins de la déclaration IFRS 9. Plus de 30 modèles de notation / scoring sont administrés par l'entité (monitoring statistiques et insertion opérationnelle). Ces modèles couvrent la quasi-totalité des segments de la clientèle. En synergie avec la DBI, les principales filiales ont été dotées de modèle de notation.

Dans le cadre du processus de passage aux approches avancées engagé par la banque sous l'impulsion de Bank Al maghreb (BAM) et du management de la banque, Un dispositif Bâle II a été mis en place sous la responsabilité de l'entité SPRM, il s'articule autour des axes suivants : une base de capture du risque (base de défaut), un système de notation des entreprises, une base tiers groupe, un Datawarehouse

permettant l'historisation des données nécessaires à la modélisation et permettant entre autre le monitoring/backtesting périodique des modèles de notation.



Dispositif Bâle II

Cartographie de notation selon le nouveau modèle entreprise :

La notation interne est un outil d'aide à la décision ainsi qu'au suivi du risque. Elle constitue l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F). Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit. Ce modèle a été revu successivement en 2010 et 2017 dans l'esprit d'une amélioration continue du pouvoir prédictif et pour s'aligner aux standards internationaux en matière de gestion des risques, notamment Bâle II.

Le modèle actuel prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Il a été construit sur la base d'une approche statistique éprouvée et sur la base du retour d'expérience des gestionnaires de risque. Ainsi, son pouvoir prédictif a été amélioré.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à

une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification AWB	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- Périmètre : portefeuilles entrepris hors administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière ;
- Le dispositif de notation du Groupe AWB est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- Le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement.
 - La note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise.
 - La note qualitative est basée sur des informations concernant, le secteur d'activité, le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau.
 - La note de comportement est essentiellement basée sur la physionomie du compte.
- Toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur.
- La probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...)
- La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - Contreparties saines : les classes de A à D. E est désormais une classe intermédiaire qui marque un premier signal de

changement du profil de risque.

- Contreparties sensibles : F à G.
 - Contreparties en défaut : la classe H.
- Usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque.
 - Mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G), la note de Contrepartie doit être revue périodiquement dans le cadre de comité de notation. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- Tester le pouvoir prédictif du modèle de notation
- S'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts

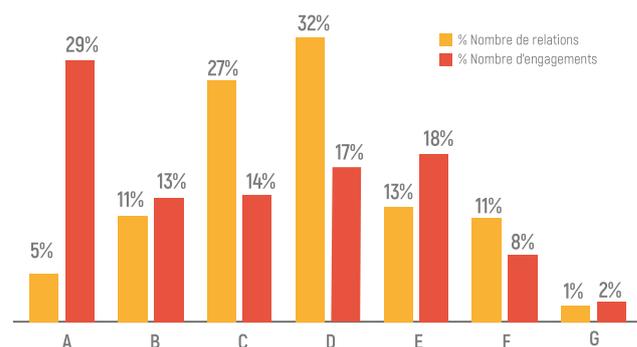
Cartographie de Notation Interne banque

La cartographie de notation se présente comme suit (Répartition en engagements) :

5 677 relations totalisant 142,6 Mrdhs (Chiffres arrêtés 31.12.2023) :

Cartographie de Notation 2023 (Distribution des encours par classe de risque)

Hors périmètre : Les dossiers Contentieux, les administrations publiques, Les sociétés de financement et les Entreprises qui opèrent dans le secteur de la promotion immobilière



La cartographie de notation donne une indication positive sur la qualité des actifs : plus de 3/4 des engagements de la banque sont sains (Classes A-E)

Par ailleurs, Le taux de notation s'est établi à plus de 98 % à fin décembre 2023, ce qui dénote un ancrage de la démarche de notation.

L'élargissement du système de notation se poursuit également par la mise en place d'un modèle de comportement destiné à petite entreprise pour répondre aux exigences de la norme IFRS 9, désormais opérationnel.

Ajustement des modèles de notation pour les besoins d'IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 a introduit depuis janvier 2018, un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« Expected Credit loss » ou ECL). Le calcul du montant des pertes attendues (ECL) s'appuie sur 3 paramètres principaux de risque : la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (« EAD ») tenant compte des profils d'amortissement. ECL est le produit de la PD par LGD et par l'EAD.

Par ailleurs, la norme adopte une approche de classement des actifs en 3 phases (« buckets ») : Phase 1 (« portefeuille sain ») : actifs sains n'ayant pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;

- Phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

L'élargissement des modèles de notation entreprise a permis de disposer des paramètres de risque (notamment Probabilité de défaut) couvrant la majeure partie des engagements sur le périmètre banque Maroc. Le calcul des provisions relatif au bucket 1 se base sur cette PD estimée sur un horizon de 12 mois sur une vision point in time (PIT).

En cas de dégradation significative du risque de crédit (« Bucket 2 »), la PD utilisée est une PD à maturité pour tenir compte de la provision tout au long de la vie résiduelle de l'instrument. C'est ainsi que la banque a développé de nouveaux modèles d'estimation de la Probabilité de Défaut à plusieurs horizons conformément à la norme.

Par ailleurs, la prise en compte de la composante

prospectives exigée par la norme s'est traduite par le développement d'un modèle de Forward-Looking basé sur des anticipations macro-économiques tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture macro-économique. Les anticipations futures sont construites sur la base de trois types de scénarios : un scénario central, un scénario favorable et un scénario adverse. Ils sont revus à minima à fréquence annuelle et ensuite, ils sont utilisés pour estimer la PD à 12 mois pour le bucket 1 et la PD à terme pour les actifs appartenant au Bucket 2, en vue de calculer la perte attendue (ECL).

En 2023, le modèle a fait l'objet d'un backtesting qui a confirmé la robustesse et la stabilité du modèle GE & GE. Ce backtesting a permis également d'identifier les actions nécessaires pour améliorer encore les modèles de manière globale en 2024. Particulièrement le modèle PME fera l'objet d'une attention particulière.

C'est ainsi que le modèle en l'état a été reconduit pour servir de base au calcul des paramètres de risque IFRS 9. Seule la grille de Probabilité de défaut a été recalibrée pour tenir compte des projections des nouveaux scénarios macro-économiques sur le taux défaut anticipé.

Aussi, en 2023, une base de données des institutions financière a été acquise et l'analyse de trois scénarios de modèles est en cours pour converger vers un modèle interne, ceci en complément de la démarche adoptée par AWB Europe (notation externe des FI). Dans les deux cas l'approche de la méthode CAMEL a été retenue.

Le scoring : une approche d'amélioration continue

Le dispositif de scoring TPE en place depuis 2014 est basé sur des données signalétiques, des données de comportement, des données financières, des données qualitatives, mais également sur des données alternatives (crédit bureau, ...). Ce dispositif permet désormais le scoring des clients tout au long de leur cycle de vie (Création, prospect, Nouvelles Entrée en relation ...).

Durant la période les cinq dernières années, le nombre des stratégies décisionnelles de score a augmenté afin de répondre aux besoins croissants exprimés dans le cadre des programmes stratégiques de la banque.

L'ensemble de ces modèles contribuent à la mécanisation partielle des décisions de crédit et in fine au renforcement de la capacité de traitement des dossiers.

Afin d'élargir le périmètre du scoring, de nouveaux modèles ont été élaborés au courant de 2024 :

- Un nouveau modèle pour la masse PME est mis en place
- Un modèle spécifique permettant de scorer les créations / startups a été finalisé avec l'accompagnement d'un cabinet international, ce modèle a été structuré autour de trois blocs : l'entrepreneur, le projet et le questionnaire qualitatif décliné par secteur d'activité.

Aussi le dispositif de scoring TPE est en cours d'ajustement pour s'aligner à une politique de crédit favorable au financement de la TPE. Ceci après un diagnostic externe portant sur l'usage durant les dix dernières années. Plusieurs pistes sont désormais identifiées pour converger vers des modèles robustes favorisant une automatisation progressive des décisions.

Enfin, au titre d'appui au marché TPE, une nouvelle opération de pré scoring a été lancée pour relancer davantage le potentiel de ce marché.

En vue de donner une dimension groupe au projet de scoring, la banque a mis en place une nouvelle technologie permettant de s'affranchir des contraintes géographiques. Cette logique de Hub de scoring (en cours de test dans une filiale pilote) favorise la centralisation des moteurs de scoring et leur accessibilité par la banque et ses filiales. A titre de rappel, le calcul des scores est réalisé en se basant sur un outil standard du marché retenue par des banques internationale de premier plan.

Pour la transition vers un nouveau palier, plusieurs actions ont été entreprises :

- Mise en place d'un datamart scoring enrichi en permanence par de nouvelles variables internes et externes
- Les modèles de scoring font l'objet d'une surveillance et d'un monitoring régulier pour une meilleure gestion portefeuille et afin de s'assurer du pouvoir prédictif.
- Mise en place progressive des pré requis l'automatisation tant sur le plan de la qualité des données que sur le plan d'affinement des modèles et d'amélioration de leur pouvoir prédictif.

En matière de conduite de changement, le Risk Management poursuit les actions formation au profit des différentes entités de la banque. La formation se base également sur

un module e-learning « Notation des entreprises » qui a été développé en collaboration avec le Capital Humain Groupe.

Renforcement du dispositif Risk management filiales

La dynamique de l'élargissement du système de notation interne des entreprises se poursuit au niveau des filiales à l'international en priorisant celles qui ont un niveau d'engagement important et des pré requis suffisants.

En effet, en 2019, quarts filiales ont été couvertes par modèle de notation (UGB, CBAO, CDS, SCB).

Par ailleurs, les modèles déjà déployés avant 2019 ont fait l'objet d'actions d'amélioration continue, notamment la SIB (Côte d'Ivoire), l'ATB (Tunisie) et Attijariwafa bank Egypt qui fait l'objet d'une attention particulière. Une revue en 2019 a permis de s'assurer de la robustesse des modèles mise en place et de leur insertion opérationnelle effective.

Quant à notre filiale AWB Egypt, les modèles de notation ont fait l'objet d'une revue régulière pour s'assurer de leur pertinence au vu des changements relatifs à l'économie égyptienne. La dernière date a été réalisé lors du deuxième semestre 2023. La revue annuelle confirme la robustesse du modèle Large Corporate. Ces missions ont fait ressortir l'insertion opérationnelle réussie et une certaine appropriation des nouveaux modèles.

En outre, les paramètres de risque IFRS 9 ont été calibrées tenant compte à la fois, du nouveau taux du défaut constatés et les scénarios macro-économiques arrêtés par le management.

Durant 2023, le risk management a également accompagné la filiales Egyptienne pour mise en place d'un premier modèle de la LGD.

Plusieurs missions de backtesting ont été menée en 2023 à la demande du management. Ces missions ont concerné la filiale CDS et la SIB.

Comme fait marquant de l'année 2023 sur le périmètre « filiales », on peut citer également la mise en place du modèle de notation au niveau de l'ABM, l'année 2024 sera consacrée à des actions rapprochées de conduite de changement pour opérationnaliser l'outil de notation au niveau de cette filiale, mais également au niveau de ...

Un nouveau modèle de notation des TPE est en cours de développement au niveau de la SIB (Côte d'Ivoire), ceci en bénéficiant de l'expertise du groupe sur ce segment.

Sur un plan de monitoring, les premiers reporting liés à la notation des filiales sont désormais élaborés selon une fréquence semestrielle. Cette cartographie couvre les TOP 5 filiales en termes d'encours (soit 85 % des encours)

La démarche de généralisation de la notation se poursuit, tout en priorisant les filiales qui disposent des prérequis en matière de qualité, d'accessibilité et d'historisation des données. Ces chantiers sont sur le chemin critique de généralisation des exigences Bâloises et ceux relatifs à la norme IFRS 9. Pour soutenir ces démarches, la collecte de la data financière, la capitalisation des historiques de défaut et le renforcement des équipes analytiques seront inscrites comme des priorités de premier plan au niveau des feuilles de route relatives aux différentes filiales.

VI. GESTION ACTIF PASSIF

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme.

Ce risque peut provenir de la baisse de sources de financement, des tirages sur des engagements de financements ou de la réduction de liquidité de certains actifs. Il peut être lié à l'établissement lui-même « risque intrinsèque » ou à des facteurs extérieurs « risques de marché ».

Le risque de liquidité du groupe Attijariwafa bank est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par le comité ALM, le comité d'audit et le conseil d'administration. Cette politique permet d'identifier, de mesurer de suivre et de couvrir le risque de liquidité dans une situation normale et dans une situation de crise. La situation de liquidité du groupe est appréciée à partir d'un ensemble d'indicateurs internes et réglementaires.

Politique de gestion du risque de liquidité

Objectifs

Le principe général de la politique de liquidité du groupe AWB consiste :

- à détenir des actifs disponibles et réalisables permettant à la banque de faire face à des sorties exceptionnelles de cash sur différents horizons données, y compris en

intraday, et pour toutes types de monnaie ;

- à assurer une structure de financement équilibrée et assez diversifiée à un coût optimal ;
- et, à respecter les indicateurs réglementaires de liquidité.

Ce dispositif est accompagné d'un plan d'urgence prévoyant des actions à mener en cas de crise de liquidité.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration est informé des principes de la politique de liquidité ainsi que de la situation du Groupe, par l'intermédiaire du comité d'audit.

Le comité ALM se réunit trimestriellement afin de :

- définir le profil de risque de liquidité ;
- suivre le respect des ratios réglementaire de liquidité ;
- définir et suivre les indicateurs de pilotage de la liquidité et de fixer les limites associées ;
- et, définir la stratégie de financement de la banque compte tenu des conditions du marché.

Les membres du comité ALM sont le Président Directeur Général, les directeurs généraux, le responsable de la Gestion Globale des Risques, les responsables des business units, le responsable de Finances Groupe, le responsable de la trésorerie, le responsable de la salle des marchés et le responsable de l'entité Gestion financière.

En cas de besoin, le Président du Comité de Gestion Actif-Passif invite ponctuellement d'autres participants.

Le comité de trésorerie, qui se réunit mensuellement, suit et pilote le risque de liquidité, notamment en assurant une veille régulière des conditions du marché, en vérifiant les capacités internes de la banque à faire face aux différents besoins éventuels en liquidité et en pilotant le coefficient de liquidité.

Pilotage et surveillance du risque de liquidité

Le pilotage et le suivi du risque de liquidité s'appuie sur une large gamme d'indicateurs couvrant différentes échéances.

Bons du trésor libres

Les bons du trésor libres permettent à la banque à tout moment de faire face à un écart important entre les flux entrants et sortants dans une même journée et/ou à des sorties exceptionnelles de cash en overnight en utilisant les bons de trésor en pension livrée intraday « PLI » avec

la banque centrale, et le cas échéant en pension overnight.

Au 31 décembre 2023, l'encours de bons du trésor libres s'élève à 50,2 milliards de dirhams contre 51,7 milliards de dirhams au 31 décembre 2022.

Réserves de liquidités disponibles et réalisables (RLDR)

Les réserves de liquidité sont constituées des actifs que l'établissement a la possibilité de transformer en liquidités sur un horizon inférieur à un an. Cette liquidité peut résulter soit de la cession de l'actif en question sur le marché, soit de l'utilisation du titre sur le marché des repos, soit de la mobilisation du titre auprès de Bank Al Maghrib.

Au 31 décembre 2023, les RLDR en dhs s'élèvent à 54,9 milliards de dirhams contre 63,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2022.

Couverture des tombées des ressources wholesale à horizon 12 mois par les RLDR

Cet indicateur permet de mesurer la capacité de la banque à faire face à une fermeture des marchés se traduisant par son incapacité à remplacer les tombées des ressources wholesale, considérées comme volatiles surtout en période de crise de liquidité.

Au 31 décembre 2023, les tombées des ressources wholesale à horizon 12 mois s'élèvent à 28,2 milliards de dirhams contre 24,7 milliards de dirhams au 31 décembre 2022, soit un taux de couverture par les RLDR de 195% au 31 décembre 2023 contre 257% au 31 décembre 2022.

Les impasses statiques de liquidité (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en liquidité de l'ensemble des actifs, passifs :

- jusqu'à la date contractuelle pour les éléments avec échéance contractuelle ;
- et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

Au 31 décembre 2023, les impasses statiques de liquidité se présentent comme suit (en milliards de dirhams) :

	0-1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Flux actifs	183	122	83
Flux passifs	144	73	190
Impasses de liquidité	39	49	-107

Liquidity coverage ratio "LCR" :

Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) mesure la capacité des

banques à résister à des crises de liquidité aiguës (à la fois systémiques et spécifiques à la banque) sur une durée d'un mois.

Au 31 décembre 2023, le LCR ressort à 137% contre 163% au 31 décembre 2022.

Net stable funding ratio "NSFR":

Le NSFR (Net stable funding ratio) vise à limiter les banques à un recours excessif aux ressources wholesale à court terme, encourage une meilleure évaluation du risque de refinancement pour l'ensemble des postes de bilan et de hors-bilan et favorise la stabilité des refinancements.

Au 31 décembre 2023, le NSFR ressort à 118% contre 124% au 31 décembre 2022.

Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est l'un des risques les plus importants encourus par les banques. Il découle de la nature de l'activité des banques à travers la transformation de ressources essentiellement à vue ou à court terme à taux révisable en emplois à long terme à taux fixe.

La gestion du risque de taux consiste à faire un adossement en nature de taux entre les emplois et les ressources de la banque. Or la nature des ressources de la banque généralement de courte ou moyenne durée ne s'adosse pas parfaitement avec les emplois de la banque qui deviennent de plus en plus de longue durée et à taux fixe comme le cas des crédits immobiliers. D'où, la nécessité de suivre ce risque, de le mesurer, et de le couvrir.

La gestion du risque de taux d'intérêt d'AWB vise à immuniser les marges d'intérêt prévisionnelles ainsi que la valeur des fonds propres contre des mouvements adverses de taux d'intérêt :

- sur un horizon à court terme d'un an au plus, la politique de gestion du risque de taux d'AWB a pour objectif d'immuniser la variation de sa marge d'intérêt suite à une variation brutale des taux d'intérêt ;
- sur le long terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif de réduire la variation, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures (sur plus de 20 ans) issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

L'exposition au risque de taux d'intérêt global est présentée au Comité de Gestion Actif-Passif d'Attijariwafa bank. Celui-ci :

- examine les positions de risque de taux déterminées en date d'arrêté trimestriel ;
- s'assure du respect des limites applicables ;
- décide des mesures de gestion sur la base des propositions faites par la Gestion Actif-Passif.

Mesure et suivi du risque structurel de taux

AWB utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire (hors activités trading). Les trois plus importants sont :

1. Les impasses de taux (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en taux de l'ensemble des actifs, passifs à taux fixes ou révisables :
 - jusqu'à la date de révision du taux pour les opérations à taux révisables ;
 - jusqu'à la date contractuelle pour les transactions à taux fixes ;
 - et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.
2. La sensibilité de la valeur économique du bilan à une variation de taux.

3. La sensibilité de la marge d'intérêt aux variations des taux d'intérêt dans divers scénarii de stress.

Les impasses taux en périmètre social (PTF Bancaire MAD hors devises) au 31 Décembre 2023 (en milliards de dirhams) se présentent comme suit

	0-1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Flux Actifs	136	114	51
Flux Passifs	140	93	86
GAP de taux	-4	21	-35

Des simulations de différents scénarios de choc de taux sont effectuées pour déterminer l'impact de tels scénarios sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

Au 31 décembre 2023, la sensibilité pour 200 bps de choc parallèle des taux à la hausse est de **10** millions de dirhams soit **-0,08%** sur la marge d'intérêt prévisionnelle et de **40** millions MAD soit **+4,72%** des fonds propres réglementaires.

Les impasses de taux et les résultats des stress tests sont présentés en Comité ALM qui décide des mesures de gestion / couverture à prendre.

Pilier III

La publication des informations financières portant sur les fonds propres et sur les risques s'effectue sur base consolidée conformément à l'article 2 de la directive 44/G/2007. Certaines informations sont publiées sur base individuelle pour le périmètre siège et les filiales significatives, conformément à l'article 8 de la même directive.

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs de marché d'apprécier des éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du Groupe Attijariwafa Bank à son profil de risque.

I. Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres du groupe Attijariwafa Bank

1- Cadre réglementaire Bank AL-Maghrib

Dans la lignée avec les directives du Comité Bâle, Bank AL-Maghrib suit les nouvelles réformes proposées par le comité Bâle et s'inspire des normes internationales en vigueur pour procurer aux établissements financiers de la place marocaine un cadre réglementaire plus robuste et renforcé.

Ainsi après la transposition par Bank AL-Maghrib en 2007 du dispositif Bâle II couvrant les 3 piliers :

- **Pilier 1** : calcul des exigences minimales de fonds propres au titre des différents risques prudentiels : risque de crédit, de marché et opérationnel ;

- **Pilier 2** : mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital avec le profil des risques encourus. Ce dispositif couvre l'ensemble des risques quantitatifs et des risques qualitatifs ;
- **Pilier 3** : transparence et uniformisation de l'information financière. Bank AL-Maghrib a aussi transposé les recommandations du comité Bâle III au niveau des fonds propres prudentiels, cette réforme est entrée en vigueur en juin 2014.

2- Champ d'application : Périmètre prudentiel

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base sociale et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib :

- La circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard.
- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Sur base consolidée, conformément à l'article 38, de la circulaire 14/G/2013, les participations détenues par les établissements dans les entreprises d'assurance et de réassurance sont prises dans les fonds propres consolidés selon la méthode comptable de mise en équivalence et ce même dans le cas où elles font l'objet d'un contrôle exclusif ou conjoint.

Dénomination	Secteur d'activité	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa bank	Banque	Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque	France	IG	99,78%	99,78%
Attijari International Bank	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijariwafa bank Egypt	Banque	Egypte	IG	100,00%	100,00%
CBAO Groupe Attijariwafa Bank	Banque	Sénégal	IG	83,08%	83,08%
Attijari bank Tunisie	Banque	Tunisie	IG	57,21%	57,21%
La Banque Internationale pour le Mali	Banque	Mali	IG	66,30%	66,30%
Crédit du Sénégal	Banque	Sénégal	IG	95,00%	95,00%
Union Gabonaise de Banque	Banque	Gabon	IG	58,71%	58,71%
Crédit du Congo	Banque	Congo	IG	91,00%	91,00%
Société Ivoirienne de Banque	Banque	Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
Société Commerciale De Banque	Banque	Cameroun	IG	51,00%	51,00%
Attijari bank Mauritanie	Banque	Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
Banque Internationale pour l'Afrique Togo	Banque	Togo	IG	57,12%	57,12%
Wafasalaf	Crédit à la consommation	Maroc	IG	50,91%	50,91%
Wafabail	Leasing	Maroc	IG	98,90%	98,90%
Wafa immobilier	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Affacturation	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa LLD	Location longue durée	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Bank ASSAFA	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale	Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale	Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale	Niger	IG	83,08%	83,08%

3- Composition des Fonds Propres

En juin 2014, la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib accompagnant l'adoption de la norme Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi, le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

A fin décembre 2023, conformément à la circulaire 14/G/2013, les fonds propres prudeniels du groupe Attijariwafa Bank sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations² ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans. Les fonds propres de catégorie 2 sont limités à 3% des risques pondérés.

En mars 2021, la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib a fixé par la circulaire n°6/W/2021 les dispositions relatives au ratio de levier. Ainsi, le groupe Attijariwafa bank est tenue d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée un ratio de levier d'au moins 3% entre d'une part, le total des fonds propres de catégorie 1 et d'autre part, le total des expositions en valeur comptable.

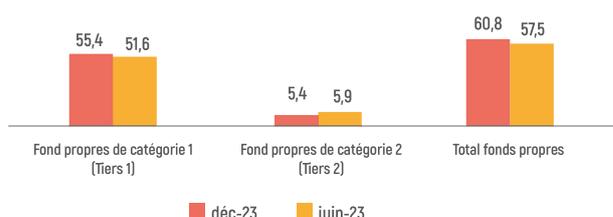
(en milliers de dirhams)

	Déc-23	Juin-23
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1= CET1+AT1)	55 426 764	51 619 383
Éléments à inclure dans les fonds propres de base	59 119 096	57 056 992
Capital social ou dotation	2 151 408	2 151 408
Réserves	50 909 242	51 195 740
Résultat net bénéficiaire non distribué	4 045 252	1 956 449
Intérêts minoritaires créditeurs	4 267 460	4 093 055
Ecart de conversion	-1 070 487	-1 207 752
Fonds propres de base non éligibles	-1 183 779	-1 131 908
Éléments à déduire des fonds propres de base	-12 692 332	-12 437 609
Fonds propres de base après déduction (CET1)	46 426 764	44 619 383
Fonds propres additionnels (AT1)	9 000 000	7 000 000
Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)	5 404 455	5 889 816
Dettes subordonnées à durée initiale ≥ cinq ans	5 116 676	5 752 805
Plus-values latentes résultant des titres de placement	143 896	136 822
Autres éléments	143 883	189
Total des fonds propres réglementaires (Tier 1+ Tier 2)	60 831 219	57 509 198

1 - Fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres additionnels (tout instrument pouvant être converti en fonds propres de base ou déprécié dès que le ratio sur fonds propres de base est inférieur à un seuil prédéterminé au moins égal à 6%) après application des déductions et des retraitements prudentiels

2- Les participations détenues à plus de 10% dont la valeur historique est inférieure à 10% des fonds propres de base du groupe sont pondérées à 250%

Évolution des fonds propres réglementaires du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



4- Ratio de Solvabilité

Au 31 décembre 2023, le ratio Groupe sur fonds propres de catégorie 1 (T1) est de **11,65%** et le ratio de solvabilité s'élève à **12,78%**.

(en milliers de dirhams)

	Déc-23	Juin-23
Fonds propres de catégorie 1	55 426 764	51 619 383
Total fonds propres	60 831 219	57 509 198
Risques pondérés	475 883 565	457 066 308
Ratio sur fonds propres de base (Tier 1)	11,65%	11,29%
Ratio de solvabilité	12,78%	12,58%

5- Ratio de levier

Au 31 décembre 2023, le ratio de levier est de **8,53%**.

(en milliers de dirhams)

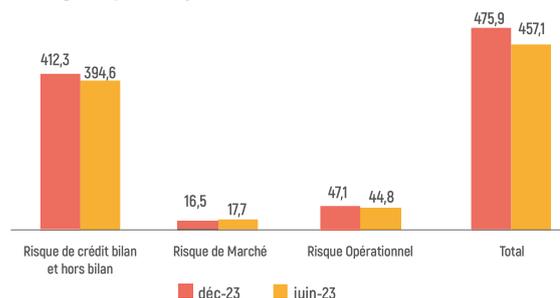
	Déc-23	Juin-23
Fonds propres de catégorie 1	55 426 764	51 619 383
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	649 686 064	628 834 228
Ratio de levier	8,53%	8,21%

II. Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2023, le total des risques pondérés au titre du Pilier 1, conformément à la circulaire 26/G/2006 (normes de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché en approche standard) pour le groupe Attijariwafa bank s'élève à 475 883 565 KDH. Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques de marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Risque Couvert	Pilier 1 Méthode d'Évaluation et de Gestion
Risque de Crédit et de Contrepartie	✓	Méthode Standard
Risque de Marché	✓	Méthode Standard
Risque Opérationnel	✓	BIA (Basic Indicator Approach)

Évolution des risques pondérés du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



Ci-après l'exigence en fonds propres et actifs pondérés au titre du pilier 1 :

(en milliers de dirhams)

	Déc-23		Juin-23		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres ³	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres ³	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit bilan	314 378 727	25 150 298	297 548 173	23 803 854	16 830 554	1 346 444
Souverains	40 506 522	3 240 522	31 659 816	2 532 785	8 846 707	707 737
Établissements	7 699 957	615 997	10 863 913	869 113	-3 163 956	-253 116
Entreprises	199 007 439	15 920 595	198 827 483	15 906 199	179 956	14 396
Clientèle de détail	67 164 809	5 373 185	56 196 962	4 495 757	10 967 847	877 428
Risque de crédit hors bilan	56 240 765	4 499 261	51 785 238	4 142 819	4 455 527	356 442
Souverains	254	20	-	-	254	20
Établissements	1 260 260	100 821	1 046 638	83 731	213 623	17 090
Entreprises	54 299 888	4 343 991	48 603 752	3 888 300	5 696 136	455 691
Clientèle de détail	680 363	54 429	2 134 849	170 788	-1 454 486	-116 359
Risque de contrepartie⁴	2 599 471	207 958	1 617 318	129 385	982 153	78 572
Établissements	661 050	52 884	257 275	20 582	403 775	32 302
Entreprises	1 938 421	155 074	1 360 043	108 803	578 378	46 270
Risque de crédit sur Autres Actifs⁵	39 033 516	3 122 681	43 662 889	3 493 031	-4 629 373	-370 350
Risque de Marché	16 498 425	1 319 874	17 676 973	1 414 158	-1 178 548	-94 284
Risque Opérationnel	47 132 661	3 770 613	44 775 718	3 582 057	2 356 943	188 555
Total	475 883 565	38 070 685	457 066 308	36 565 305	18 817 257	1 505 381

1- Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus aux articles 11 à 18, 45 à 47 de la circulaire 26/G/2006. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les sûretés et pondérée par le taux de pondération ou RW (Risk Weight). Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit, CCF (Conversion Coefficient Factor).

• Ventilation du risque de crédit par segment

Le tableau ci-après représente la ventilation des expositions nettes et pondérées au risque de crédit sur les différents segments par type d'engagement : bilan ou hors-bilan.

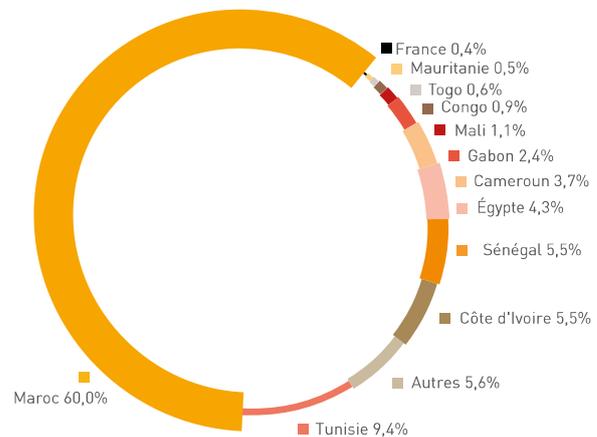
(en milliers de dirhams)

	Expositions nettes avant ARC ⁶		Expositions pondérées après ARC	
	Bilan	Hors bilan ⁷	Bilan	Hors bilan
Souverains	72 091 305	22 786 125	40 506 522	254
Institutions	40 387 150	-	230 445	-
Établissements de crédit et assimilés	21 653 277	7 438 040	7 469 512	1 260 260
Clientèle entreprises	227 203 336	156 057 976	199 007 439	54 299 888
Clientèle de détail	125 360 404	2 206 630	67 164 809	680 363
Total	486 695 472	188 488 771	314 378 727	56 240 765

• Ventilation géographique des risques pondérés

Ci-dessous la répartition des risques pondérés crédit bilan par localisation géographique du pays de la contrepartie porteuse du risque de défaut, à noter que conformément à la réglementation Bank Al-Maghrib, la notation du pays est inférieure strictement à B- (cas du Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Tunisie, Congo et Cameroun) le risque souverain et corporate est pondéré à 150%.

Ventilation géographique des risques pondérés



2- Risque de contrepartie

Les opérations de marché (comprenant les contrats bilatéraux) exposent la banque au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque dépend des paramètres marché qui peuvent affecter la valeur potentielle future des transactions concernées.

• Ventilation des expositions nettes et pondérées au titre du risque de contrepartie par segment prudentiel

A fin décembre 2023, les expositions nettes du groupe au titre du risque de contrepartie sur cessions temporaires et produits dérivés s'élevèrent à **32 700 714 KDH**, soit une hausse de 8% par rapport à juin 2023. Les expositions pondérées pour leur part, sont de **2 599 471 KDH** soit une hausse de 61% en comparaison avec juin 2023.

(en milliers de dirhams)	Déc-23		Juin-23	
	Expositions nettes	Expositions pondérées	Expositions nettes	Expositions pondérées
Souverains	22 201 856	-	27 114 913	-
Établissements de crédit et assimilés	3 301 622	661 050	1 888 129	257 275
Entreprises	7 197 236	1 938 421	1 299 029	1 360 043
Total	32 700 714	2 599 471	30 302 071	1 617 318

3) Calculé comme étant 8% x Actifs pondérés

4) Risque de crédit produit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements et de règlements

5) Immobilisations corporelles, divers autres actifs et titres de participation non déduits des FP.

6) ARC : Atténuation du Risque de Crédit : techniques utilisées par les établissements pour réduire leurs expositions vis-à-vis des contreparties.

7) Hors bilan composé des engagements de financement et des engagements de garantie.

3- Risque de marché

Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

L'article 54 de la circulaire 26/G/2006 décrit en détails les méthodes de calcul préconisées par le régulateur pour toutes les catégories des risques marché. Depuis l'entrée en vigueur du dispositif prudentiel relatif aux banques participatives, le risque de marché intègre désormais le risque sur les stocks ci-dessous :

Le risque de marché est composé du :

- **Risque de taux d'intérêt**

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette. Sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité selon des critères énumérés dans la notice technique relative à la 26/G/2006 (cf. article 54, Partie I, paragraphe A).

- **Risque sur titres de propriété**

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété. L'exigence en fonds propres au titre du risque général (cf. article 54, Partie II, paragraphe B de la notice technique relative à la 26/G/2006) sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

- **Risque de change**

L'exigence en fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

- **Risque sur les stocks**

Le calcul du risque sur les stocks concerne les actifs détenus par la banque participative en vue de leur revente ou leur location à travers respectivement des contrats Mourabaha ou Ijara.

L'exigence en fonds propres au titre du risque sur les stocks est calculée suivant la méthode dite simplifiée (cf. article 56,

Partie V de la circulaire 9/W/2018 relative aux exigences en fonds propres des banques participatives, selon la méthode standard) retenant 15% de la valeur de l'actif détenu en stock.

- **Exigences en fonds propres des différents types du risque marché**

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	Déc-23	juin-23
Risque de taux	1 262 742	1 267 158
Risque spécifique de taux	294 009	348 111
Risque général de taux	968 733	919 047
Risque sur titres de propriété	17 963	19 388
Risque de change ⁸⁾	35 830	124 694
Risque sur les stocks	3 339	2 918
Risque sur produits de base	-	-
Total	1 319 874	1 414 158

8) L'exigence en fonds propre au titre du risque de change est nulle car la position de change inférieure à 2% des fonds propres de base

4- Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide de la méthode des indicateurs de base, à l'aide des PNB annuels des 3 derniers exercices. L'exigence des fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des 3 derniers exercices.

- **Exigence en fonds propres du risque opérationnel par pôle d'activité**

(en milliers de dirhams)

Exigence en Fonds Propres	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financements Spécialisées	Banque de Détail à l'International	Total
juin-23	1 817 474	385 311	1 379 273	3 582 057
déc-23	1 920 410	396 030	1 454 173	3 770 613

5- Techniques de réduction du risque crédit

Les techniques de réduction du risque de crédit sont prises en compte conformément à la réglementation de Bâle II. En particulier, leur effet est évalué dans les conditions d'un ralentissement économique. Elles sont distinguées en deux grandes catégories : les sûretés personnelles d'une part et les sûretés réelles d'autre part.

- Une sûreté personnelle correspond à l'engagement pris par un tiers de se substituer au débiteur primaire en cas de défaillance de ce dernier. Par extension, les assurances crédit et les dérivés de crédit (achat de protection) font partie de cette catégorie.
- Une sûreté réelle est un actif physique constituée au profit de la Banque pour garantir l'exécution à bonne date des engagements financiers du débiteur.
- Ainsi, comme modélisé ci-dessous, une exposition peut être atténuée par une sûreté ou une garantie suivant les critères fixés par le régulateur.

Sûretés réelles	Sûretés personnelles
Nantissement cash, Nantissement Titres/OPCVM ... Hypothèques	Caution solidaire, Assurance, Dérivés de crédit
Réglementation Bank Al-Maghrib suivant l'approche standard	
Critères d'éligibilité	

• Eligibilité des techniques d'atténuation du risque crédit

Le Groupe Attijariwafa bank déclare son ratio de solvabilité suivant l'approche standard, qui limite l'éligibilité des techniques d'atténuation du risque de crédit contrairement aux approches IRB.

En effet, pour le périmètre traité en approche standard :

- les sûretés personnelles sont prises en compte, sous réserve de leur éligibilité, par une pondération bonifiée correspondant à celle du garant, sur la part garantie de l'exposition qui tient compte des asymétries de devise et de maturité.
- les sûretés réelles (type cash, nantissement titres) viennent, quant à elles, en diminution de l'exposition après prise en compte le cas échéant des asymétries de devise et de maturité.
- Les sûretés réelles (types hypothèques bien immobilier) qui remplissent les conditions d'éligibilité permettent d'appliquer une pondération plus favorable à la créance qu'elles couvrent.

Ci-après un comparatif des sûretés éligibles en fonction des deux méthodes : standard et avancée.

	Approche standard	Approche avancée	
		IRBF	IRBA
Sûretés financières			
- Liquidités/DAT/OR	✓	✓	✓
- Titres de dettes			
- Emprunteur souverain ayant une note ≥ BB-	✓	✓	✓
- Autres émetteurs ≥ BBB-	✓	✓	✓
- Autres (n'ayant pas de note externe mais inclus dans les modèles de notation interne)	X	X	✓
- Actions			
- Indice principal	✓	✓	✓
- Bourse reconnue	✓	✓	✓
- Autres	X	X	✓
- OPCVM et Fonds d'investissement	✓	✓	✓
Sûretés réelles			
- Hypothèque portant sur un prêt immobilier Retail	✓	✓	✓
- Hypothèque sur un crédit-bail à usage professionnel	✓	✓	✓
- Autres sûretés immobilières à condition de :			
- Existence d'un marché liquide pour la cession de la sûreté	X	✓	✓
- Existence d'un prix de marché applicable à la sûreté			
Sûretés personnelles			
- Souverains banques et autres entités ≥ A-	✓	✓	✓
- Autres entités < A-	X	X	✓
- Entités non notées	X	X	✓
Dérivés de crédit			
- Emprunteurs souverains, BMD et les institutions financières ou autre entité avec une note ≥ A-	✓	✓	✓
- Autres	X	✓	✓

• Montants des ARC

Ci-dessous les garanties et sûretés réelles et financières à décembre 2022 ainsi que les montants pour la couverture du risque de crédit prises en compte dans le calcul des risques pondérés en méthode standard à fin décembre 2022.

(en milliers de dirhams)

	déc-23
Garanties et sûretés	236 546 451
Garanties	28 632 377
Sûretés réelles ⁹ et financières	207 914 074
EAD couverts par des garanties et sûretés éligibles à l'approche standard	135 581 636
Garanties	28 632 377
Sûretés réelles et financières	106 949 259
- Hypothèques sur prêt immobilier à usage résidentiel	68 869 716
- Hypothèques sur leasing immobilier à usage commercial	6 779 732
- Autres	31 299 811

9) Sûretés réelles au niveau du siège

III. Eléments d'information sur base sociale des filiales bancaires et établissements de crédit significatives

1- Cadre réglementaire

Attijariwafa bank est tenue de respecter sur le périmètre social les exigences en fonds propres calculées suivant les mêmes normes prudentielles exigées par Bank Al-Maghrib sur le périmètre consolidé.

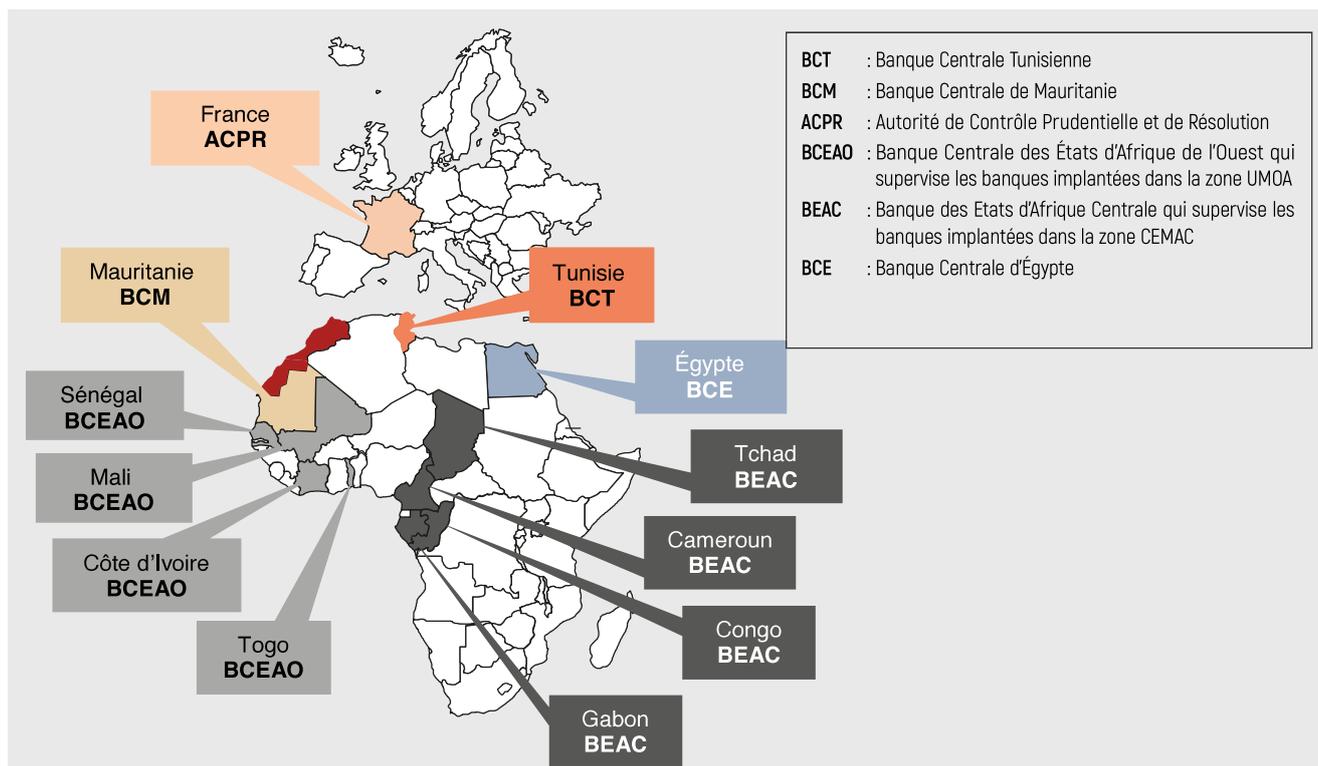
Toutes les filiales établissements de crédits au Maroc : Wafabail, Wafasalaf, Attijari Factoring et Bank ASSAFA déclarent, sur base sociale leurs ratios de solvabilités à Bank Al-Maghrib et qui sont régis par les circulaires :

- La circulaire 25/G/2006 (conforme avec Bâle I) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit.
- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit (conforme avec Bâle III)

S'agissant de Wafa assurance, celle-ci est régie par la réglementation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de Prévoyance Sociale (ACAPS)

Les filiales bancaires du groupe Attijariwafa bank à l'international, calculent leurs exigences en fonds propres suivant la norme prudentielle locale dans les juridictions des pays d'implantations qui sont alignées avec la norme Bâle I en Afrique (Tunisie, Mauritanie, UEMOA, CEMAC) et avec la norme Bâle III en Europe.

Liste des régulateurs des filiales Attijariwafa bank à l'international



2- Ratios des principales filiales au 31 décembre 2023

(en millions de monnaie locale)	Régulateur	Minimum requis	Devise	FP réglementaires	Risques pondérés	Ratio global
Attijariwafa bank	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	44 725	293 028	15,26%
Bank ASSAFA	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	243	1 930	12,61%
Attijari Factoring Maroc	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	348	2 133	16,31%
Attijari bank Tunisie	BCT	10,00%	TND	991	7 655	12,94%
Attijari bank Mauritanie	BCM	12,50%	MRU	1 304	6 975	18,69%
Attijariwafa bank Egypt	CBE	12,50%	EGP	8 042	53 404	15,06%
Société Commerciale de banque Cameroun	BEAC	12,00%	FCFA	70 766	529 663	13,36%
Crédit du Congo	BEAC	10,50%	FCFA	32 912	221 251	14,88%
Union Gabonaise de Banque	BEAC	11,50%	FCFA	57 513	164 213	35,02%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	BCEAO	11,50%	FCFA	148 483	1 135 606	13,08%
Crédit du Sénégal	BCEAO	11,50%	FCFA	30 739	176 611	17,40%
Banque Internationale pour le Mali	BCEAO	11,50%	FCFA	23 446	147 931	15,85%
Société Ivoirienne de Banque	BCEAO	11,50%	FCFA	138 317	946 093	14,62%
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	BCEAO	11,50%	FCFA	13 996	91 793	15,25%

Cours de change : FCFA (0,0167), MRU (0,2500), TND (3,2233), EGP (0,3199).

IV. Pilotage interne du capital

1- Gestion du capital

L'anticipation des besoins en capital est devenue, ces dernières années, un élément clé du processus de la planification stratégique du groupe Attijariwafa bank, et ce d'autant plus que Bank Al-Maghrib a adopté le dispositif Bâle II en 2006 et que le contexte réglementaire est en constante évolution depuis. Ceci s'est traduit par un besoin de plus en plus élevé en fonds propres.

Ainsi la maîtrise de cette ressource onéreuse et de tous les facteurs associés est matérialisée à l'aide de la politique de « Gestion du Capital » du Groupe. Cette dernière a pour objectif

de garantir en permanence la solvabilité du Groupe et de ses filiales, de satisfaire aux exigences prudentielles au niveau consolidé et local (respect des règles prudentielles du régulateur local) tout en optimisant le rendement pour les actionnaires qui procurent le capital requis.

Au-delà du cadre réglementaire, la politique de « Gestion du capital » s'étend au suivi des investissements et de leur rentabilité (calcul du taux de rendement interne, projection des dividendes, désinvestissement, efficacité du montage fiscal ...) assurant une optimisation dans l'allocation du capital sur toutes les activités, une anticipation des besoins en capital en fonction des ambitions stratégiques et de l'évolution réglementaire.

Objectifs de Gestion du capital



2- Gouvernance

Comité Capital Management (CCM) est un comité semestriel, composé des membres du Comité de Direction Générale, des responsables de lignes métiers, de la Direction des Risques et de la Direction Financière. Le Secrétaire Général du Comité Capital Management est le responsable de l'entité « Gestion Financière et Capital Management ».

Les principales missions du CCM se résument comme suit :

- définir la politique de « Gestion du capital » et les ajustements nécessaires en fonction des évolutions des contextes (marché et concurrence, réglementation, environnement de taux, coût du capital ...);
- anticiper les besoins en capital du Groupe et des filiales bancaires et établissements de crédits sur un horizon de 18 mois ;
- analyser l'allocation du capital par pôle/métier ;
- prendre des décisions sur les sujets qui ont un impact sur le capital (de toutes les entités du Groupe).

De manière générale, sponsoriser toutes les actions/initiatives permettant un pilotage et une gestion optimisée du capital.

3- Stress tests réglementaires

Les résultats des stress tests réglementaires (directive Bank-Al-Maghrib 01/DSB/2012) sont communiqués semestriellement au régulateur. À fin décembre 2023, Les ratios post-choc sur fonds propres Tier 1 et sur total fonds propres d'Attijariwafa bank sont supérieurs aux minimums réglementaires.

Les stress scénarios des stress tests réglementaires à fin décembre 2023 sont :

Risque de crédit : Migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé sur le total du portefeuille puis par secteur d'activité

Risque de concentration : Défaut des principales relations

Risque de marché :

- Dépréciation du MAD par rapport à l'EUR ;
- Dépréciation du MAD par rapport à l'USD ;
- Déplacement de la courbe de taux ;
- Hausse des taux ;
- Baisse des prix actions ;
- Dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires).

Risque pays :

- Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- Stress tests sur les crédits aux non-résidents installés dans les pays sur lesquels la banque détient une exposition importante.

4- Prévisions du capital

Les ratios prévisionnels d'AWB sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital. Les FP prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Ratio de solvabilité prévisionnel – Sur base individuelle

en milliards de dirhams	déc-22	juin-23	déc-23	juin-24 ^f	déc-24 ^f	juin-25 ^f
Fonds propres de base après déduction (CET1)	30,0	31,8	31,5	33,6	33,1	35,4
Fonds propres de catégorie 1	37,0	38,8	40,5	42,6	42,1	44,4
Fonds propres de catégorie 2	6,3	5,2	4,2	4,3	4,4	3,8
Fonds propres réglementaires	43,3	44,0	44,7	47,0	46,6	48,2
Risques pondérés	272,6	281,3	293,0	306,3	313,0	319,7
CET1 (%)	11,01%	11,32%	10,76%	10,98%	10,59%	11,07%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1	13,58%	13,81%	13,83%	13,91%	13,46%	13,88%
Ratio de solvabilité global	15,88%	15,64%	15,26%	15,33%	14,88%	15,07%

Ratio de solvabilité prévisionnel – Sur base consolidée

en milliards de dirhams	déc-22	juin-23	déc-23	juin-24 ^f	déc-24 ^f	juin-25 ^f
Fonds propres de base après déduction (CET1)	43,6	44,6	46,4	48,9	51,2	54,1
Fonds propres de catégorie 1	50,6	51,6	55,4	57,9	60,2	63,1
Fonds propres de catégorie 2	7,0	5,9	5,4	5,5	5,4	4,7
Fonds propres réglementaires	57,7	57,5	60,8	63,4	65,6	67,7
Risques pondérés	453,8	457,4	475,9	501,7	525,9	541,0
CET1 (%)	9,62%	9,76%	9,76%	9,74%	9,74%	9,99%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1	11,16%	11,29%	11,65%	11,53%	11,45%	11,66%
Ratio de solvabilité global	12,71%	12,57%	12,78%	12,63%	12,47%	12,52%

V. Gouvernance d'entreprise

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de cinq Comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration.

Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 11 membres et présidé par M. Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination ¹	Expiration du mandat
1. M. Mohamed EL KETTANI Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Président du Conseil d'Administration	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
2. SIGER Représentée par M. Mohammed Mounir EL MAJIDI, Président Directeur Général de la SIGER ² , Administrateur Attijariwafa bank	2021	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2026
3. Al Mada Représentée par M. Hassan OURIAGLI, Président Directeur Général d'Al Mada, Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
4. M. Abdelmjid TAZLAOUI Président Directeur Général d'AMETYS ³ , Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
5. M. Aymane TAUD Président Directeur Général de Nareva Administrateur d'Attijariwafa bank	2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2027
6. M. José REIG Administrateur d'Attijariwafa bank	2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2023
7. M. Abed YACOUBI SOUSSANE Président du conseil de surveillance de la MAMDA/MCMA, Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028

8. M. Aldo OLCESE SANTONJA Administrateur indépendant, Docteur en Economie	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
9. M. Lionel ZINSOU Managing Partner Southbridge, Administrateur indépendant	2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
10. M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH Président Directeur Général Wana Corporate ⁴ Administrateur d'Attijariwafa bank	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
11. Mme Françoise MERCADAL-DELSALLES Administratrice Indépendante	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028

1 Nomination ou renouvellement de mandat - l'année correspond à celle de la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice précédent

2 Siger est actionnaire de Al Mada

3 AMETYS est une société soeur d'Attijariwafa bank

4 Wana Corporate est une société soeur d'Attijariwafa bank

Les autres mandats des administrateurs d'Attijariwafa bank

Les autres mandats d'administrateur du Président M. Mohamed El Kettani

Au 31 décembre 2023, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Filiales Groupe Attijariwafa bank	
Attijariwafa bank	Président du Conseil d'Administration
Wafacash	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa Immobilier	Membre du Conseil de Surveillance
Wafacash	Administrateur
Bank Assafa	Membre du Conseil de Surveillance
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur Non Exécutif
Attijari bank Tunisie	Administrateur
CBAO	Administrateur
Société Ivoirienne de Banque (SIB)	Administrateur représentant AWB
Société Camerounaise de Banque (SCB)	Administrateur
Attijari Africa Holding	Administrateur représentant AWB
Attijari West Africa	Administrateur représentant Attijari Africa Holding [AAH]
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président du Conseil d'Administration
BCM Corporation	Président du Conseil d'Administration
Attijari Finances Corp	Président représentant Attijariwafa bank
Wafa Gestion	Administrateur
Capri	Administrateur
Hors Groupe Attijariwafa bank	
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM
AL MADA	Représentant Attijariwafa bank
CIMR	Administrateur représentant OGM
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation ONA	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
GPBM	Vice-Président Délégué
Fondation Actua	Président
Fondation Attijariwafa bank	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Fondation gestion centre national Med VI pour les handicapés	Administrateur
Association gestion centre des TPE solidaires	Président

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de M. Mohammed Mounir El Majidi

Au 31 décembre 2023, M. Mohammed Mounir El Majidi, est Président Directeur Général de la SIGER.

Autres mandats d'administrateur de M. Hassan Ouriagli

Sociétés	Fonction
Al Mada	Président Directeur Général
Al Mada Capital	Président Directeur Général
Al Mada Digital	Président Directeur Général
Al Mada Gestion	Administrateur
Al Mada Immobilier	Président Directeur Général
Al Mada Management	Administrateur
Acima	Administrateur
Africaplane	Administrateur
African Hospitality Group	Administrateur
Experienciah (Ex : AHM Gestion)	Administrateur
CNGR New Tech Morocco	Directeur Général Délégué
Dan Maroc	Président Directeur Général
Digibay	Administrateur
Fondation Al Mada	Président
Fondation Suzanne Et Jean Epinat	Président
Hospitality Holding Company « H.Co »	Administrateur
Immo Masur	Gérant
Lafarge Holcim Maroc	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Managem	Administrateur
Nareva Holding	Administrateur
Nareva Power	Administrateur
Next Generation Industries (Ex : First Connect Sat)	Président Directeur Général
Ofna	Administrateur
Ona Courtage	Président Directeur Général
Ona International	Président Directeur Général
Orientis Invest	Administrateur
Prestige Resorts	Administrateur
Réserves Immobilières	Président Directeur Général
Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
Société Africaine de Tourisme	Administrateur
Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Administrateur
Société Immobilière Agena	Administrateur
Société Immobilière Centuris	Administrateur
Société Immobilière Mandarona	Administrateur
Terallys (Ex : Compagnie Chérifienne des Produits du Naphte)	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de M. Abdelmjid Tazlaoui

Sociétés	Fonction
Attijariwafa bank	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Lafarge Holcim Maroc	Administrateur
Fenie Brossette	Administrateur
Zellidja	Président Directeur Général
Rebab	Administrateur
Al Mada	Administrateur
Onapar-Ametys	Président Directeur Général
Sapino	Président Directeur Général
Orientis Invest	Président Directeur Général
Prestige resorts	Président Directeur Général
Mandarona	Président Directeur Général
HCO	Président Directeur Général
Mehdia City	Président Directeur Général
Mehdia Rivages	Président Directeur Général
SAT	Président Directeur Général
Agena	Président Directeur Général
Centuris	Président Directeur Général
SCII	Président Directeur Général
Darwa	Président Directeur Général
Villeneuve	Président Directeur Général
El Intiaz	Président Directeur Général
Chantimar	Président Directeur Général
OHIO	Président Directeur Général
Marodec	Président du Conseil
Novalys	Président du Conseil
Marogolf	Président Directeur Général
Prestalys	Administrateur
La Marocaine des Golfs	Gérant
SKIMMO	Gérant
MKN Immo	Gérant
Somed Holding	Président Directeur Général
Somed Développement	Administrateur
Résidence acacia	Président Directeur Général
A6 Immobilier	Président Directeur Général
DES 07	Président du Conseil d'Administration
Sindibad Holding	Administrateur

Sindibad Beach Resort	Administrateur
Sindipark	Administrateur
Résidences Suncity	Vice-président du Conseil de Surveillance
Immobilière Al Ain	Président Directeur General
Mabani Zellidja	Président du Conseil de Surveillance
UMEP	Président Directeur Général
SFPZ (Société en liquidation)	Liquidateur
Education Development Company SA	Administrateur
Lycée El Bilia Prive SA	Administrateur
Elbilja Skolar Lisasfa Privé SA	Administrateur
Elémentaire Leon L'africain Prive	Administrateur
Elémentaire Elbilja Prive	Administrateur
US Education Company Prive	Président Directeur General
Marjane Holding	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur
Nareva Holding	Administrateur
Atlas Hospitality Gestion	Administrateur
African Hospitality Group	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Lafarge Holcim Maroc Afrique	Administrateur
CIMR	Administrateur
Fondation Al Mada	Administrateur
Université ONA	Réprésentant de Al Mada, Président
OFNA	Président Directeur General
ONA International	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de M. Aymane Taud

Sociétés	Fonction
Al Mada Capital	Administrateur et Directeur Général Délégué
Al Mada Digital	Administrateur
Al Mada Gestion	Président du Conseil d'Administration
Al Mada Immobilier	Administrateur
Al Mada Management	Président du Conseil d'Administration
Al Mada Venture Cap	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa Bank	Administrateur
Fondation Al Mada	Administrateur
Fondation Suzanne et Jean Epinat	Administrateur
Nareva Holding	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Services	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Renouvelables	Président Directeur Général - Administrateur
Navera Power	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Africa	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Services Centre	Président
Nareva Services Domaines	Président
Nareva Services Had Gharbia	Président
Nareva Services Laroui	Président
Energie Eolienne du Maroc (EEM)	Président du Conseil d'Administration - Administrateur
Amensouss	Président du Conseil d'Administration - Administrateur
Safi Energy Company (SAFIEC)	Président du Conseil d'Administration - Administrateur
Compagnie d'Aménagement Agricole et de Développement Industriel (ADI)	Président du Conseil d'Administration - Administrateur
Omnium de Gestion Marocain	Administrateur
Ona Courtage	Administrateur
Ona International	Administrateur et Directeur Général Délégué
Réserves Immobilières	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de M. Abed Yacoubi Soussane

Sociétés	Fonction
MAMDA-MCMA	Président, Fondateur Honoraire, Administrateur
Mutuelle Centrale de Réassurance (groupe Monceau Paris)	Vice-Président
Al Mada	Administrateur
Alma Capital (gérant du fonds Permal - France)	Administrateur
Wafa IMA ASSISTANCE	Administrateur
NSI	Administrateur
EURESA	Administrateur
SOYAPAR groupe famille	Président
Offshore groupe de remorquage africain aux Ports de Mohammedia, Casablanca et Jorf Lasfar	Président
Yacous Groupe Immobilier	Président
Soema groupe Agro-Alimentaire	Président
Attijariwafa bank	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de M. Jose Reig

Sociétés	Fonction
Attijariwafa bank	Administrateur
Attijariwafa International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Les autres mandats d'administrateur de M. Aldo Olcese Santonja

Au 31 décembre 2023, M. Aldo Olcese Santonja est aussi administrateur de :

Sociétés	Fonction
Fincorp Mediación, S.L.U. (100% M. Olcese)	Seul Administrateur
Gobernanza y Responsabilidad Corporativa, S.L. (100% Fincorp)	Seul Administrateur
Working Capital Management España, S.L. (37,5% Fincorp)	Membre du Conseil d'Administration
Alantra Wealth Management Agencia de Valores, S.A.	Mandataire (Registré à la Commission Espagnole des Valeurs)
Ibermobiliaria, S.L.U. (100% M. Olcese, Société Patrimoniale Inactive)	Seul Administrateur
Connected Life S.L. (20% capital de FINCORP)	Membre du Conseil d'Administration
Apolo AI Systems & Development S.L. (5% capital de FINCORP)	Membre du Conseil d'Administration

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de M. Lionel ZINSOU

Sociétés	Fonction
Southbridge Sas	Président
Les Domaines Barons De Rothschild (Lafite) Sca	Président du Conseil de Surveillance
Ap-Hp International (Sasu)	Membre du Conseil de Surveillance
Southbridge Holding (Iles Maurice)	Président du Conseil d'Administration
Eurazeo	Conseiller Consultatif du Groupe
Shared Wood Company	Membre du Conseil d'Administration
Shelter Afrique	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de M. Azdine El Mountassir Billah

Sociétés	Fonction
Wana Corporate	Président Directeur Général
Wana Distribution	Président Directeur Général Représentant permanent de l'Administrateur Wana Corporate
Oteo	Président Directeur Général Représentant permanent de l'Administrateur Wana Corporate
CGEM	Administrateur (Président de la commission e-entreprise)
Injaz Al Maghrib	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Mme Françoise MERCADAL-DELASALLES

Sociétés	Fonction
Eurazeo	Membre du Conseil de Surveillance
My Monney Bank	Membre du Conseil d'Administration
Diot-Siaci	Membre du Conseil d'Administration
Conseil National du Numérique (Digital National Council)	Co-Présidente

Source : Attijariwafa bank

Comités issus du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) est constitué d'un groupe de personnes, morales ou physiques (les administrateurs), dont

un président et un secrétaire. Toute personne morale membre du CA désigne une personne physique pour la représenter.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par les statuts de la banque et dépendent du droit national.

1- Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce Comité est chargé du pilotage, de la surveillance et de la gestion des activités stratégiques de la Banque, de ses différents métiers tant au niveau national qu'à l'international. Il examine également, avant leur approbation par le Conseil d'Administration, les grands achats du Groupe et les opérations immobilières significatives.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AI Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH	Administrateur
M. Soulaymane KACHANI	Administrateur indépendant
Membres non permanents	
M. Hassan Bertal	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué - Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. EL HASSANE EL BEDRAOUI	Directeur Général Délégué - Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. YOUSSEF ROUISSI	Directeur Général Délégué - Responsable du pôle Corporate & Investment Banking
Secrétaire du Comité	
Mme Myriam Nafakh Lazraq	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

2- Comité des Risques Groupe :

Le Comité des Risques Groupe est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques, en vue d'assister le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels la banque est exposée.

Le Comité des Risques Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration et se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Lionel ZINSOU	Président du Comité (Administrateur Indépendant)
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
Membres non permanents	
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Mohamed Amine GUENNOUNI	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe

M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
Secrétaire du Comité	
Mme Myriam NAFKHA LAZRAQ	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

3- Comité d'Audit Groupe :

Le Comité d'Audit Groupe analyse les comptes du Groupe, examine le programme d'intervention des commissaires aux comptes, s'assure de l'efficacité des services d'audit interne et externe, veille au renforcement de l'indépendance de l'audit interne.

Le Comité d'Audit Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration et se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Membres	Fonction
Membres permanents	
Mme Françoise MERCADAL-DELASALLES	Présidente du Comité (Administratrice Indépendante)
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Aldo OLCESE	Administrateur Indépendant
M. Aymane TAUD	Administrateur
Membres non permanents	
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Mohamed Amine GUENNOUNI	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. LARBI KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint - Finances Groupe
Secrétaire du Comité	
Mme Myriam Nafakh Lazraq	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

4- Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe :

Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe soumet au Conseil les propositions relatives au dispositif de gouvernance, à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et des principaux dirigeants du Groupe.

Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe se réunit au moins 2 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Il est réparti en trois sous-comités : Le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AI Mada

Le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AI Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank

M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Secrétaires du Comité	
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Général Adjoint - Responsable Capital Humain Groupe
Mme Myriam NAFKHAZ LAZRAQ	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

5- Comité des Grands Crédits Groupe :

Le Comité des Grands Crédits Groupe, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, est chargé de statuer sur les engagements et les opérations de recouvrement dépassant un certain seuil Groupe avant leurs ratifications par le Conseil d'Administration.

Le Comité des Grands Crédits Groupe est présidé par le Président Directeur Général. Il est composé de 4 membres (dont le Président Directeur Général), désignés parmi les membres du Conseil. Le Comité des Grands Crédits Groupe se réunit au moins 1 fois par mois et peut être convoqué à tout instant à l'initiative du Président lorsqu'il le juge nécessaire, que l'opération ou la transaction revêt un caractère urgent ou que l'actualité de la Banque le requiert.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Membres non permanents	
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué - Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
Secrétaire du Comité	
M. CHOUKRI OIMDINA	Directeur Général Délégué - Pôle Gestion Globale des Risques Groupe

Organes de Direction

1 - Comité Exécutif

Le Comité Exécutif réunit, sous la présidence du Président Directeur Général, les responsables des pôles métiers et pôles support ainsi que le responsable du Capital Humain Groupe et le Responsable Finances Groupe. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Hassan BERTAL	Directeur Général Délégué	2022
M. Ismaïl DOUÏRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué	2024
M. El Hassane EL BEDRAOUI	Directeur Général Délégué	2022
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Délégué	2022
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint	2022
M. MOHAMED SOUSSI	Directeur Général Adjoint	2022

2- Comité de Coordination et de Synergies

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux directeurs généraux, le Comité de Coordination et de Synergies est une instance d'échange et de partage d'informations.

Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Coordination et de Synergies est composé des membres du Comité Exécutif et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction
MEMBRES DU COMITE EXECUTIF	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Hassan BERTAL	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ismaïl DOUÏRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. El Hassane EL BEDRAOUI	Directeur Général Délégué - Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Délégué - Responsable du Pôle Corporate & Investment Banking
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Général Adjoint - Responsable Capital Humain Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint - Responsable Finances Groupe
RÉSEAU	
M. Rachid EL BOUZIDI	Directeur Général Adjoint - Responsable Réseau Maroc du pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ali BERRADA	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Rabat - Salé - Kenitra
M. Othmane BOUDHAIMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Marrakech - Beni Mellal - Tafilalet
M. Hassan RAMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Orientale
M. Mohamed Karim CHRAIBI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Souss-Massa-Sahara
M. Redouane EL ALJ	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Casablanca - Settat
M. Khalid EL KHALIFI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Fès - Meknès
M. Rachid MAGANE	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Tanger - Tétouan - Al Hoceïma
ENTITES CENTRALES	
M. Jamal AHIZOUNE	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque de Détail Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale
Mme Yasmine ABOUDRAR	Directeur Exécutif - Responsable Stratégie & Développement Groupe
M. Jalal BERRADY	Directeur Exécutif - Responsable Banque Privée
M. Mohamed Amine GUENNOUNI	Directeur Exécutif - Responsable Audit Général Groupe
M. Issam MAGHNOUJ	Directeur Exécutif - Responsable Communication & RSE Groupe
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif
M. Rachid KAMAL	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe
M. Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable Marché de l'Entreprise
Mme Ghizlane ALAMI	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Particuliers, Professionnels
M. Hicham ZIADI	Directeur Exécutif - Responsable des Systèmes d'Information Groupe
M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
Mme Myriam DASSOULI	Directeur Exécutif - Responsable Risque de Contrepartie Maroc
M. Ahmed Amine MARRAT	Directeur Exécutif - Responsable Management des Risques
M. Mohammed BENTALEB	Directeur Exécutif - Responsable Recouvrement Groupe
M. Adel BARAKAT	Directeur Exécutif - Responsable Banque de Financement Groupe
M. Karim FATH	Directeur Exécutif - Responsable Banque d'Investissement Groupe
M. Faïçal LEAMARI	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Capitaux Groupe
Mme Bouchra LHALOUANI	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail Maroc & Europe
M. Adil EL IRAKI	Directeur Exécutif - Responsable Transformation, Innovation et Organisation

ETATS FINANCIERS 2023

- ▶ COMPTES CONSOLIDÉS
- ▶ COMPTES SOCIAUX



COMPTES CONSOLIDÉS

A decorative graphic on the left side of the page. It features a large yellow triangle pointing downwards, partially overlapping a larger red triangle that also points downwards. The background behind these triangles consists of a series of parallel, light grey diagonal lines that create a sense of depth and movement. The text 'RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES' is positioned to the right of the triangles.

RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

Comptes Consolidés au 31 décembre 2023

mazars

Avia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Aux Actionnaires
ATTIJARIWABA BANK
2, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **ATTIJARIWABA BANK et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 66.705.958** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 9.063.420**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous vous renvoyons à la note « 1.2.14 Assurance » exposant les effets de la première application des normes IFRS 17 et IFRS 9 aux activités d'assurance du Groupe. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2023, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 421.246 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 28.597.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2023 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

GOODWILL	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.</p> <p>Au 31 décembre 2023, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.955.</p> <p>Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.</p> <p>Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ; - L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. 	<p>Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs.</p> <p>Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2023, ont notamment consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ; - Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ; - Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ; - Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ; - Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition. <p>Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Mohammed VI
29 380 CASABLANCA
Tél: 3522 423 423 (L. C.)
Fax: 3522 423 400

Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
29, Bd. Mohammed VI, Casablanca
Tél: 3522 40 35 / 35 22 22 47 34
Fax: 35 22 22 40 28 / 47 28

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

1. Normes et principes comptables

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2023, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées

ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :**Norme :**

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :**Norme :**

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée

d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :**Norme :**Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur

recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- L'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- L'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Evaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- Durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

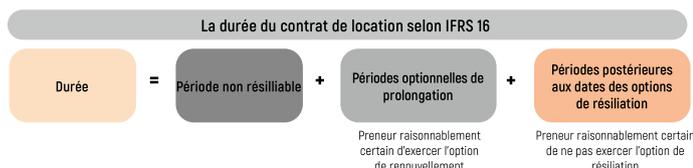
Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire

lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit

d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquies un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels,
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction,
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Évaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans

la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
<ul style="list-style-type: none"> Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés 	<ul style="list-style-type: none"> Bons du Trésor négociables classés en Portfeuille de placement Obligations et autres titres de créances négociables 	<ul style="list-style-type: none"> Bons du Trésor classés en Portfeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit

associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé

doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des

produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.1 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.12 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi. Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestations définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concerné notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.13 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise

d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV). Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

1.2.14 Assurance :

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020 et du 9 décembre 2021, remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ».

Le Groupe ayant différé l'application d'IFRS 9 « Instruments financiers », pour les entités d'assurance jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17, celles-ci appliquent donc cette norme à compter du 1er janvier 2023.

Transition et première application

Norme IFRS 17

La première application de la norme IFRS 17 au 1er janvier 2023 est rétrospective. Les différences d'évaluation des actifs et passifs d'assurance résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 17 à la date du 1er janvier 2022 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Trois méthodes de transition sont prévues : une approche rétrospective complète et, si celle-ci ne peut pas être mise en oeuvre, une approche rétrospective modifiée ou une approche reposant sur la valeur de marché ou de modèle des contrats à la date de transition.

L'objectif de l'approche rétrospective modifiée est de parvenir en utilisant différentes simplifications à un résultat qui se rapproche le plus possible du résultat qui aurait été obtenu par l'application rétrospective de la norme, en se fondant sur les informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

Norme IFRS 9

La première application de la norme IFRS 9 par les filiales d'assurance du Groupe au 1er janvier 2023 est rétrospective.

L'amendement à IFRS 17 « Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Informations comparatives » publié par l'IASB en décembre 2021 autorise les entreprises d'assurance appliquant pour la première fois simultanément IFRS 9 et IFRS 17 à présenter les données comparatives 2022 comme si IFRS 9 était déjà appliquée, selon une approche dite « de superposition de classement ». Le groupe a retenu cette option.

Nouvelle présentation des états financiers

Au bilan, les encours comptables liés aux contrats d'assurance et de réassurance, précédemment regroupés dans les rubriques "Autres actifs", "Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance" et "Autres passifs" sont dorénavant présentés au sein des "Actifs des contrats d'assurance" et "Passifs des contrats d'assurance".

Par ailleurs, dans le contexte de l'application de la norme IFRS 17, le Groupe a modifié la présentation des charges générales d'exploitation dans le compte de résultat consolidé afin d'améliorer la lisibilité de la performance du Groupe. La rubrique "Autres charges générales d'exploitation" regroupe désormais les montants précédemment présentés dans les rubriques "Frais de personnel" et "Autres frais administratifs", desquels sont déduites les charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance qui seront dorénavant présentées dans la rubrique "Charges des services d'assurance" au sein du Produit net bancaire.

Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

La comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance s'effectuent par groupes de contrats au sein de portefeuilles regroupant les contrats couvrant des risques similaires et gérés ensemble. Les groupes de contrats sont définis en fonction de la profitabilité attendue à l'origine : contrats onéreux, contrats profitables avec un faible risque de devenir onéreux et autres. Un groupe de contrats ne peut contenir que des contrats émis à un an d'intervalle au maximum (correspondant à une « cohorte » annuelle).

- Modèle général d'évaluation (Building Block Approach - BBA)

Le modèle général d'évaluation des contrats d'assurance correspond à la meilleure estimation des flux de trésorerie futurs à payer ou à recevoir, nécessaires à l'exécution des obligations contractuelles. Cette estimation doit refléter les différents scénarios possibles et l'effet des options et des garanties incluses dans les contrats, sur l'horizon limite ou « frontière » déterminé selon la norme. Les flux de trésorerie sont actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Ils correspondent aux flux rattachables aux contrats d'assurance directement ou par des méthodes d'allocation : primes, frais d'acquisition et de gestion des contrats, sinistres et prestations, frais indirects, taxes et amortissements des actifs corporels et incorporels. L'estimation des flux de trésorerie est complétée par un ajustement pour risque explicite pour couvrir l'incertitude au titre du risque non financier. Ces deux éléments constituent les flux d'exécution des contrats, auxquels s'ajoute une marge sur services contractuels représentant le résultat attendu sur les services futurs liés à un groupe de contrats.

Si la marge sur services contractuels est positive, elle est présentée au bilan dans l'évaluation des contrats et amortie au fur et à mesure des services rendus ; si elle est négative, elle est constatée immédiatement au compte de résultat puis reprise sur la durée des contrats ou lorsque ces derniers redeviennent profitables. Les frais d'acquisition payés avant la première comptabilisation d'un groupe de contrats sont d'abord comptabilisés au bilan (et présentés en diminution des passifs ou en augmentation des actifs d'assurance selon la position globale du portefeuille), puis déduits de la marge sur services contractuels du groupe de contrats auquel ils se rapportent lors de la comptabilisation de celui-ci.

A chaque clôture, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance correspond à la somme du passif pour la couverture restante (qui comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels restante à cette date) et du passif pour les sinistres survenus (qui comprend uniquement les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus, sans marge sur services contractuels). Les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs et l'ajustement pour risque non financier sont mises à jour, ainsi que le taux d'actualisation, afin de refléter la situation à la clôture. La marge sur services contractuels est ajustée des changements d'estimations des hypothèses non financières relatifs aux services futurs, puis amortie au compte de résultat au titre des services rendus sur la période. Le relâchement des flux d'exécution des contrats attendus au titre de la période et la variation des estimations au titre des services passés sont enregistrés en résultat. L'effet de désactualisation du passif lié au passage du temps est enregistré en résultat ainsi que celui lié au changement de taux d'actualisation. Ce dernier peut toutefois être constaté sur option en capitaux propres.

- Modèle d'évaluation des contrats participatifs directs (Variable Fee Approach - VFA)

Dans le cas des contrats participatifs directs, pour lesquels l'assureur doit payer à l'assuré une somme correspondant à la valeur de marché

ou de modèle d'éléments sous-jacents clairement identifiés, diminuée d'une rémunération variable, un modèle spécifique (appelé « méthode des honoraires variables ») a été développé en adaptant le modèle général. A chaque clôture, le passif de ces contrats est ajusté du rendement réalisé et des variations de la valeur de marché ou de modèle des éléments sous-jacents : la part revenant aux assurés est enregistrée dans les flux d'exécution des contrats par contrepartie du résultat et la part revenant à l'assureur vient alimenter la marge sur services contractuels. Le résultat de ces contrats est donc essentiellement représenté par le relâchement des flux d'exécution et par l'amortissement de la marge sur services contractuels. En effet, lorsque les éléments sous-jacents adossent parfaitement les passifs et sont évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, le résultat financier de ces contrats devrait être nul. Si certains actifs sous-jacents ne sont pas évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, l'assureur peut choisir de reclasser en capitaux propres la variation du passif liée à ces actifs.

- Modèle d'évaluation simplifié (Premium Allocation Approach – PAA)

-Les contrats de courte durée (moins d'un an) peuvent faire l'objet d'une approche simplifiée appelée méthode d'affectation des primes, également applicable aux contrats de plus longue durée si elle conduit à des résultats similaires à ceux du modèle général pour le passif au titre de la couverture restante. Pour les contrats profitables, le passif relatif à la couverture restante est évalué sur la base du report des primes encaissées selon une logique proche de celle utilisée sous IFRS 4. Les contrats onéreux et le passif pour les sinistres survenus sont évalués selon le modèle général. Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable.

A chaque clôture, l'ajustement des passifs au titre de la couverture restante et des sinistres survenus est enregistré en résultat.

Principales options retenues

Application rétrospective

Le Groupe a appliqué une approche rétrospective modifiée pour l'évaluation des contrats d'assurance-vie épargne et des contrats d'épargne retraite qui représentent la grande majorité de ses contrats.

En effet, l'ensemble des informations nécessaires n'étaient pas disponibles pour permettre une approche rétrospective complète. De surcroît, l'approche rétrospective complète aurait exigé de reconstituer ce qu'auraient été les hypothèses ou les intentions de la direction au cours des périodes antérieures.

Option OCI pour les contrats comptabilisés selon la méthode simplifiée

Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. La charge de désactualisation est enregistrée en produits ou charges financiers d'assurance comme dans le modèle général. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux propres de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable. Le Groupe a retenu cette option.

Méthodes d'évaluation appliquées aux portefeuilles des contrats d'assurance

Les principaux contrats d'assurance émis par le Groupe correspondent :

- à des contrats couvrant des risques liés aux personnes ou aux biens : contrats d'assurance des emprunteurs (ADE), de prévoyance, et ceux couvrant les autres risques non vie et contrats de réassurance acceptée d'autres assureurs pour ces types de risques. Ces contrats sont évalués selon le modèle général ou la méthode d'affectation des primes ;
- à des contrats de type vie ou épargne : contrats mono et multi-supports avec ou sans risque d'assurance incluant une composante à participation discrétionnaire et contrats en unités de compte avec une garantie plancher en cas de décès. Ces contrats sont évalués selon le modèle des honoraires variables.

Effets de la 1^{ère} application d'IFRS17 & IFRS 9

• Effets de la première application d'IFRS 17 et IFRS 9 sur le bilan au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	Effets de la 1 ^{ère} application d'IFRS 17 et 9	01/01/2022 R
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	25 737 654		25 737 654
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	70 983 392		70 983 392
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	69 909 990		69 909 990
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 073 402		1 073 402
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	69 623 812	-43 688 817	25 934 995
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 599 523		23 599 523
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472		2 335 472
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	-43 688 817	
Titres au coût amorti	18 123 778		18 123 778
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	28 606 851		28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	345 112 075	-2 136 769	342 975 306
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance		43 440 016	43 440 016
Actifs des contrats d'assurance		1 893 007	1 893 007
Actifs d'impôt courant	194 412		194 412
Actifs d'impôt différé	4 104 209	-136 484	3 967 725
Comptes de régularisation et autres actifs	11 362 641	-3 104 417	8 258 224
Actifs non courants destinés à être cédés	70 214		70 214
Participations dans des entreprises mises en équivalence	73 091		73 091
Immeubles de placement	2 287 509		2 287 509
Immobilisations corporelles	6 926 626		6 926 626
Immobilisations incorporelles	3 252 024		3 252 024
Ecarts d'acquisition	9 867 550		9 867 550
TOTAL ACTIF	596 325 836	-3 733 462	592 592 374

	31/12/2021	Effets de la 1 ^{ère} application d'IFRS 17 et 9	01/01/2022 R
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 984		8 984
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 886 726		1 886 726
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 886 726		1 886 726
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	42 430 887		42 430 887
Dettes envers la clientèle	380 852 248		380 852 248
Titres de créance émis	24 657 688		24 657 688
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	1 414 949		1 414 949
Passifs d'impôt différé	2 093 110	107 742	2 200 852
Comptes de régularisation et autres passifs	17 601 830	-2 160 039	15 441 791
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	44 566 980	-44 566 980	
Passifs des contrats d'assurance		42 492 566	42 492 566
Provisions	3 101 498		3 101 498
Subventions et fonds assimilés	145 782		145 782
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 772 731		17 772 731
Capitaux propres	59 792 421	393 251	60 185 672
Capital et réserves liées	14 646 116		14 646 116
Réserves consolidées	37 074 545	552 902 *	43 784 210
Part du Groupe	31 938 248	199 563 *	37 282 269
Part des minoritaires	5 136 298	353 339 *	6 501 941
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 914 994	-159 649	1 755 346
Part du Groupe	724 084	-63 765	660 320
Part des minoritaires	1 190 910	-95 884	1 095 026
Résultat net de l'exercice	6 156 766		
Part du Groupe	5 144 461		
Part des minoritaires	1 012 305		
TOTAL PASSIF	596 325 836	-3 733 462	592 592 374

* y compris affectation du résultat 2021

• Effets de la première application d'IFRS 9 sur les placements de l'assurance

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021		01/01/2022 R										
	Reclassement au titre d'IFRS 9 (entités d'assurance)												
	Placements des activités d'assurance												
	Valeur au bilan selon IAS 39	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat				Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			Titres au coût amorti	Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	Prêts et créances sur la clientèle
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					
Actifs financiers													
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	80 169	80 169											
Actifs financiers à la juste valeur par résultat													
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction													
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat													
Instruments dérivés de couverture													
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 688 817												
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables													
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables													
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817		5 666 543	340 900			24 541 422	13 206 693					-66 741
Titres au coût amorti													
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	128 925									128 925			
Prêts et créances sur la clientèle	3 214 912											1 159 649	2 055 263
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	47 112 822	80 169	5 666 543	340 900			24 541 422	13 206 693		128 925		1 159 649	1 988 522
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9							-315 542					-81 506	
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9	47 112 822	80 169	5 666 543	340 900			24 225 880	13 206 693		128 925		1 078 143	1 988 522

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Les montants de l'année 2022 ont été retraités (identifiés par un « R ») suite à la première application rétrospective de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » par les filiales du secteur de l'assurance.

Bilan consolidé au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

ACTIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022 R	01/01/2022 R
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		24 645 493	23 888 146	25 737 654
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	61 704 902	60 853 603	70 983 392
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		61 187 128	59 934 617	69 909 990
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		517 774	918 986	1 073 402
Instruments dérivés de couverture				
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2 / 2.17	28 776 879	30 577 786	25 934 995
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		23 300 540	27 454 062	23 599 523
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		5 476 338	3 123 724	2 335 472
Titres au coût amorti	2.17 / 2.19	28 443 707	22 227 032	18 123 778
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 2.17	36 303 761	35 232 452	28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti ¹	2.4 / 2.17	392 649 653	371 541 130	342 975 306
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux				
Placements des activités d'assurance ¹	2.5	46 340 941	42 765 524	43 440 016
Actifs des contrats d'assurance		1 657 314	1 322 845	1 893 007
Actifs d'impôt exigible		220 954	277 461	194 412
Actifs d'impôt différé		4 929 662	4 864 962	3 967 725
Comptes de régularisation et actifs divers ¹		10 074 026	8 968 342	8 258 224
Actifs non courants destinés à être cédés		69 723	74 402	70 214
Participations dans des entreprises mises en équivalence		89 000	78 427	73 091
Immeubles de placement	2.9	2 244 890	2 439 888	2 287 509
Immobilisations corporelles	2.10	7 543 988	6 791 872	6 926 626
Immobilisations incorporelles	2.10	3 356 367	3 246 947	3 252 024
Ecarts d'acquisition	2.11	9 954 625	9 998 306	9 867 550
TOTAL ACTIF		659 005 886	625 149 124	592 592 374

PASSIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022 R	01/01/2022 R
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 446	121	8 984
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.12	1 670 543	860 820	1 886 726
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 670 543	860 820	1 886 726
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				
Instruments dérivés de couverture				
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.13	48 472 569	45 748 554	42 430 887
Dettes envers la clientèle	2.14	435 522 184	411 376 856	380 852 248
Titres de créance émis	2.15	16 445 039	20 786 640	24 657 688
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôt exigible	2.6	1 941 993	1 735 495	1 414 949
Passifs d'impôt différé	2.6	3 005 807	2 666 038	2 200 852
Comptes de régularisation et autres passifs ¹	2.7	18 324 905	16 010 212	15 441 791
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Passifs des contrats d'assurance ¹	2.20	43 700 021	40 711 600	42 492 566
Provisions	2.16 / 2.17	3 656 935	3 334 393	3 101 498
Subventions et fonds assimilés		143 463	151 461	145 782
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2.15	19 415 023	18 902 367	17 772 731
Capitaux propres		66 705 958	62 864 566	60 185 672
Capital et réserves liées		14 646 116	14 646 116	14 646 116
Réserves consolidées		41 785 593	39 465 590	43 784 210
Part du Groupe		35 291 074	33 637 604	37 282 269
Part des minoritaires		6 494 519	5 827 986	6 501 941
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 210 829	1 194 596	1 755 346
Part du Groupe		392 033	381 900	660 320
Part des minoritaires		818 796	812 696	1 095 026
Résultat net de l'exercice		9 063 420	7 558 265	
Part du Groupe		7 507 605	6 102 598	
Part des minoritaires		1 555 815	1 455 666	
TOTAL PASSIF		659 005 886	625 149 124	592 592 374

(1) un reclassement entre les actifs et passifs d'assurance, les comptes de régularisation et les prêts et créances sur la clientèle a été effectué dans le cadre du retraitement du cash basis sous IFRS 17 sur le bilan au 31/12/2022

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022 R
Intérêts et produits assimilés		26 899 599	23 044 200
Intérêts et charges assimilés	3.1	-8 466 209	-6 725 068
MARGE D'INTERÊT		18 433 391	16 319 133
Commissions (produits)	3.2	7 259 805	6 603 715
Commissions (charges)	3.2	-838 794	-827 597
MARGE SUR COMMISSIONS		6 421 010	5 776 118
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	3 831 452	2 353 701
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		3 856 527	2 297 009
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-25 075	56 692
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.4	346 419	305 646
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		135 925	101 230
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		210 494	204 415
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités	3.5	880 699	752 168
Charges des autres activités	3.5	-1 676 311	-1 276 405
Produits nets des activités d'assurance	3.6	1 706 063	1 705 134
PRODUIT NET BANCAIRE		29 942 723	25 935 494
Charges générales d'exploitation		-10 800 597	-9 679 664
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 389 178	-1 453 257
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		17 752 949	14 802 573
Coût du risque de crédit	3.7	-3 982 035	-3 187 884
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 770 913	11 614 689
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		9 495	5 586
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.8	1 128	-76 358
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		13 781 536	11 543 918
Impôts sur les bénéfices		-4 718 115	-3 985 653
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		9 063 420	7 558 265
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		-1 555 815	-1 455 666
RESULTAT NET PART DU GROUPE (ou des propriétaires de la société mère)		7 507 605	6 102 598
Résultat de base par action (en dirhams)		34,90	28,37
Résultat dilué par action (en dirhams)		34,90	28,37

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Résultat net	9 063 420	7 558 265
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-1 204 393	-79 922
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-11 809	-51 726
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables de l'activité d'assurance	-309 046	-893 496
Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres recyclables	-317 840	2 110 209
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	254 164	-416 783
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	2 957	-68 287
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres de l'activité d'assurance	654 129	-1 912 895
Réévaluation des contrats d'assurance avec éléments de participation directe - non recyclable		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-256 323	672 231
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 188 161	-640 669
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	7 875 259	6 917 595
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	6 448 869	5 537 926
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 426 390	1 379 669

Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 834	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421
Effets de la 1ère application d'IFRS 17 et 9				199 563	-1 326 238	1 262 473	135 797	257 455	393 251
Capitaux propres de clôture au 1 ^{er} janvier 2022 R	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 743 398	-486 694	1 147 014	52 588 705	7 596 968	60 185 672
Opérations sur capital									
Paielements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-3 154 251			-3 154 251	-899 122	-4 053 373
Résultat de l'exercice				6 102 598			6 102 598	1 455 666	7 558 265
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					271 542	-549 962	-278 420	-282 328	-560 748
Ecart de conversion : variation et transferts en résultat				-286 252			-286 252	206 331	-79 922
Gains ou pertes latents ou différés				-286 252	271 542	-549 962	-564 672	-75 997	-640 669
Autres variations				-204 161			-204 161	18 836	-185 325
Variations de périmètre									
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2022 R	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	42 201 332	-215 152	597 052	54 768 218	8 096 348	62 864 566
Opérations sur capital								160 758	160 758
Paielements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-3 365 808			-3 365 808	-958 168	-4 323 976
Résultat de l'exercice				7 507 605			7 507 605	1 555 815	9 063 420
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-155 691	167 448	11 757	4 475	16 232
Ecart de conversion : variation et transferts en résultat				-1 070 493			-1 070 493	-133 900	-1 204 393
Gains ou pertes latents ou différés				-1 070 493	-155 691	167 448	-1 058 736	-129 425	-1 188 161
Autres variations				27 641			27 641	102 897	130 538
Variations de périmètre				-40 469		-1 624	-42 093	40 904	-1 189
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2023	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	45 259 808	-370 843	762 875	57 836 828	8 869 130	66 705 958

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Résultat avant impôts	13 781 536	11 543 918
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 437 347	1 596 792
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		1 155
+/- Dotations nettes aux provisions	4 202 709	3 530 581
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-9 495	-5 586
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-247 146	-136 183
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-2 198 250	-811 093
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 185 165	4 175 666
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	3 572 173	1 338 536
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	3 144 245	-545 848
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	3 208 641	9 053 194
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-4 200 873	-3 270 288
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	5 724 186	6 575 593
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	22 690 887	22 295 177
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-4 271 795	-8 863 967
+/- Flux liés aux immeubles de placement	106 119	-152 379
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 709 140	-1 044 702
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 874 816	-10 061 048
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-4 323 976	-4 053 373
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-3 788 880	-2 734 800
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-8 112 856	-6 788 173
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-1 385 212	43 784
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 318 002	5 489 740
Composition de la trésorerie	31/12/2023	31/12/2022 R
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	41 059 650	35 569 910
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	23 888 025	25 728 670
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	17 171 625	9 841 241
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	48 377 652	41 059 650
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	24 644 046	23 888 025
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	23 733 605	17 171 625
Variation de la trésorerie nette	7 318 002	5 489 740

2. NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023		31/12/2022 R	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	35 461 553		38 837 690	
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 126 204	11 516	2 215 315	193 677
Actions et autres titres à revenu variable	18 342 959	363 681	18 478 254	582 733
Titres de participation non consolidés		142 576		142 576
Instruments dérivés	246 679		403 359	
Créances rattachées	9 732			
Juste valeur au bilan	61 187 128	517 774	59 934 617	918 986

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	28 776 879	324 466	-449 556
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 300 540	114 540	-20 312
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 476 338	209 926	-429 244
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	10 374 943	71 046	-12 039
Obligations et autres titres à revenu fixe	12 925 597	43 494	-8 272
Total des titres de dettes	23 300 540	114 540	-20 312
Impôts		-33 955	5 897
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	23 300 540	80 585	-14 414
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	5 476 338	209 926	-429 244
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 476 338	209 926	-429 244
Impôts		-68 355	161 436
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)	5 476 338	141 571	-267 808

2.3 Prêts et Créances sur les Établissements de crédit, au coût amorti

2.3.1 Prêts et créances sur les Etablissements de crédit, au coût amorti au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	31/12/2023	31/12/2022 R
Comptes et prêts	35 912 815	34 660 985
dont comptes ordinaires débiteurs	10 401 509	7 394 745
dont comptes et prêts	25 511 307	27 266 239
Autres prêts et créances	340 619	469 740
Valeur brute	36 253 434	35 130 724
Créances rattachées	144 992	144 360
Dépréciations (*)	94 665	42 632
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	36 303 761	35 232 452
Opérations internes au Groupe	31/12/2023	31/12/2022 R
Comptes ordinaires	4 576 527	5 788 539
Comptes et avances à terme	25 237 055	25 038 995
Créances rattachées	196 566	115 711

(*) voir note 2.17

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Maroc	10 690 626	9 669 055
Afrique du Nord	8 737 490	7 576 663
Afrique Zone UEMOA	1 729 213	536 721
Afrique Zone CEMAC	447 696	1 557 644
Europe	9 803 301	12 923 169
Autres	4 845 110	2 867 474
Total en principal	36 253 434	35 130 724
Créances rattachées	144 992	144 360
Dépréciations (*)	94 665	42 632
Valeur nette au bilan	36 303 761	35 232 452

(*) voir note 2.17

2.3.3 Ventilation des créances saines des Etablissements de crédit par durée restant à courir au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	< = 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	15 395 679	11 767 868	6 247 286	2 789 601	36 200 434

2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	31/12/2023	31/12/2022 R
Créances commerciales	66 585 851	68 217 893
Autres concours à la clientèle	289 280 878	271 276 515
Valeurs reçues en pension	5 874 711	5 873 193
Prêts subordonnés		1 940
Comptes ordinaires débiteurs	33 643 977	30 963 043
Valeur brute	395 385 417	376 332 584
Créances rattachées	3 216 951	2 135 951
Dépréciations (*)	27 076 810	26 504 210
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	371 525 558	351 964 325
Opérations de location-financement	31/12/2023	31/12/2022 R
Crédit-bail immobilier	2 930 346	3 322 023
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	19 706 532	17 612 223
Valeur brute	22 636 879	20 934 246
Créances rattachées	6 892	4 057
Dépréciations (*)	1 519 676	1 361 499
Valeur nette des opérations de location-financement	21 124 095	19 576 805
Valeur au bilan	392 649 653	371 541 130

(*) voir note 2.17

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

31/12/2023	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	269 116 918	22 947 848	24 207 687	1 564 940	2 871 454	17 672 458
Afrique du Nord	38 122 251	2 173 523	1 526 080	480 322	386 634	926 850
Afrique Zone UEMOA	40 618 359	901 218	2 954 170	420 923	192 223	1 880 533
Afrique Zone CEMAC	15 527 968	558 363	1 796 567	344 338	275 440	1 565 174
Europe	779 438		15 751	3 153		12 046
Valeurs nettes au bilan	364 164 933	26 580 951	30 500 254	2 813 674	3 725 751	22 057 060

(*) voir note 2.17

(en milliers de dirhams)

31/12/2022 R	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	250 687 210	26 482 361	20 485 001	1 326 738	3 623 819	15 223 713
Afrique du Nord	36 942 681	2 632 222	2 068 078	257 876	512 347	1 086 199
Afrique Zone UEMOA	38 130 710	720 322	3 827 529	666 582	128 138	2 637 506
Afrique Zone CEMAC	13 129 748	1 064 360	1 685 814	402 707	417 020	1 565 763
Europe	1 535 115		15 686	3 214		14 087
Valeurs nettes au bilan	340 425 465	30 899 265	28 082 108	2 657 118	4 681 323	20 527 268

(*) voir note 2.17

2.4.3 Prêts et créances sur la clientèle par agent économique au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023
Entreprises	259 403 829
Dont Grandes Entreprises	114 144 433
Particuliers	130 021 981
Total en principal	389 425 810
Créances rattachées	3 223 843
Valeurs nettes au bilan	392 649 653

La juste valeur des encours sains des prêts et créances sur la clientèle et les Etablissements de crédit est estimé à 428 008 millions de dirhams.

2.4.4 Ventilation des créances saines sur la clientèle par durée restant à courir

(en milliers de dirhams)

	< = 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	98 324 542	64 772 633	134 529 440	89 895 426	387 522 042

2.5 Placements des activités d'assurance au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	6 234 271	6 484 928
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	26 475 319	24 108 664
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	13 631 352	12 171 933
Titres au coût amorti		
Placements des activités d'assurance	46 340 941	42 765 524

2.6 Impôts courants et impôts différés

2.6.1 Impôts courants et impôts différés au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Impôts courants	220 954	277 461
Impôts différés	4 929 662	4 864 962
Actifs d'impôts courants et différés	5 150 616	5 142 423
Impôts courants	1 941 993	1 735 495
Impôts différés	3 005 807	2 666 038
Passifs d'impôts courants et différés	4 947 800	4 401 533

2.6.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Charge d'impôts courants	-4 654 985	-4 200 911
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-63 131	215 258
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-4 718 115	-3 985 653

2.6.3 Le taux effectif d'impôt au 31 décembre 2023

	31/12/2023	31/12/2022 R
Résultat net	9 063 420	7 558 265
Charge d'impôt sur les bénéfices	4 718 115	3 985 653
Taux d'impôt effectif moyen	34,2%	34,5%

Analyse du taux effectif d'impôt au 31 décembre 2023

	31/12/2023	31/12/2022 R
Taux d'impôt en vigueur	37,75%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-3,21%	-3,37%
Différences permanentes	-0,41%	3,07%
Autres éléments	0,11%	-2,17%
Taux d'impôt effectif moyen	34,2%	34,5%

2.7 Comptes de régularisation

2.7.1 Comptes de régularisation et autres actifs au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Autres Actifs	4 249 291	4 409 479
Débiteurs divers	3 625 565	3 738 885
Valeurs et emplois divers	403 183	383 432
Autres	220 543	287 162
Comptes de régularisation	5 824 735	4 558 862
Produits à recevoir	2 303 937	2 024 944
Charges constatées d'avance	384 580	262 744
Autres comptes de régularisation	3 136 218	2 271 174
Total	10 074 026	8 968 342

2.7.2 Comptes de régularisation et autres passifs au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Autres Passifs	9 707 837	8 908 245
Opérations diverses sur titres	361 112	463 092
Créditeurs divers	9 262 899	8 335 908
Autres Passifs d'assurance	83 825	109 245
Comptes de régularisation	8 617 068	7 101 967
Charges à payer	2 665 497	3 536 255
Produits constatés d'avance	2 263 339	2 327 844
Autres comptes de régularisation	3 688 233	1 237 868
Total	18 324 905	16 010 212

Les autres comptes de régularisation Actif et Passif comprennent essentiellement les opérations qui ne sont pas définitivement imputées au moment de leur enregistrement au bilan. Ces dernières sont réimputées à leurs comptes définitifs dans les plus brefs délais.

2.8 Participations dans les entreprises mises en équivalence au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	89 000	28 479	681 696	231 723	9 495
Valeurs nettes au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	89 000	28 479	681 696	231 723	9 495

La participation du groupe dans les sociétés mises en équivalence concerne uniquement la société Moussafir Hotels.

2.9 Immeubles de placement au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022 R	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2023
Valeurs brutes	3 429 970		56 623	-52 312	-110 430	3 323 851
Amortissements et provisions	990 082		158 736	-60 075	-9 782	1 078 961
Valeurs nettes au bilan	2 439 888		-102 113	7 763	-100 648	2 244 890

Le mode de calcul des amortissements pratiqué est linéaire. Les durées d'amortissements retenues correspondent aux durées d'utilité par composants suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros Oeuvres	50
Étanchéité	20
Agencement Aménagement	15
Installations Techniques	20
Menuiserie Intérieur et Extérieur	15

La valeur de marché des terrains et constructions classés en immeubles de placement est estimée en 2023 à 3 430 millions de DH.

2.10 Immobilisations corporelles et incorporelles

2.10.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023			31/12/2022 R		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 220 790	1 621 177	1 599 613	3 171 250	1 594 652	1 576 597
Equipement, Mobilier et installation	4 791 908	3 937 584	854 325	6 714 439	4 802 281	1 912 159
Biens mobiliers donnés en location	1 461 362	433 395	1 027 967	1 104 775	391 536	713 239
Autres immobilisations	8 859 726	4 797 642	4 062 084	7 233 757	4 643 861	2 589 877
Total Immobilisations corporelles	18 333 786	10 789 798	7 543 988	18 224 201	11 432 329	6 791 872
Logiciels informatiques acquis	6 948 593	4 419 996	2 528 596	6 352 397	3 961 023	2 391 374
Autres immobilisations incorporelles	1 445 397	617 627	827 770	1 448 133	592 560	855 573
Total Immobilisations incorporelles	8 393 990	5 037 623	3 356 367	7 800 530	4 553 584	3 246 947

VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2022 R	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2023
Immobilier					
Valeur bute	2 094 964	179 475	-126 161	-128 774	2 019 503
Amortissements et dépréciations	-885 001	-278 103	126 161	30 836	-1 006 108
Total immobilier	1 209 962	-98 629		-97 938	1 013 396
Mobilier					
Valeur bute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 209 962	-98 629		-97 938	1 013 396

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2022 R	Augmentation	Remboursement	Autres	31/12/2023
Dettes locative	1 228 245	179 475	-275 881	-44 005	1 087 834
Total dette locative	1 228 245	179 475	-275 881	-44 005	1 087 834

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	31/12/2023	31/12/2022 R
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-51 046	-60 633
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-278 103	-325 842

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/2023	31/12/2022 R
Immobilisations corporelles	7 543 988	6 791 872
Dont droits d'utilisation	1 013 396	1 209 962

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	31/12/2023	31/12/2022 R
Comptes de régularisation et autres passifs	18 324 905	16 010 212
Dont dettes de location	1 087 834	1 228 245

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Attijariwafa bank a opté pour une évaluation au coût de l'ensemble des immobilisations. L'amortissement est linéaire et s'étale sur les durées d'utilités suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Constructions par composant	15-50 ans
Equip. Mobilier, installations	4-10 ans
Biens mobiliers donnés en location	N/A
Autres immobilisations	15-20 ans

Par ailleurs les composants des constructions ont été amortis de la façon suivante :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros Oeuvres	50
Etanchéité	20
Agencement Aménagement intérieur	15
Installations Techniques fixes	20
Menuiserie	15

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES HORS GOODWILL :

Le groupe Attijariwafa bank n'a pas généré en interne d'immobilisations incorporelles. Les durées d'utilités de ces immobilisations sont les suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Logiciels informatiques acquis	5 ans
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	N/A
Autres immobilisation incorporelles	15-20 ans

2.10.2 Locations simples : informations complémentaires

(en milliers de dirhams)

Durée résiduelle	Pour le bailleur
	Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables
≤ 1 an	58 494
> 1 an ≤ 5 ans	
> 5 ans	
Total	58 494

2.11 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022 R	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2023
Valeurs brutes	9 998 306		-43 680		9 954 625
Cumul des pertes de valeurs					
Valeurs nettes au bilan	9 998 306		-43 680		9 954 625

Au 31 décembre 2023, les écarts d'acquisition sont répartis par UGT de la manière suivante :

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022 R	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Perte de valeur	Autres	31/12/2023
BDI	7 252 226			-43 680			7 208 546
Crédit à la consommation	549 809						549 809
Assurance	594 296						594 296
Banque au Maroc	1 601 975						1 601 975
TOTAL	9 998 306			-43 680			9 954 625

Les tests de valorisation des écarts d'acquisition reposent sur trois méthodes de valorisation distinctes, l'une fondée sur l'observation de transactions sur des entités aux activités comparables, la deuxième consistant à rechercher les paramètres de marché induits des cotations d'entités aux activités comparables, enfin la troisième résultant de la rentabilité future escomptée (discounted cash flow method – DCF).

Lorsque l'une des deux méthodes fondées sur des comparables suggère la nécessité d'une dépréciation, la méthode DCF est utilisée pour en valider le bien fondé et le cas échéant en déterminer le montant. L'UGT BDI fait l'objet d'une valorisation par DCF tous les ans même en l'absence d'indice de dépréciation identifié par les méthodes des comparables.

Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'UGT est supérieure à la valeur d'utilité calculée sur la période. Ainsi, la perte sera déduite de la valeur des écarts d'acquisition au bilan.

Au 31/12/2023, seule l'UGT BDI a fait l'objet d'une valorisation selon la méthode DCF.

L'évaluation effectuée selon la méthode DCF est basée sur 4 principes clés :

- Les estimations des bénéfices futurs distribuables sont déterminées sur la base des business plan de 3 ans (2024-2026), extrapolés sur une période au-delà de 3 ans afin de converger vers une valeur terminale normalisée.
- Ces estimations prennent en considération des objectifs de fonds propres alloués en ligne avec la réglementation en vigueur dans chaque pays et zone de présence du Groupe AWB.
- Les taux de croissance à l'infini utilisés pour le calcul de la valeur terminale sont basés sur des projections de l'inflation à long terme. Au 31/12/2023, le taux de croissance à l'infini retenu s'élève à 3,7%.
- Les coûts du capital utilisés sont déterminés sur la base d'un taux sans risque Maroc, d'une prime de risque Maroc majorée d'une prime de risque pays. Au 31/12/2023, le taux d'actualisation retenu s'élève à 16,4%.

Sensibilité de la valorisation de l'UGT BDI aux paramètres majeurs de valorisation

Le tableau ci-après représente la sensibilité de la valeur d'utilité de l'UGT BDI à une variation de 100 pbs du coût du capital, de 50 pbs du taux de croissance à l'infini, de 100 pbs du coefficient d'exploitation en année terminale et de 10% du coût du risque en année terminale

	UGT BDI
Coût du capital	
Variation défavorable de +100 pbs	-7,3%
Variation favorable de -100 pbs	8,0%
Taux de croissance à l'infini	
Variation défavorable de -50 pbs	-0,8%
Variation favorable de +50 pbs	0,8%
Coefficient d'exploitation	
Variation défavorable de +100 pbs	-3,0%
Variation favorable de -100 pbs	3,1%
Coût du risque	
Variation défavorable de +10%	-1,9%
Variation favorable de -10%	1,9%

Les tests de sensibilité effectués sur les écarts d'acquisition – part du Groupe mentionnés ci-dessus, montrent même en retenant les 4 scénarios les plus défavorables la baisse de la valeur recouvrable ne nécessiterait pas de dépréciation.

2.12 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

2.12.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Valeurs données en pension aux Établissements de crédit	517 881	165 171
Instruments dérivés de transaction	1 152 662	695 648
Juste valeur au bilan	1 670 543	860 820

2.12.2 Instruments dérivés par type de risque au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	102 452	928 922	50 683 093
Instruments dérivés de taux d'intérêt	144 227	9 354	32 553 304
Dérivés sur matières premières		62	57 666
Autres instruments dérivés		214 325	861 237
Total	246 679	1 152 662	84 155 300

2.13 Dettes envers les Établissements de crédit

2.13.1 Dettes envers les Etablissements de crédit au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Établissements de crédit	31/12/2023	31/12/2022 R
Comptes et emprunts	26 869 143	26 170 268
Valeurs données en pension	21 117 603	19 353 591
Total en principal	47 986 746	45 523 860
Dettes rattachées	485 823	224 694
Valeur au bilan	48 472 569	45 748 554

Opérations internes au Groupe

	31/12/2023	31/12/2022 R
Comptes ordinaires créditeurs	2 107 195	4 554 902
Comptes et avances à terme	26 332 609	24 811 785
Dettes rattachées	196 566	115 711

2.13.2 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	<= 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers les Etablissements de crédit	29 603 644	11 601 511	5 290 303	1 491 287	47 986 746

2.14 Dettes envers la clientèle

2.14.1 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Comptes ordinaires créditeurs	308 240 647	287 137 839
Comptes d'épargne	102 897 592	98 607 768
Autres dettes envers la clientèle	22 644 017	24 123 780
Valeurs données en pension	753 516	763 840
Total en principal	434 535 772	410 633 227
Dettes rattachées	986 412	743 629
Valeur au bilan	435 522 184	411 376 856

2.14.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Maroc	301 722 786	282 731 555
Afrique du Nord	54 642 761	51 200 918
Afrique Zone UEMOA	52 591 034	51 738 769
Afrique Zone CEMAC	22 186 012	21 452 929
Europe	3 393 180	3 509 056
Total en principal	434 535 772	410 633 227
Dettes rattachées	986 412	743 629
Valeur au bilan	435 522 184	411 376 856

2.14.3 Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023
Entreprises	162 597 759
Dont Grandes Entreprises	37 782 627
Particuliers	271 938 013
Total en principal	434 535 772
dettes rattachées	986 412
Valeur au bilan	435 522 184

2.14.4 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	<= 3 mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers la clientèle	123 784 079	50 467 666	76 625 957	183 658 070	434 535 772

2.15 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Autres dettes représentées par un titre	16 445 039	20 786 640
Titres de créances négociables	16 445 039	20 786 640
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	18 665 023	18 402 367
Emprunt subordonnés	18 665 023	18 402 367
à durée déterminée	18 665 023	18 402 367
à durée indéterminée		
Titres subordonnés	750 000	500 000
à durée déterminée		
à durée indéterminée	750 000	500 000
Total	35 860 062	39 689 007

2.16 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022 R	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2023
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	921 660		640 348	259 805		-23 586	1 278 617
Provisions pour engagements sociaux	685 735		108 358	79 211		-11 328	703 553
Autres provisions pour risques et charges	1 726 998		352 059	50 026	357 433	3 166	1 674 765
Provisions pour risques et charges	3 334 393		1 100 765	389 042	357 433	-31 748	3 656 935

(*) Voir note 2.17

2.17 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

31/12/2023	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	24 127 409	8 343		834 260	951		3,5%	11,4%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	24 127 409	8 343		834 260	951		3,5%	11,4%	
Actifs financiers au coût amorti	428 669 209	27 506 641	30 553 254	3 394 090	3 839 872	22 098 021	0,8%	14,0%	72,3%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	36 345 426		53 000	53 704		40 961	0,1%		77,3%
Prêts et créances sur la clientèle	364 164 933	26 580 951	30 500 254	2 813 674	3 725 751	22 057 060	0,8%	14,0%	72,3%
Titres de dettes	28 158 850	925 690		526 712	114 121		1,9%	12,3%	
Total Actif	452 796 618	27 514 984	30 553 254	4 228 350	3 840 822	22 098 021	0,9%	14,0%	72,3%
Engagements hors bilan	203 895 368	5 508 344	1 530 038	743 044	364 125	171 448	0,4%	6,6%	11,2%
Total	656 691 985	33 023 328	32 083 292	4 971 395	4 204 947	22 269 469	0,8%	12,7%	69,4%

31/12/2022 R	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	27 707 229	6 790		259 255	702		0,9%	10,3%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	27 707 229	6 790		259 255	702		0,9%	10,3%	
Actifs financiers au coût amorti	397 472 741	31 782 837	28 097 482	3 021 600	4 788 320	20 542 527	0,8%	15,1%	73,1%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	35 259 710		15 373	27 372		15 259	0,1%		99,3%
Prêts et créances sur la clientèle	340 425 465	30 899 265	28 082 108	2 657 118	4 681 323	20 527 268	0,8%	15,2%	73,0%
Titres de dettes	21 787 566	883 572		337 110	106 997		1,5%	12,1%	
Total Actif	425 179 970	31 789 627	28 097 482	3 280 855	4 789 022	20 542 527	0,8%	15,1%	73,1%
Engagements hors bilan	188 574 842	12 213 189	1 107 693	620 158	163 464	138 038	0,3%	1,3%	12,5%
Total	613 754 812	44 002 816	29 205 175	3 901 014	4 952 486	20 680 565	0,6%	11,3%	70,8%

2.18 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023			31/12/2022 R		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation (*)	Net	Brut	Dépréciation (*)	Net
Prêts et créances sur les établissements de crédit	53 000	40 961	12 039	15 373	15 259	114
Prêts et créances sur la clientèle	30 500 254	22 057 060	8 443 193	28 082 108	20 527 268	7 554 840
Titres de dette						
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	30 553 254	22 098 021	8 455 233	28 097 482	20 542 527	7 554 954
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	1 530 038	171 448	1 358 590	1 107 693	138 038	969 656

(*) voir note 2.17

2.19 Titres au coût amorti au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023	31/12/2022 R
Titres au coût amorti		
Effets publics et valeurs assimilées	22 469 795	16 761 078
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 614 745	5 910 060
Total	29 084 540	22 671 138
Dépréciations	640 833	444 106
Valeur au bilan	28 443 707	22 227 032

(*) voir note 2.17

2.20 Passifs des contrats d'assurance au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023	31/12/2022 R
Titres au coût amorti		
Couverture restante	36 437 019	33 211 616
Sinistres survenus	7 263 002	7 499 984
Valeur au bilan	43 700 021	40 711 600

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT**3.1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2023**

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023			31/12/2022 R		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	22 013 613	4 867 822	17 145 791	19 508 060	3 680 133	15 827 926
Comptes et prêts / emprunts	20 843 172	4 612 267	16 230 906	18 412 398	3 484 728	14 927 670
Opérations de pensions	27 467	208 084	-180 616	47 346	54 065	-6 718
Opérations de location-financement	1 142 973	47 472	1 095 501	1 048 315	141 340	906 975
Opérations interbancaires	1 616 210	1 807 613	-191 403	630 897	1 198 715	-567 818
Comptes et prêts / emprunts	1 523 227	1 519 345	3 882	561 046	1 098 133	-537 087
Opérations de pensions	92 983	288 268	-195 285	69 851	100 582	-30 731
Emprunts émis par le Groupe		1 711 586	-1 711 586		1 801 847	-1 801 847
Opérations sur titres	3 269 776	79 188	3 190 588	2 905 244	44 373	2 860 871
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	26 899 599	8 466 209	18 433 391	23 044 200	6 725 068	16 319 133

3.2 Commissions nettes au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023			31/12/2022 R		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	2 792 297	132 354	2 659 944	2 377 151	127 234	2 249 916
avec les Établissements de crédit	132 715	71 128	61 587	143 864	89 885	53 979
avec la clientèle	1 657 696		1 657 696	1 380 169		1 380 169
sur titres	229 336	24 878	204 457	245 221	22 058	223 164
de change	103 909	32 296	71 613	66 706	7 442	59 264
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	668 642	4 052	664 590	541 191	7 851	533 340
Prestations de services bancaires et financiers	4 467 507	706 440	3 761 067	4 226 564	700 363	3 526 202
Produits nets de gestion d'OPCVM	598 968	43 275	555 693	597 691	34 042	563 649
Produits nets sur moyen de paiement	2 673 336	513 050	2 160 286	2 303 195	490 463	1 812 732
Assurance	51 118		51 118	24 690		24 690
Autres	1 144 085	150 115	993 970	1 300 988	175 857	1 125 131
Produits nets de commissions	7 259 805	838 794	6 421 010	6 603 715	827 597	5 776 118

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la Juste valeur par résultat au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023	31/12/2022 R
Titres à revenus fixes	1 581 585	-107 273
Titres à revenus variables	618 261	241 043
Instruments financiers dérivés	-431 028	1 032 458
Réévaluation des positions du change manuel	2 062 633	1 187 473
Total	3 831 452	2 353 701

3.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023	31/12/2022 R
Produits des titres à revenu variable	210 494	204 415
Résultats de cession	135 925	101 230
Plus-value	139 124	102 550
Moins-value	-3 199	-1 319
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable		
Total	346 419	305 646

3.5 Produits et charges des autres activités au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023			31/12/2022 R		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets des immeubles de placement	78 237		78 237	78 046		78 046
Produits nets des immobilisations en location simple	46 243	187	46 057	47 499	7 453	40 046
Autres produits nets	756 218	1 676 124	-919 906	626 624	1 268 952	-642 328
Total des produits et charges des autres activités	880 699	1 676 311	-795 612	752 168	1 276 405	-524 237

3.6 Produits nets de l'activité de l'assurance au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Produits des activités d'assurance	8 333 544	6 312 220
Charges afférentes aux contrats d'assurance	-6 727 431	-5 022 423
Résultat des activités d'assurance	1 606 113	1 289 797
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	280 665	402 441
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	-180 715	12 896
Produits nets des activités d'assurance	1 706 063	1 705 134

3.7 Coût du risque au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Dotations aux provisions	-7 220 093	-5 404 758
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-5 969 837	-4 885 406
Provisions pour dépréciation des titres	-898 197	-147 158
Provisions pour risques et charges	-352 059	-372 194
Reprises de provisions	4 623 911	3 307 817
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	4 134 531	2 781 340
Provisions pour dépréciation des titres	73 576	159 023
Provisions pour risques et charges	415 804	367 454
Variation de provisions	-1 385 854	-1 090 943
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 199 405	-1 102 890
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-241 185	-51 652
Récupérations sur prêts et créances amorties	53 284	81 795
Autres	1 452	-18 196
Coût du risque	-3 982 035	-3 187 884

	31/12/2023	31/12/2022 R
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-544 380	-973 340
Bucket 1: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-1 180 390	-564 167
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-557 642	-41 326
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	-502 712	-445 595
Engagements par signature	-120 036	-77 246
Bucket 2: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	636 010	-409 173
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-262	-661
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	842 143	-396 298
Engagements par signature	-205 871	-12 213
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-1 790 835	-830 973
Bucket 3: Actifs dépréciés	-1 790 835	-830 973
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-770	
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	-1 735 429	-824 010
Engagements par signature	-54 636	-6 962
Provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	124 966	22 413
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-1 509 520	-1 199 905
Récupérations sur prêts et créances	53 284	81 795
comptabilisés au coût amorti	53 284	81 795
comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Autres	-315 550	-287 873
Coût du risque de crédit	-3 982 035	-3 187 884

3.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	54 833	52 506
Moins-value de cession	-53 705	-128 863
Gains ou pertes sur autres actifs	1 128	-76 358

3.9 Charges générales d'exploitation

3.9.1 Détail charges générales d'exploitation au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Charges de personnel	-6 580 491	-6 182 357
Impôts, taxes et contributions réglementaires	-400 227	-376 678
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-3 819 879	-3 120 628
Total	-10 800 597	-9 679 664

3.9.2 Détail des frais de personnel

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Rémunération	-4 955 102	-4 610 429
Charge au titre des avantages sociaux	-1 625 389	-1 571 929
Total	-6 580 491	-6 182 357

3.10 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Dotation aux amortissements	-1 384 193	-1 455 533
Immobilisations corporelles	-840 216	-904 511
Immobilisation incorporelles	-493 241	-495 694
Immeubles de placement	-50 736	-55 328
Dotation ou reprises aux dépréciations	-4 984	2 275
Immobilisations corporelles	609	1 653
Immobilisation incorporelles	-2 381	-
Immeubles de placement	-3 212	623
Total	-1 389 178	-1 453 257

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa Bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe;

Filiales financières Spécialisées comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;

Banque de détail à l'international comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;

Assurance comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2023	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	391 241 997	43 691 408	53 230 918	170 841 563	659 005 886
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 568 690	10 589		1 125 623	61 704 902
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 571 818	75 622		23 129 438	28 776 879
Titres au coût amorti	19 348 263	26 301		9 069 144	28 443 707
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	24 989 350	257 267	297 831	10 759 314	36 303 761
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	255 954 263	38 586 766	522 188	97 586 435	392 649 653
Immobilisations corporelles	3 547 351	1 399 945	235 257	2 361 435	7 543 988
Éléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	40 066 850	1 998 740	1 124 765	5 282 213	48 472 569
Dettes envers la clientèle	298 750 631	6 910 789	5 356	129 855 408	435 522 184
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			43 700 021		43 700 021
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 905 088	757 330		752 604	19 415 023
Capitaux propres	49 154 307	2 832 242	6 116 227	8 603 181	66 705 958

COMPTE DE RÉSULTAT DÉCEMBRE 2023	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	9 791 694	1 281 665	-293	7 458 391	-98 067	18 433 391
Marge sur commissions	3 468 861	1 093 796	-50 383	2 821 777	-913 041	6 421 010
Produit net bancaire	14 930 241	2 848 705	1 526 237	10 986 486	-348 946	29 942 723
Charges de fonctionnement	5 296 557	1 145 035	461 508	4 246 443	-348 946	10 800 597
Résultat d'exploitation	6 543 689	1 130 256	902 676	5 194 292		13 770 913
Résultat net	4 078 800	651 668	641 329	3 691 624		9 063 420
Résultat net part du Groupe	4 049 450	505 679	258 058	2 694 419		7 507 605

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Engagements de financement donnés	117 818 531	110 097 046
Engagements de financement reçus	2 531 457	2 777 032

5.2 Engagements de garantie au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Engagements de garantie donnés	93 115 219	91 798 678
Engagements de garantie reçus	72 727 264	71 354 643

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Parties liées

Les transactions opérées entre Attijariwafa Bank et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

6.1.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif	33 166 759
Prêts, avances et titres	32 050 023
Comptes ordinaires	4 743 324
Prêts	26 430 756
Titres	875 943
Opérations de location financement	
Actif divers	1 116 736
Total	33 166 759
Passif	33 166 759
Dépôts	31 966 579
Comptes ordinaires	4 680 042
Autres emprunts	27 286 537
Dettes représentées par un titre	83 443
Passif divers	1 116 736
Total	33 166 759
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	14 157 979
Engagements reçus	14 157 979

6.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	689 302
Intérêts et charges assimilés	591 235
Commissions (produits)	1 084 370
Commissions (charges)	171 329
Produits des autres activités	330 819
Charges des autres activités	1 020 916
Autres charges	348 946

Relations avec les membres des organes d'administration et de direction :

En 2023, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 6,8 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 147,5 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 112,7 Mdh à fin 2023.

6.2 Wafa assurance

(en milliers de dirhams)

Bilan	31/12/2023	31/12/2022 R
Eléments de l'Actif		
Prêts et créances sur la clientèle	330 017	344 052
Placement des activités d'assurance	33 271 123	31 276 531
Actifs des contrats d'assurance	1 531 003	1 195 090
Immobilisations corporelles	200 025	115 545
Eléments du Passif		
Passifs des contrats d'assurance	39 030 067	36 404 114
Capitaux propres	5 213 599	4 743 605

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022 R
Marge d'intérêt	-183	-225
Marge sur commissions	-20 093	-20 699
Résultat net des autres activités	59 792	7 827
Produits nets des activités d'assurance	1 200 727	1 052 884
Produit net bancaire	1 238 464	1 044 108
Charges de fonctionnement	-389 005	-254 076
Résultat d'exploitation	706 964	678 276
Résultat net	497 659	448 423
Résultat net part du Groupe	197 293	177 774

7. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours de l'année 2023 :

L'encours des certificats de dépôt à fin décembre 2023 s'élève à 8,2 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2023, 1,8 milliard de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 3 ans et 5 ans et les taux entre 5% et 20%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin décembre 2023 s'élève à 8 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2023, 2,9 milliards de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, dont la maturité est comprise entre 2 ans et 4 ans. Les taux associés varient entre 3,72% et 4,20%.

7.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2023 :

Au cours de l'année 2023, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés.

En date du 22 décembre 2023, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 2 milliards de dirhams, scindé en 20 000 obligations subordonnées de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le taux d'intérêt nominal relatif à la tranche A est révisable chaque 10 ans et augmenté d'une prime de risque entre 225 et 235 points de base, soit entre 6,18% et 6,28%. Celui applicable à la tranche B est révisable annuellement et augmenté d'une prime de risque entre 205 et 215 points de base, soit entre 5,13% et 5,23%.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	185 000	1 815 000

En date du 28 décembre 2023, Wafa Salaf a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 250 millions de dirhams ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées, scindé en 13 obligations subordonnées : 10 obligations de valeur nominale de 20,32 millions de dirhams pour la tranche A et 3 obligations de 15,6 millions de dirhams pour la tranche B.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	203 200	46 800

7.3 Le capital et résultat par action :

7.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

A fin décembre 2023, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 de dirhams.

Le capital est constitué de 215 140 839 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

7.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

A fin décembre 2023, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

7.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022 R
Résultat par action	34,9	28,37
Résultat dilué par action	34,9	28,37

Hypothèses de calcul :

	31/12/2023	31/12/2022 R
Début de période	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2022
Fin de période	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Taux d'actualisation	4,71%	3,60%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%
Taux de rendement attendu des actifs de couverture	NA	NA

Les résultats des calculs sont comme suit :

Variation de la dette actuarielle	31/12/2023	31/12/2022 R
Dette actuarielle N-1	685 735	735 584
Coût des services rendus sur la période	50 834	46 230
Effet de l'actualisation	17 435	13 872
Cotisations de l'employé		
Modification/ réduction / liquidation de plan		
Acquisition, cession (modification du périmètre de consolidation)		
Indemnités de cessation d'activité	-73 648	-87 376
Préstations versées [obligatoire]		
Gains/pertes actuarielles	23 197	-22 575
Dette actuarielle N	703 553	685 735

Charge comptabilisée	31/12/2023	31/12/2022 R
Coût des services rendus sur l'exercice	-50 834	-46 230
Effet de l'actualisation	-17 435	-13 872
Rendements attendus des actifs sur la période		
Amortissement du coût des services passés		
Amortissement des gains/pertes actuarielles		
Gains/pertes sur les réductions et liquidations		
Gains pertes sur les limitations de surplus	-29 808	-4 971
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	-98 077	-65 072

7.4 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

	31/12/2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction	61 187 128	18 342 959	42 844 169	
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	35 461 553		35 461 553	
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 126 204		7 126 204	
Actions et autres titres à revenu variable	18 342 959	18 342 959		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	246 679		246 679	
Créances rattachées	9 732		9 732	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	517 774		355 393	162 380
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 516		11 516	
Actions et autres titres à revenu variable	363 681		343 877	19 804
Titres de participation non consolidés	142 576			142 576
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	28 776 879		23 300 540	5 476 338
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 300 540		23 300 540	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 476 338			5 476 338
Placement des activités d'assurance	46 340 941	19 480 046	7 970 842	18 890 053

7.5 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE LOUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	57,21%	57,21%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Caméroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	57,12%	57,12%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,90%	98,90%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WG BOND FUND	OPCVM dédié				(2)	Maroc	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE UEMOA	OPCVM dédié				(2)	Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	57,21%	47,55%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
WABA ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance					Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance					Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance					Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance					Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance					Caméroun	IG	39,64%	25,77%
WABA ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance					Caméroun	IG	39,64%	38,66%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding					Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale					Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale					Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale					Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,13%	42,41%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2022

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2022

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2023

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2023

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.

COMPTES SOCIAUX

A decorative graphic featuring a large yellow triangle on the left, a red triangle in the center, and a smaller red triangle pointing left above the text. The background consists of a series of parallel, slightly curved grey lines that create a sense of depth and movement.

RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

Comptes Sociaux au 31 décembre 2023

mazarsAvia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca - Maroc**Deloitte.**Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca**ATTIJARIWAFABANK S.A**
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**Aux Actionnaires**
ATTIJARIWAFABANK
2, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE****Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 67.704.773 dont un bénéfice net de KMAD 5.146.252.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist)</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2023, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 13.464; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 246.951.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Evaluation des titres de participation	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 23.502.</p> <p>Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la banque pour déterminer les valeurs d'utilité, - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2023 la banque a procédé aux prises de participation suivantes :

- OPCI Horizon Real Estate pour un montant de KMAD 2 250 000 détenu à 22,06% par Attijariwafa bank ;
- FCP WG Momentum Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% par Attijariwafa bank ;
- FCP WG Low Volatility Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% par Attijariwafa bank ;
- FCP WG Value Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL


 MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 101, Boulevard Mohammed VI
 20 250 CASABLANCA
 Tél: 0522 423 423 (L. C)
 Fax: 0522 423 400

Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT


 Deloitte Audit
 01, Boulevard Mohammed VI, Casablanca
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 20 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 45 18 / 47 58

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance ;
- La banque procède à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.
- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	Non amortissable
- Immobilisations en recherche et développement	Non amortissable
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et

hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	Non amortissable
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	Non amortissable
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

Bilan au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 119 973	11 843 302
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	42 030 396	41 458 254
. A vue	7 383 225	5 120 094
. A terme	34 647 171	36 338 160
Créances sur la clientèle	246 950 715	228 432 193
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	74 703 227	73 327 783
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	69 864 595	64 051 206
. Crédits et financements participatifs immobiliers	68 285 892	67 548 836
. Autres crédits et financements participatifs	34 097 001	23 504 368
Créances acquises par affectation	8 906 465	10 126 307
Titres de transaction et de placement	65 705 439	64 829 798
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	39 073 322	42 817 539
. Autres titres de créance	8 537 028	3 613 561
. Titres de propriété	18 095 088	18 365 334
. Certificats de Sukuks		33 364
Autres actifs	6 264 356	6 043 960
Titres d'investissement	16 990 721	10 689 554
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 585 719	9 212 598
. Autres titres de créance	1 405 002	1 476 956
. Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	23 501 688	21 547 993
. Participation dans les entreprises liées	19 508 360	19 840 100
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3 993 328	1 707 892
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	797 669	482 410
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	2 734 924	2 652 692
Immobilisations corporelles	2 420 689	2 219 320
Total de l'Actif	424 423 035	400 325 782

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	41 841 627	38 104 278
. A vue	5 930 898	4 587 176
. A terme	35 910 729	33 517 102
Dépôts de la clientèle	294 125 130	273 892 280
. Comptes à vue créditeurs	223 782 464	204 173 053
. Comptes d'épargne	31 630 948	30 859 847
. Dépôts à terme	25 252 350	25 688 321
. Autres comptes créditeurs	13 459 369	13 171 059
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	4 646 926	8 967 481
. Titres de créance négociables émis	4 646 926	8 967 481
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	10 982 777	8 810 657
Provisions pour risques et charges	4 871 301	4 943 643
Provisions réglementées	250 500	252 000
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	17 905 088	17 367 326
Dépôts d'investissement reçus		
Ecarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 914 379	34 014 222
Capital	2 151 408	2 151 408
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	7 587 226	7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	5 146 252	4 234 840
Total du Passif	424 423 035	400 325 782

HORS BILAN au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNÉS	201 913 546	184 325 869
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	7 262 815	3 484 290
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	106 777 321	99 013 515
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	20 217 376	22 058 723
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	67 649 200	59 754 206
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	6 834	15 135
ENGAGEMENTS REÇUS	40 898 136	44 777 763
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	40 466 967	44 369 529
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	431 169	408 234
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

État des soldes de gestion au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts et produits assimilés	13 335 714	11 222 867
- Intérêts et charges assimilées	3 618 166	2 496 665
MARGE D'INTERET	9 717 549	8 726 202
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	141 638	162 256
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	143 875	93 623
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-2 237	68 633
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	2 386 086	2 153 237
- Commissions servies	1 815	1 859
MARGE SUR COMMISSIONS	2 384 271	2 151 378
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	2 106 496	6 904
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-153	15 835
+ Résultat des opérations de change	1 019 404	1 178 128
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-233 863	830 186
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	2 891 883	2 031 053
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	2 111 665	2 037 189
- Diverses autres charges bancaires	1 738 027	1 539 446
PRODUIT NET BANCAIRE	15 365 104	13 475 010
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-506 571	-711 902
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	77 967	64 805
- Autres charges d'exploitation non bancaire		1 174
- Charges générales d'exploitation	5 108 160	4 853 219
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9 828 341	7 973 520
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-2 032 646	-955 269
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	26 727	-674 812
RESULTAT COURANT	7 822 421	6 343 438
RESULTAT NON COURANT	-498 104	-376 707
- Impôts sur les résultats	2 178 066	1 731 891
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 146 252	4 234 840

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2023	31/12/2022
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 146 252	4 234 840
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	646 007	600 268
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	512 552	718 107
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	255 248	593 895
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes	124 500	
- Reprises de provisions	300 205	132 205
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	12 618	3 236
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		1 140
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	6 371 734	6 012 809
- Bénéfices distribués	3 334 683	3 227 112
+ AUTOFINANCEMENT	3 037 051	2 785 697

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
31/12/2023	19 731 850	1 500 955	21 232 805	13 463 578	815 611	14 279 189

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

2023	2022	2021
22 709 918	19 569 227	18 737 597

Compte de produits et charges au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	22 709 918	19 569 227
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 419 632	919 081
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	11 342 105	9 974 306
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	573 977	329 480
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 110 809	2 035 905
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	141 638	162 256
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	2 385 962	2 153 237
Autres produits bancaires	4 735 794	3 994 962
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 344 814	6 094 218
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 118 903	567 014
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 337 792	1 657 840
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	161 471	271 811
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	143 875	93 623
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	3 582 773	3 503 930
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	15 365 104	13 475 010
Produits d'exploitation non bancaire	77 967	64 805
Charges d'exploitation non bancaire		1 174
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 108 160	4 853 219
Charges de personnel	2 498 613	2 352 366
Impôts et taxes	65 025	65 025
Charges externes	1 794 628	1 730 184
Autres charges générales d'exploitation	103 888	105 377
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	646 007	600 268
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	3 385 962	2 771 877
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 077 412	1 130 078
Pertes sur créances irrécouvrables	369 040	139 959
Autres dotations aux provisions	939 510	1 501 840
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	873 473	429 894
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	394 768	282 029
Récupérations sur créances amorties	19 037	32 740
Autres reprises de provisions	459 667	115 126
RESULTAT COURANT	7 822 421	6 343 438
Produits non courants	136 744	129 794
Charges non courantes	634 847	506 501
RESULTAT AVANT IMPOTS	7 324 318	5 966 731
Impôts sur les résultats	2 178 066	1 731 891
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 146 252	4 234 840

(-) signifie moins
(+) signifie plus

État des dérogations au 31 décembre 2023

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

État des changements de méthodes au 31 décembre 2023

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 806 089	3 224	933 958	6 379 137	10 122 408	12 132 641
VALEURS RECUES EN PENSION		1 399 937			1 399 937	2 699 922
- au jour le jour						
- à terme		1 399 937			1 399 937	2 699 922
PRETS DE TRESORERIE		500 000	8 865 659	2 792 247	12 157 906	15 080 685
- au jour le jour						
- à terme		500 000	8 865 659	2 792 247	12 157 906	15 080 685
PRETS FINANCIERS		1 183 000	13 437 436	3 863 950	18 484 386	16 444 128
AUTRES CREANCES		2 438 709	48 899	1 130	2 488 738	2 128 341
INTERETS COURUS A RECEVOIR					183 108	167 353
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	2 806 089	5 524 870	23 285 952	13 036 464	44 836 483	48 653 070

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	20 060 346	17 226 152
2. (+) Récupérations sur créances amorties	19 037	32 740
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	202 093	191 363
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-9 317 106	-7 907 657
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-3 762 219	-4 252 951
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-2 178 066	-1 731 891
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	5 024 085	3 557 756
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-572 142	-6 167 656
9. (±) Créances sur la clientèle	-17 298 680	-15 519 476
10. (±) Titres de transaction et de placement	-875 641	12 866 771
11. (±) Autres actifs	-220 396	-672 530
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-315 259	-16 104
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 737 349	2 633 061
14. (±) Dépôts de la clientèle	20 232 850	12 795 306
15. (±) Titres de créance émis	-4 320 555	-2 256 190
16. (±) Autres passifs	2 172 120	-2 069 849
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	2 539 646	1 593 333
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	7 563 731	5 151 089
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-12 651	-117 152
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-8 759 345	-2 842 712
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-981 714	-800 392
21. (+) Intérêts perçus	538 763	295 140
22. (+) Dividendes perçus	2 110 809	2 035 905
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-7 104 138	-1 429 211
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées	-134 000	2 000 000
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-714 239	-592 309
28. (-) Dividendes versés	-3 334 683	-3 227 113
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-4 182 922	-1 819 422
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-3 723 329	1 902 457
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	11 843 302	9 940 845
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8 119 973	11 843 302

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

Créances sur la clientèle au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRÉSORERIE	14 486 386	4 768 272	41 457 562	3 087 502	63 799 722	62 460 308
- Comptes à vue débiteurs	1 983 152	2 538 272	13 492 750	2 530 374	20 544 548	17 009 938
- Créances commerciales sur le Maroc			4 576 346		4 576 346	5 604 806
- Crédits à l'exportation			187 951		187 951	293 339
- Autres crédits de trésorerie	12 503 234	2 230 000	23 200 515	557 128	38 490 877	39 552 225
CREDITS A LA CONSOMMATION			325 632	12 054 811	12 380 443	12 626 537
CREDITS A L'EQUIPEMENT	43 264 101		23 427 593	1 425 177	68 116 871	63 105 316
CREDITS IMMOBILIERS	750 025		13 852 869	53 678 476	68 281 370	67 541 987
AUTRES CREDITS	143	17 902 053	7 671 819	10 828	25 584 843	16 498 708
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	8 015 081		844 994		8 860 075	10 007 116
INTERETS COURUS A RECEVOIR					2 565 585	1 600 891
CREANCES EN SOUFFRANCE	4 596	468	2 578 211	3 684 996	6 268 271	4 717 637
- Créances pré-douteuses			47	1 167 884	1 167 931	1 267 302
- Créances douteuses			9 122	465 319	474 441	486 128
- Créances compromises	4 596	468	2 569 042	2 051 793	4 625 899	2 964 207
TOTAL	66 520 332	22 670 793	90 158 680	73 941 790	255 857 180	238 558 500

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		31/12/2023	31/12/2022
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	11 583		18 072 792		18 084 375	18 349 851
. Bons du trésor et valeurs assimilées						
. Obligations						
. Autres titres de créances						
. Titres de propriété	11 583		18 072 792		18 084 375	18 349 851
. Certificats de Sukuks						
TITRES NON CÔTÉS	8 006 105	55 772 835	845	511 287	64 291 072	56 938 724
. Bons du trésor et valeurs assimilées		54 385 290			54 385 290	51 769 078
. Obligations	1 380 721			505 055	1 885 776	1 929 991
. Autres titres de créances	6 624 713	1 384 580			8 009 293	3 190 805
. Titres de Propriété	671	2 965	845	6 232	10 713	15 486
. Certificats de Sukuks						33 364
TOTAL GÉNÉRAL	8 017 688	55 772 835	18 073 637	511 287	82 375 447	75 288 575

Valeurs des titres de transaction, de placement et des titres d'investissement au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	64 272 089	64 272 089				
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	39 073 322	39 073 322				
. OBLIGATIONS	305 055	305 055				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	6 821 149	6 821 149				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 072 563	18 072 563				
. CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES DE PLACEMENT	1 421 072	1 403 246		3 527	17 826	17 826
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES						
. OBLIGATIONS	1 380 721	1 380 721				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	40 351	22 525		3 527	17 826	17 826
. CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	16 700 111	16 700 111				
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	15 311 967	15 311 967				
. OBLIGATIONS	200 000	200 000				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 188 144	1 188 144				
. CERTIFICATS DE SUKUKS						

Détail des autres actifs au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2023	MONTANT AU 31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	246 679	403 359
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	432 008	570 532
Sommes dues par l'État	344 627	236 492
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	23	7
Comptes clients de prestations non bancaires	36	36
Divers autres débiteurs	87 322	333 997
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 108 275	1 172 812
COMPTES DE REGULARISATION	4 283 526	3 738 482
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	149 280	653 126
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	607 579	568 374
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	372 621	352 041
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 974 059	1 707 408
Autres comptes de régularisation	1 179 987	457 533
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	193 868	158 775
TOTAL	6 264 356	6 043 960

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 216 964	461 906	2 771	1 676 099	143 875	878 430				797 669
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 188 898	451 891	2 771	1 638 018	143 875	856 494				781 524
- Crédit-bail mobilier en cours	3 157		2 771	386						386
- Crédit-bail mobilier loué	1 185 741	451 891		1 637 632	143 875	856 494				781 138
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 419	10 015		12 434						12 434
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 216 964	461 906	2 771	1 676 099	143 875	878 430				797 669

Créances subordonnées au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2023		31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
	Brut	Prov.	Net	Net	Net	Net
	1	2	3	4	5	6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

Immobilisations incorporelles et corporelles au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 306 979	470 736	20 006	5 757 709	2 654 287	368 497		3 022 784	2 734 924
. Droit au bail	314 786		140	314 646		10 081		10 081	304 564
. Immobilisations en recherche et développement									
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	4 992 193	470 736	19 866	5 443 063	2 654 287	358 416		3 012 703	2 430 360
. Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 075 966	510 978	27 305	8 559 639	5 856 646	287 592	5 287	6 138 950	2 420 689
- Immeubles d'exploitation	2 403 687	309 569	25 179	2 688 077	1 158 963	43 545	5 141	1 197 366	1 490 711
. Terrain d'exploitation	465 511		759	464 752					464 752
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 888 797	309 569	21 011	2 177 355	1 111 401	43 288	1 732	1 152 956	1 024 399
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	49 379		3 409	45 970	47 562	257	3 409	44 410	1 560
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 752 702	87 090		2 839 792	2 350 121	120 627		2 470 748	369 044
. Mobilier de bureau d'exploitation	485 439	4 142		489 581	457 903	11 126		469 029	20 552
. Matériel de bureau d'exploitation	1 081 865	29 781		1 111 646	928 654	42 105		970 759	140 887
. Matériel Informatique	1 183 225	53 151		1 236 376	961 390	67 381		1 028 771	207 605
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 173	16		2 189	2 174	15		2 189	
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 381 002	107 522	1 980	2 486 544	2 011 599	109 314		2 120 913	365 631
- Immobilisations corporelles hors exploitation	538 575	6 797	146	545 226	335 963	14 106	146	349 923	195 303
. Terrains hors exploitation	53 713			53 713					53 713
. Immeubles hors exploitation	230 237			230 237	166 682	6 967		173 649	56 588
. Mobiliers et matériel hors exploitation	74 271			74 271	48 155	58		48 213	26 058
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	180 354	6 797	146	187 005	121 126	7 081	146	128 061	58 944
TOTAL	13 382 945	981 714	47 311	14 317 348	8 510 933	656 089	5 287	9 161 734	5 155 613

Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
IMMOBILIERS	27 759	5 741	22 018	32 657	12 618	
TERRAINS	759		759	759		
IMMEUBLES	24 420	5 141	19 279	31 898	12 618	
FRAIS D'ACQUISITION	454	454				
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	2 126	146	1 980			
DROIT AU BAIL	140		140	140		
LOGICIEL INFORMATIQUE	19 866		19 866	19 866		
LOGICIEL	19 866		19 866	19 866		
TOTAL GENERAL	47 765	5 741	42 024	52 663	12 618	

Détail des titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
A - Participations dans les entreprises liées				21 953 362	19 680 376				2 065 094
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque	5 000 000 KEGP	60,00%	3 244 162	2 619 722	31/12/2022	6 317 106 KEGP	1 038 012 KEGP	
ATTIJARI TCHAD	Banque	10 000 000 KFCFA	100,00%	285 717	285 717	31/12/2022	6 197 892 KFCFA	-2 902 136 KFCFA	
BANK ASSAFA	Banque	700 000	100,00%	700 000	700 000	31/12/2022	243 518	-33 751	
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2021	29 715 410 KFCFA	6 383 840 KFCFA	90 808
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2022	81 519 000 KFCFA	15 637 000 KFCFA	56 465
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEUR		
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2022	50 476 134 KFCFA	21 469 637 KFCFA	152 093
ATTIJARI FINANCES CORP	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2022	39 849	1 259	
ATTIJARIWAFABANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	1 000	100,00%	16 664	16 664	31/12/2021	10983 K EAD	-2 992 K EAD	
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963		-	-	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2022	30 791 KEURO	6 201 KEURO	39 018
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842				
ANDALUCARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2022	324 579 KEURO	- 477 KEURO	134 989
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	15 034 KEUR	100,00%	167 245	167 245	30/09/2022	17 707 KEUR	2 277 KEUR	
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	4 122 815	100,00%	4 122 815	4 122 815	30/06/2022	4 091 068	-79	275 000
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/09/2022	40 774 KEUR	7 351 KEUR	53 346
ATTIJARIWAFABANK EURO FINANCES	Holding	63 600 KEUR	100,00%	662 271	662 271	31/12/2022	54 390 KEURO	553 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2022	231 744	22 306	13 000
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	529 260	31/12/2022	58 238 KUSD	-8 626 KUSD	196 020
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2023	1 573 063	359 453	176 000
WAFABANK INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2021	1 004	-39	
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889	31/12/2020	2 110 746	406 030 KFCFA	3 383
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 K FCFA	70,00%	15 351	15 351	31/12/2021	3 052 822 KFCFA	942 087 KFCFA	
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000	-	31/12/2022	-18 296	-2 098	
WAFABANK GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2021	170 101	102 320	58 740
ATTIJARI INVEST.	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2022	28 636	441	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	16 110	100,00%	100 878	-	31/12/2022	-21 797	-5 205	
CASA MADRID DEVELOPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2022	10 155	-37	
WAFABANK BOURSE	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	25 223	7 486	31/12/2022	7 486	486	
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	39 492	39 492	31/12/2022	92 302	3 540	
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	11 700	31/12/2022	21 532	2 807	2 804
ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS	Gestion sous mandat	5 000	100,00%	5 000	5 000				
FT MIFTAH I	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2022	600 604	925	5 991
FT MIFTAH II	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2022	739 915	952	8 856
FT MIFTAH III	Fonds de titrisation	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2022	901 210	5 503	16 153
WAFABANK TRUST	Conseil et Ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500	-	31/12/2022	-743	78	
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2022	1 777 825	332 914	152 730
WAFABANK LLD	Location Longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2022	31 650	14 882	
WAFABANK BAIL	Crédit-bail	150 000	58,57%	102 808	102 808	31/12/2022	1 249 822	101 942	35 342
DAR ASSAFAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2022	68 056	4 554	
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services Financiers	1 000	100,00%	1 000	185	31/12/2022	740	-555	
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	553	31/12/2022	574	-21	
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2022	32 627	10 695	
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 423	31/12/2022	1 443	-20	
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2022	77 210	15 578	
ATTIJARI REIM	Titrisation	5 000	100,00%	5 000	-	31/12/2022	-3 839	-1 168	
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	136	31/12/2022	681	-3	
WAFABANK COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2022	89 869	47 104	45 000
WAFABANK CASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2022	388 955	139 421	135 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2022	106 495	21 494	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	-	31/12/2022	-1 073	-310	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100	-	31/12/2022	14	-21	
WAFABANK SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1 118	28/02/2018	1 118	-	
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33	-	31/12/2022	-7 356	-46	
WAFABANK COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600	-	31/05/2020	-2 481	-214	
WAFABANK SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045	-	
WAFABANK SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	827	28/02/2018	827	-	
WAFABANK FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	-	31/12/2022	379	-1 240	
ATTIJARI AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2022	17 216	-112	
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	3 944	31/12/2022	3 966	-22	
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100	-	29/09/2022	-1 128	-17	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARI AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	24 191	31/12/2022	24 309	-118	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	-	31/12/2022	-16	-187	
SOCIETE IMMOBILIERE DE LHIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	33 531	-	31/12/2022	528	-905	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	1 822	31/12/2022	1 890	-68	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2021	352	-9	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685	-	31/12/2022	-7 778	-2 302	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2019	3 725 324 KFCFA	- 21 570 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	65 557	31/12/2022	65 564	155	
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	-	31/12/2022	-6 097	-332	
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400	-	31/12/2022	-113 166	-25 127	
WAFABANK IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2022	169 591	110 811	110 000
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/05/2020	4 136	-16	
SOCIETE AFRICAINE DU FLEUVE	HOLDING	3 320 K EURO	99,82%	855 672	534 122	31/12/2022	75 730 KEURO	- 341 KEURO	304 356
ATTIJARI PRIME STONE	OPCI	300	99,93%	300	300				
ATTIJARI VALEURS ESG	Fond d'investissement			500	500				

(suite) Détail des titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

B - Autres titres de participation		2 954 207	2 807 018				22 337
ATTIJARIWAFI BANK	Banque	2 151 408	623	623	30/06/2023	48 202 696	3 549 263
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741	2 583	-		-	-
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	150 000 KUSD	4,00%	53 848	51 470	31/12/2022	66 273 KUSD - 692 KUSD
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 715	31/12/2020	16 598 327
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	387 518	8,42%	32 628	32 627	31/12/2019	710 420 36 107
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	6 623	31/12/2022	24 172 -366
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	24 605	18,26%	4 493	4 493	31/12/2022	32 471 2 720
H PARTNERS	Fonds d'investissement	1 400 010	7,14%	100 000	43 904	31/12/2022	668 171 51 219
MAROC NUMERIQUE FUND I	Fond d'investissement	25 514	20,00%	12 000	4 654	31/12/2022	25 534 21
MAROC NUMERIQUE FUND II	Fond d'investissement	80 000	19,61%	15 686	9 626	31/12/2022	53 180 -4 091
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement	-	7,94%	5 247	-	31/12/2017	432
3 P FUND	Fond d'investissement	270 020	5,00%	13 500	8 227	31/12/2022	164 545 103 202
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LAREGION DE L'ORIENTAL "FIRO"	Fond d'investissement	150 000		13 438	7 233	31/12/2022	63 420 -11 740
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	218 310	3,39%	13 000	5 915	31/12/2022	201 141 -26 661
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO		346	-	-	-
AGRAM GESTION	Gestion d'actif			1	-	-	-
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500		364	-	-	-
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Services financiers	500 000	4,00%	50 000	49 728	31/12/2020	706 594 36 107
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	46 000	17,72%	8 150	8 150	31/12/2020	68 391 3 000
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	6,07%	16 600	10 520	31/12/2022	190 366 -17 047
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	100 000		1 342	1 342	31/12/2020	311 748 5 500
EXP SERVICES MAROC S.A.	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600	-	-	-
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance	-		894	-	-	-
SMAEX	Assurance	50 000		4 278	4 278	31/12/2021	126 706 7 990
WAFI IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000	32,50%	15 356	15 356	31/12/2022	210 644 41 415 5 850
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/2021	136 299 18 441 6 600
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840	-	-	-
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	Gestion du Fonds Collectif de Garantie des dépôts bancaires	1 000		59	59	31/12/2020	6 175 1 456
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Sidérurgie	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/06/2016	3 665 056 126 891 2 612
SONASID	Sidérurgie	390 000	0,27%	28 391	2 478	31/12/2022	1 399 104 120 600
BOUZNKA MARINA	Promotion Immobilière	-		500	-	-	-
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER'SAPINO"	Promotion Immobilière	60 429	22,69%	13 714	13 714	31/12/2022	217 151 -13 958
TANGER MED ZONE	Promotion Immobilière	906 650	6,28%	58 221	58 221	31/12/2021	1 174 156 101 410 5 692
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704	-	-	-
INTAJ	Immobilier	576	12,50%	1 041	-	-	-
FONCIERE EMERGENCE	Immobilier	435 267	9,26%	45 004	39 442	31/12/2022	485 505 18 965 1 583
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	Edition	-		400	-	-	-
MOUSSAFIR HOTEL	Hôtellerie	253 000	33,34%	84 343	84 343	31/12/2022	240 330 18 930
CASA PATRIMOINE	Gestion et réhabilitation de patrimoine de casablanca	31 000	1,61%	500	500		
BAB CONSORTIUM	Industrie pharmaceutique	10 000	33,33%	3 333	3 333		
OPCI Horizon Real Estate	OPCI	10 200 000	22,06%	2 250 000	2 250 000		
WG MOMENTUM FACTOR FUND	Fond d'investissement	1 000	50,00%	500	500		
WG LOW VOLATILITY FACTOR FUND	Fond d'investissement	1 000	50,00%	500	500		
WG VALUE FACTOR FUND	Fond d'investissement	1 000	50,00%	500	500		
C - Emplois assimilés				1 084 590	1 014 294		-
COMPTES COURANTS ASSOCIÉS				1 068 755	1 003 595		
AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS				15 835	10 699		
Total Général				25 992 159	23 501 688		2 087 431

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	31/12/2023	31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		24 772	727 916	1 542 459	2 295 147	2 063 669
VALEURS DONNEES EN PENSION	17 889 784				17 889 784	16 829 569
- au jour le jour						
- à terme	17 889 784				17 889 784	16 829 569
EMPRUNTS DE TRESORERIE	11 879 000	850 000	3 726 799	1 095 221	17 551 020	15 924 830
- au jour le jour	200 000	200 000	3 232 153		3 632 153	2 520 462
- à terme	11 679 000	650 000	494 646	1 095 221	13 918 867	13 404 368
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			3 913 977	3 915 969	3 138 059
AUTRES DETTES	50 200	7 620			57 820	52 644
INTERETS COURUS A PAYER					131 887	95 507
TOTAL	29 820 976	882 392	4 454 715	6 551 657	41 841 627	38 104 278

Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	4 459 835	4 758 713	49 873 817	163 348 343	222 440 708	202 741 851
COMPTES D'ÉPARGNE			1 472	31 401 748	31 403 220	30 766 965
DEPÔTS À TERME	72 764	3 643 389	4 412 059	16 745 790	24 874 002	25 308 133
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	170 758	764 388	10 359 947	3 564 554	14 859 647	14 709 420
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					547 553	365 911
TOTAL	4 703 357	9 166 490	64 647 295	215 060 435	294 125 130	273 892 280

Titres de créance émis au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/03/2020	25/03/2025	100	2,98%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	07/09/2020	09/09/2024	100	2,39%	IN FINE	110 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/10/2020	02/10/2025	100	2,55%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	02/02/2026	100	2,41%	IN FINE	726 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/04/2021	20/04/2026	100	2,35%	IN FINE	1 125 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2024	100	2,10%	IN FINE	1 550 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2027	100	2,54%	IN FINE	503 500			
Total						4 564 500			

Détail des autres passifs au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

PASSIF	MONTANT AU 31/12/2023	MONTANT AU 31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	264 009	31 008
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	4 239 330	4 073 264
CRÉDITEURS DIVERS	3 902 514	3 051 817
Sommes dues à l'Etat	1 145 840	856 968
Sommes dues aux organismes de prévoyance	96 585	87 985
Sommes diverses dues au personnel	687 806	609 861
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	6 273	6 000
Fournisseurs de biens et services	1 669 014	1 400 956
Divers autres créditeurs	296 996	90 047
COMPTES DE REGULARISATION	2 576 924	1 654 568
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	14 755	2 964
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	940 773	992 668
Autres comptes de régularisation	1 621 395	658 936
TOTAL	10 982 777	8 810 657

Provisions au 31 décembre 2023

[en milliers de dirhams]

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	13 795 923	2 476 552	250 273	10 982	16 033 184
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	11 743 122	1 963 484	243 929	901	13 463 578
Titres de placement	23 290	516	363	-5 617	17 826
Titres de participation et emplois assimilés	1 978 284	512 552	5 981	5 616	2 490 471
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	51 227			10 082	61 309
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	5 195 643	657 387	730 166	-1 062	5 121 801
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	853 585	113 928	150 840	-1 062	815 611
Provisions pour risques généraux	2 899 692	255 248	168 224		2 986 715
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	209 516	63 383	68 930		203 969
Provisions pour autres risques et charges	980 850	100 328	216 172		865 006
Provisions réglementées	252 000	124 500	126 000		250 500
TOTAL GENERAL	18 991 566	3 133 939	980 439	9 920	21 154 985

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2022	UTILISATION DÉCEMBRE 2023	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2023
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL					

NÉANT

Dettes subordonnées au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2023 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2022 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2023 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2022 (en contrevaaleur KDH)
MAD			2,97%	7 ANS		800 000				
MAD			3,32%	7 ANS		156 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			3,59%	7 ANS		925 000				
MAD			3,62%	7 ANS		330 000				
MAD			2,97%	7 ANS		400 000				
MAD			2,97%	7 ANS		100 000				
MAD			2,79%	7 ANS		56 000				
MAD			2,81%	7 ANS		896 500				
MAD			2,66%	7 ANS		500 000				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			3,88%	10 ANS		320 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,63%	Perpétuelle		849 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,38%	Perpétuelle		649 900				
MAD			5,43%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,74%	Perpétuelle		825 000				
MAD			5,48%	Perpétuelle		500 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			4,61%	Perpétuelle		450 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		500 000				
MAD			4,75%	Perpétuelle		100 000				
MAD			3,82%	Perpétuelle		900 000				
MAD			5,17%	Perpétuelle		1 000 000				
MAD			5,13%	Perpétuelle		1 815 000				
MAD			6,28%	Perpétuelle		185 000				
TOTAL						17 748 200				

(1) cours BAM au 31/12/2023 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Capitaux propres au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2023
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	34 014 222	900 157		34 914 379
Réserve légale	215 141			215 141
Autres réserves	21 304 374	900 157		22 204 531
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12 494 707			12 494 707
Capital	2 151 408			2 151 408
Capital appelé	2 151 408			2 151 408
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	7 587 226			7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 234 840	-4 234 840		5 146 252
TOTAL	47 988 116	-3 334 683		49 799 685

Engagements de financement et de garantie au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	203 407 669	185 706 239
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	7 262 815	3 484 289
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	7 262 283	3 483 757
Engagements de financement en faveur de la clientèle	106 777 322	99 013 516
Crédits documentaires import	34 747 603	35 516 680
Acceptations ou engagements de payer	4 891 252	4 936 468
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	67 138 467	58 560 368
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	20 217 377	22 058 723
Crédits documentaires export confirmés	701 177	679 891
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	4 008 025	3 403 873
Autres cautions, avals et garanties donnés	15 508 175	17 974 959
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	69 150 155	61 149 711
Garanties de crédits données	15 361 282	10 941 841
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	27 023 238	25 659 891
Autres cautions et garanties données	25 264 680	23 152 474
Engagements en souffrance	1 500 955	1 395 505
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	40 898 135	44 777 763
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	40 466 967	44 369 529
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	40 466 967	44 369 529
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	431 168	408 234
Garanties de crédits	431 168	408 234
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	6 834
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	6 834
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Opérations de change à terme	76 814 548	72 957 437		
Devises à recevoir	23 713 520	24 625 604		
Dirhams à livrer	11 000 059	13 876 673		
Devises à livrer	27 132 513	22 032 823		
Dirhams à recevoir	14 968 456	12 422 337		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	52 602 133	42 483 453		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	7 797 410	9 124 320		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	24 171 059	25 065 849		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	20 633 664	8 293 284		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 650 085		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	13 650 085		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 815 312	4 938 546	16 623 005	14 231 485	3 228 136	44 836 484
Créances sur la clientèle	24 797 819	21 997 466	47 413 813	84 781 213	67 960 404	246 950 715
Créances acquises par affacturage	4 327	2 100 986	602 392	5 504 767	693 993	8 906 465
Titres de placement	5 321	10 128	15 449	1 402 450		1 433 348
Titres d'investissement			4 253 912	10 555 256	2 181 553	16 990 721
TOTAL	30 622 779	29 047 126	68 908 571	116 475 171	74 064 086	319 117 733
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	22 099 404	4 090 680	11 187 697	3 009 148	1 454 698	41 841 627
Dettes envers la clientèle	39 648 332	8 276 726	32 211 727	48 647 848	165 340 497	294 125 130
Titres de créance émis		1 577 990	111 986	2 956 950		4 646 926
Emprunts subordonnés			12 306 189	3 546 898	2 052 001	17 905 088
TOTAL	61 747 736	13 945 396	55 817 599	58 160 844	168 847 196	358 518 771

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF :	37 382 475	33 096 004
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	197 612	159 282
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	12 708 011	10 339 786
Créances sur la clientèle	4 026 055	8 256 573
Titres de transaction, de placement et d'investissement	8 657 591	2 612 148
Autres actifs	754 776	312 132
Titres de participation et emplois assimilés	11 038 430	11 416 083
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF:	17 157 142	18 266 714
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 663 520	9 524 437
Dépôts de la clientèle	8 425 246	8 659 347
Titres de créance émis		
Autres passifs	68 376	82 930
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	102 103 573	105 057 498
Engagements donnés	72 678 461	74 098 780
Engagements reçus	29 425 112	30 958 718

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
26	96 325 888

Marge d'intérêts au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	11 342 106	9 974 306
dont : Intérêts	10 940 698	9 664 545
Commissions sur engagements	401 408	309 761
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 419 632	919 081
dont : Intérêts	1 358 552	850 275
Commissions sur engagements	61 080	68 806
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	573 977	329 480
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	13 335 715	11 222 867
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 337 792	1 657 840
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	1 118 903	567 014
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	161 471	271 811
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	3 618 166	2 496 665
MARGE D'INTERETS	9 717 549	8 726 202

Commissions sur prestations de service au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2023	31/12/2022
Commissions sur fonctionnement de comptes	219 104	201 843
Commissions sur moyens de paiement	1 154 957	1 007 410
Commissions sur opérations sur titres	50 423	51 313
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	92 987	93 038
Commissions sur prestations de service sur crédit	190 336	154 176
Commissions sur ventes de produits d'assurance	176 926	153 560
Commissions sur autres prestations de service	501 229	491 897
TOTAL	2 385 962	2 153 237

Charges générales d'exploitation au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
Charge de personnel	2 498 613	2 352 366
Impôts et taxes	65 025	65 025
Charges externes	1 794 628	1 730 184
Autres charges générales d'exploitation	103 888	105 377
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	646 007	600 268
TOTAL	5 108 160	4 853 219

Résultat des opérations de marché au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
+ Gains sur les titres de transaction	2 753 000	1 506 735
- Pertes sur les titres de transaction	646 504	1 499 831
Résultat des opérations sur titres de transaction	2 106 496	6 904
+ Plus value de cession sur titres de placement		12 030
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	363	4 398
- Moins value de cession sur titres de placement		
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	516	593
Résultat des opérations sur titres de placement	-153	15 835
+ Gains sur opérations de change virement	1 523 566	1 370 930
+ Gains sur opérations de change billets	154 241	164 238
- Pertes sur opérations de change virement	577 339	281 037
- Pertes sur opérations de change billets	81 064	76 003
Résultat des opérations de change	1 019 404	1 178 128
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	151 112	648 791
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	78 208	135 188
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	74 324	151 368
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	436 339	6 190
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	34 300	
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	66 868	98 971
Résultat des opérations sur les produits dérivés	-233 863	830 186

Produits sur titres de propriété au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2023	31/12/2022
Titres de placement		
Titres de participation et emplois assimilés	2 110 809	2 035 905
TOTAL	2 110 809	2 035 905

Autres produits et charges au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits bancaires	4 735 794	3 994 962
Autres charges bancaires	3 582 773	3 503 930
TOTAL	1 153 021	491 032
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation non bancaire	77 967	64 805
Charges d'exploitation non bancaire		1 174
TOTAL	77 967	63 631
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	3 385 962	2 771 877
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	873 473	429 894
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2023	31/12/2022
Produits non courants	136 744	129 794
Charges non courantes	634 847	506 501

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	5 146 252	
. Bénéfice net	5 146 252	
. Perte nette		
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	3 046 296	
1- Courantes	3 046 296	
- Impôt sur les sociétés	2 178 066	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	16 568	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	255 248	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	63 383	
- Autres dotations aux provisions	168 224	
- Charges exceptionnelles non déductibles	3 389	
- Contribution Sociale de Solidarité	234 039	
- Contribution Séisme	124 500	
- Cadeaux personnalisés	2 879	
2- Non courantes		
III - DÉDUCTIONS FISCALES		2 422 837
1- Courantes		2 422 837
- Abattement 100 % sur les produits de participation		2 059 683
- Reprise de provisions pour pensions de retraite et obligations similaires		68 930
- Reprise de provisions pour risques généraux		168 224
- Autres reprises de provisions		126 000
2- Non courantes		
TOTAL	8 192 548	2 422 837
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		5 769 711
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		5 769 711
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		5 769 711
. Bénéfice net fiscal (A - C)		5 769 711
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	7 822 421
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	868 231
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 422 838
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	6 267 814
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	2 366 100
. Résultat courant après impôts (=)	5 456 321
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A TVA collectée	149 348	1 640 126	1 623 543	165 932
B TVA à récupérer	226 863	685 351	606 738	305 476
- Sur charges	60 991	475 150	467 744	68 397
- Sur immobilisations	165 872	210 201	138 994	237 078
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-77 515	954 775	1 016 805	-139 544

Répartition du capital social au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CASABLANCA	100 135 387	100 135 387	46,50%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	40 586 788	44 909 245	20,90%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	13 222 621	10 457 212	4,90%
* RÉGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc	12 710 762	11 528 117	5,40%
* WAFA ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 602 015	13 602 015	6,30%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 850 987	8 850 987	4,10%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	5 308 859	4 892 309	2,30%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	5 593 077	5 635 314	2,60%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 049 754	2 049 664	1,00%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	1 393 091	1 393 091	0,60%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	719 244	719 244	0,30%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE	10 968 254	10 968 254	5,10%
TOTAL		215 140 839	215 140 839	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	7 587 226	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	3 334 683
Résultat net de l'exercice	4 234 840	Autres affectations	900 157
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	7 587 226
Autres prélèvements			
TOTAL A	11 822 066	TOTAL B	11 822 066

Réseau au 31 décembre 2023

(en nombre)

RESEAU	31/12/2023	31/12/2022
Guichets permanents	928	957
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 499	1 537
Succursales et agences en Europe	46	46
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	6	6

Effectifs au 31 décembre 2023

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	8 051	8 094
Effectifs utilisés	8 051	8 094
Effectifs équivalent plein temps	8 051	8 094
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	5 093	4 930
Employés (équivalent plein temps)	2 958	3 164
dont effectifs employés à l'étranger	57	55

Résultats des autres éléments des trois derniers exercices au 31 décembre 2023

(en milliers de dirhams)

NATURE	DÉCEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2021
CAPITAUX PROPRES	49 799 685	47 988 116	46 980 388
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	15 365 104	13 475 010	13 069 490
Résultats avant impôts	7 324 318	5 966 731	5 645 280
Impôts sur les résultats	2 178 066	1 731 891	1 545 796
Bénéfices distribués	3 334 683	3 227 112	2 308 456
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	15,50	15,00	11,00
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	2 498 613	2 352 366	2 273 129

Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2023**I. DATATION**

. Date de clôture ⁽¹⁾	31 DÉCEMBRE 2023
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	FÉVRIER 2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	N É A N T

Comptes de la clientèle au 31 décembre 2023

(en nombre)

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants	324 382	298 098
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	978 108	944 280
Autres comptes chèques	3 974 452	3 553 429
Comptes d'affacturage	862	854
Comptes d'épargne	1 244 527	1 193 909
Comptes à terme	11 400	12 094
Bons de Caisse	2 727	2 720
Autres comptes de dépôts	2 912 603	2 489 637
TOTAL	9 449 061	8 495 021

Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes

	CAC1		CAC2		Total
	Montant/ année	Pourcentage/Année	Montant/ année	Pourcentage/Année	
	N	N	N	N	
Commissariataux comptes, certification,examen des comptes individuels et consolidés	3 235 100	0,93	3 191 000	0,89	6 426 100
Emeteur	2 100 000	0,60	2 100 000	0,58	4 200 000
Filiales(Locales)	1 135 100	0,33	1 091 000	0,30	2 226 100
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	80 000	0,02	90 200	0,03	170 200
Emeteur	80 000	0,02	80 000	0,02	160 000
Filiales(Locales)	-	-	10 200	0,00	10 200
Sous total	3 315 100	0,95	3 281 200	0,91	6 596 300
Autres prestation rendues	160 000	0,05	310 000	0,09	470 000
Emeteur	100 000	0,03	100 000	0,03	200 000
Filiales(Locales)	60 000	0,02	210 000	0,06	270 000
Sous total	160 000	0,05	310 000	0,09	470 000
Total général	3 475 100	1,00	3 591 200	1,00	7 066 300

Liste des communiqués publiés au cours de l'exercice 2023 et 2024

Février 2023 :

- Résultats au 31 décembre 2022

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/3f06903d-14a1-4273-821e-dd4233887ab2>

- Résultats de l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/8838939e-92c2-4d71-92ce-f49db5c4d2c9>

Avril 2023 :

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires, obligations émises le 30 décembre 2022

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/961450c3-3686-4b86-b40b-f674de12c95f>

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/e9b22f7e-9bc1-4e83-8cc8-e905bf2d060a>

- Rapport financier au 31 décembre 2022

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/e221e0c4-2d36-4468-80ce-df0d9e14797f>

Mai 2023 :

- Résultats au 31 Mars 2023

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/125fc96d-ded3-460c-a202-af318970af5b>

Août 2023 :

- Résultats du 2^{ème} trimestre 2023

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/c44df028-41c0-4a55-83ad-375be8a0c409>

Septembre 2023 :

- Résultats du 1^{er} semestre 2023

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/ef5ea484-141f-47e5-868c-3dc3435e42b5>

- Document de référence au 31 décembre 2022

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/4eb1ad51-d1f8-4723-a1cd-e34562262635>

Novembre 2023 :

- Résultats du 3^{ème} trimestre 2023

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/6010a62f-4a47-401b-9b95-3b3d72f6eb3b>

Décembre 2023 :

- Actualisation N°1 du document de référence au 31 décembre 2022

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/6de41e09-be30-4d24-a6b2-dd74ebf0afe0>

- Note d'opération pour l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles par Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/a04ec6af-2372-434e-9172-883180230934>

- Extrait du prospectus pour l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles par Attijariwafa bank

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/d19deaf6-f08d-46c4-90b0-3578d1692031>

- Communiqué l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/6bbd6ed4-dc07-4536-82f0-8244020e3c1b>

- Résultats de l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/bb08706a-724d-4c35-adcd-cf9b80152a6a>

- Communiqué de presse émission de Certificats de Dépôt

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/0669fadf-d85d-4f74-bd0b-4d4ffab52e31>

- Note d'opération Certificats de Dépôt d'Attijariwafa bank 2023

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/f9d72627-1f9b-4d0f-8936-ca2ad0876252>

Février 2024 :

- Résultats au 31 décembre 2023

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/5828199a-6613-4be0-a720-54991f49fd62>

Avril 2024 :

- Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires, obligations émises le 28 décembre 2023

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/cc83958c-d646-4f66-ae01-33ec8518c7f4>

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes 2023

http://ir.attijariwafabank.com/shareholder-services/annual-meeting?field_nir_asset_date_value=2024#views-exposed-form-widget-assets-widget-assets-table

RAPPORT RSE NOTRE DÉMARCHE RSE



ENVIRONNEMENT SOCIAL ET GOUVERNANCE

PILOTAGE DE LA DÉMARCHE

La démarche RSE est portée par le Président Directeur Général, et se décline dans tous les métiers de la banque, grâce à des politiques, dispositifs et organes qui intègrent les différents thèmes de RSE.

Rattachée à la Communication & RSE Groupe, l'entité RSE est en charge de la démarche RSE. Elle définit la politique RSE du Groupe et assure son pilotage et son animation au sein du Groupe. Elle est en charge du déploiement de la feuille de route à horizon 2025 et de l'élaboration et du suivi des plans d'actions de RSE annuels.

Enfin, diverses actions de RSE sont discutées au niveau du Comité RSE et Mécénat de l'actionnaire de référence AL MADA, tels que les contributions sociétales du Groupe.

Identification des enjeux prioritaires

Pour identifier les enjeux prioritaires pour sa démarche RSE et pour l'élaboration de sa feuille de route, le Groupe s'est appuyé sur des référentiels internationaux de RSE crédibles tels que la norme ISO 26 000, les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies et certains standards sectoriels et nationaux, comme la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable rendue publique en marge de la COP22.

Les enjeux de RSE ont ensuite été priorisés en prenant en compte leur importance pour les parties prenantes du Groupe et leurs impacts potentiels sur le business model à moyen et long terme d'Attijariwafa bank.

Les enjeux prioritaires identifiés par le Groupe sont au nombre de 20 et sont alignés avec les Objectifs de Développement Durable lancés par les Nations Unies.

Thème	Enjeux prioritaires
Economique	Bancarisation
Economique	Soutien des TPE et des PME
Economique	Appui à l'entrepreneuriat
Economique	Accompagnement des programmes structurants

Sociétal	Satisfaction clients
Economique	Intégration régionale et coopération internationale
Sociétal	Prévention du surendettement et accompagnement des clients en situation difficile
Sociétal	Accessibilité des produits et des services bancaires
Environnement	Réduction de l'empreinte environnementale directe
Environnement	Accompagnement de la transition énergétique
Sociétal	Prévention des risques sociaux et environnementaux dans les activités bancaires et financières
Social	Amélioration de la santé, sécurité et bien-être au travail
Social	Non-discrimination et promotion de la diversité
Social	Formation et gestion de carrière
Ethique	Intégrité des affaires
Sociétal	Politique d'achat responsable
Gouvernance	Transparence et bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise
Sociétal	Contribution aux causes d'intérêt général
Sociétal	Éducation financière
Sociétal	Dialogue avec les parties prenantes

Dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe est convaincu que le succès durable d'une entreprise repose sur sa capacité à créer de la valeur économique tout en créant de la valeur sociétale pour ses parties prenantes.

Pour cela, il s'est engagé dans une démarche RSE qui vise à prendre en compte les enjeux de développement durable qui ont de l'importance pour ses parties prenantes, grâce à une écoute active de leurs attentes et un dialogue proactif avec elles.



Parties prenantes	Sujets d'intérêt	Interactions
Actionnaires et investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Performance financière Maîtrise des risques Transparence des informations Création de valeur à long terme Bonne gouvernance Conformité réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> Communications régulières aux actionnaires Conseil d'Administration et différents comités spécialisés Assemblée Générale Equipe en charge des relations avec les investisseurs Site internet dédié aux investisseurs Rapports d'activité
Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue social et négociation collective Formation, évolution professionnelle Juste rémunération Santé, sécurité et bien-être Non-discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> Négociation d'accords avec les partenaires sociaux Communication en interne à travers différents supports Community days Entretien annuel Partage du Code de Bonne Conduite
Clients	<ul style="list-style-type: none"> Transparence des informations Offre de produits adaptés et accessibles Qualité de service Accompagnement des situations difficiles Investissement socialement responsable 	<ul style="list-style-type: none"> Agences et centres spécialisés Différents sites internet du Groupe Banque en ligne Centre de la relation client Enquêtes de satisfaction Visites mystères Médiation bancaire Offres et dispositifs innovants
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration sur des problématiques / intérêts communs Traitement loyal Relation équilibrée et durable 	<ul style="list-style-type: none"> Clauses RSE contractuelles Évaluations et plans de progrès Adoption d'une Charte d'Achats Responsables Participation aux réunions de différents organismes (Maroc PME, GPBM, etc.) Partenariats stratégiques
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> Contribution aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux Éthique des affaires Qualité et transparence des informations Finance durable 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de conférences – débats Mécénat financier et de compétences Partenariats académiques Conférences de presse Communiqués de presse Publications, prise de parole dans les médias, participation aux salons, forums Rapports RSE annuels
Communautés et territoires	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emplois et d'entreprises Retombées économiques et sociales Prise en compte des droits et intérêts Maîtrise des risques extra-financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Contribution financière Mécénat de compétences Organisation d'événements Tournées régionales Partenariats divers Centres Dar Al Moukawil
Régulateurs et superviseurs	<ul style="list-style-type: none"> Respect des lois et des réglementations bancaires Développement des bonnes pratiques Ethique des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> Implication effective dans les projets de réforme du secteur financier Participation aux grands événements qui fédèrent la place financière Membre actif dans les travaux pilotés par le GPBM

Permettre à tous l'accès aux services bancaires et financiers

Le Groupe compte parmi ses priorités la bancarisation, et s'efforce à ce titre d'offrir des produits et services accessibles à tous et adaptés aux besoins de ses clients. Pour répondre aux besoins des TPME, qui forment la majorité du tissu économique africain, le Groupe est engagé à accompagner

le développement de ces entreprises. Il est aussi impliqué en faveur de l'entrepreneuriat sur le continent.

Le Groupe a, en effet, lancé des offres de produits et services adaptés aux différentes franges de la clientèle (Hissab Bikhir, L'Bankalik, Wafa Saver...).

Développer la microfinance

La filiale du Groupe Wafacash, à travers sa collaboration avec l'association marocaine Al Amana, offre des solutions de microcrédit pour financer le développement de l'activité des micro-entrepreneurs et agriculteurs et permettre l'accès au logement pour les populations précaires.

Education financière

Convaincue que l'éducation financière doit démarrer dès le plus jeune âge, la Fondation Attijariwafa bank soutient chaque année la semaine de l'éducation financière des enfants et des jeunes au Maroc, organisée par la Fondation Marocaine pour l'Education Financière, en partenariat avec Bank Al-Maghrib et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc.

Engagement du Groupe en faveur des TPME

L'accompagnement des TPME est au cœur des préoccupations du groupe Attijariwafa bank et continue d'occuper une place de choix dans sa stratégie.

Le Groupe a mis en place un dispositif dédié à cette clientèle, privilégiant la gouvernance de proximité et la relation de conseil. Il a développé une offre novatrice, avec des solutions de financement adaptées et des services non-financiers variés.

Attijariwafa bank s'engage annuellement à soutenir financièrement la croissance des TPME au Maroc. Ainsi, le Groupe a accordé plus de 42 000 crédits à des TPME marocaines en 2023.

Accompagner les TPE et les porteurs de projets à travers les centres Dar Al Moukawil

Depuis 2016, la banque au Maroc a créé un concept exclusif et gratuit dédié à l'accompagnement des TPE clientes et non clientes ainsi que des porteurs de projets, à travers la plateforme web et les centres Dar Al Moukawil.

À travers ces dispositifs, Attijariwafa bank a permis à plusieurs milliers de TPE de bénéficier gratuitement de séances de formation quotidiennes, de mises en relation d'affaires avec des partenaires et des donneurs d'ordres potentiels, d'informations utiles et de conseil sur-mesure fournis par des conseillers spécialisés afin de réussir leurs projets.

Les centres Dar Al Moukawil sont désormais au nombre de 20, auxquels s'ajoutent plus de 132 centres TPE répartis dans tout le Royaume.

- 20 centres Dar Al Moukawil
- Plus de 2,4 millions de personnes inscrites sur la plateforme Dar Al Moukawil
- 55% de femmes parmi les bénéficiaires
- Plus de 4542 formations organisées en 2023

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Banque accréditée par le Fonds vert pour le climat des Nations-Unies
- Plus de 170 collaborateurs de la banque au Maroc formés aux risques sociaux et environnementaux liés aux prêts bancaires
- Plus de 9 MAD de financement alloués à la production d'énergie renouvelable depuis 2011
- 6 sites certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) au Maroc
- 14% de baisse de consommation d'énergie pour la banque au Maroc par rapport à 2021

REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU GROUPE

Le Groupe veille à réduire l'impact environnemental de son fonctionnement par le biais d'actions significatives en matière de réduction de la consommation de papier, d'énergie, de production de déchets, et plus largement de protection de l'environnement.

Maitrise de la consommation d'énergie

Attijariwafa bank déploie une démarche d'amélioration de sa performance énergétique à travers l'intégration de critères environnementaux dans les achats et la mise en place de différents dispositifs au sein de ses sites. Ces actions ont permis une baisse de la consommation d'énergie de 4% en 2023.

« Je réduis, je trie, j'agis »

Telle est la signature de la démarche de gestion durable des déchets lancée par Attijariwafa bank au Maroc début 2019. Cette démarche volontariste et ambitieuse, engagée par la banque a pour objectif d'améliorer l'empreinte carbone des sites centraux, à travers 3 grands axes : la réduction des déchets, leur tri, et leur recyclage.

Elle repose sur un plan d'action ayant pour objectif un déploiement et une généralisation dans les autres sites depuis 2020.

Afin d'engager les partenaires, notamment les collaborateurs dans la démarche de gestion durable des déchets, une campagne de sensibilisation aux éco-gestes intitulée « Objectif 7 millions d'éco-gestes » a été lancée et invite les collaborateurs du Groupe à appliquer au moins 1 éco-geste par jour, afin de réaliser ensemble, annuellement, plus de 7 millions d'actions positives pour l'environnement.

Un dispositif d'accompagnement a été mis en œuvre pour sensibiliser aux bonnes pratiques écologiques, tant sur le lieu de travail, qu'à la maison ou dans l'espace public : installation d'affiches de sensibilisation, diffusion d'un guide sur les éco-gestes et réalisation d'une web série sur les éco-gestes.

Mise en place du tri et recyclage des déchets

Dans le cadre de la démarche de gestion durable des déchets, des contenants de tri sélectif des déchets ont été introduits en 2019 dans les espaces centraux de la banque au Maroc et selon les standards, en remplacement des corbeilles individuelles pour le recyclage du papier, carton et plastique. Le recyclage de 196 tonnes de papier en 2023 a permis d'économiser 413 Teq CO2. Les déchets générés par les restaurants de la banque à Casablanca sont également désormais triés et recyclés.

Respect des normes de construction durable

Forte de l'expérience de certification HQE (Haute Qualité Environnementale) de la Direction Régionale de Rabat Souissi en 2018, Attijariwafa bank s'est engagée à généraliser cette démarche pour tous les nouveaux projets d'aménagement, portant à 6 le nombre de sites bénéficiant d'une certification environnementale au Maroc à fin 2022.

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE VERTE

Conscient que le réchauffement climatique constitue une menace pour l'économie mondiale et la planète ainsi que pour la santé et le bien-être des individus, le groupe Attijariwafa bank agit en faveur d'une croissance verte. À ce titre, il accompagne la transition énergétique des entreprises et finance les projets verts structurants, notamment dans le secteur des énergies renouvelables.

Financement de la transition énergétique des entreprises

Le Groupe s'implique en faveur des questions climatiques et mène plusieurs actions concrètes en ce sens telles que le développement d'une offre de financements adaptée aux différents acteurs publics-privés opérant dans la transition énergétique, notamment les énergies renouvelables ; et l'accompagnement des entreprises engagées dans un processus de développement durable, ou d'optimisation de

la consommation d'énergie.

Les grands projets environnementaux financés par le Groupe depuis 2010 :

- Parcs éoliens de Fom El Oued, Akhfennir et Haouma au Maroc, 2011
- Mise en place du système antipollution de la Lydec au Maroc, 2011
- Parc éolien de Tarfaya au Maroc, 2012
- Alimentation en eau potable de zones enclavées au Maroc (ONEP), 2014
- Extension du parc éolien d'Akhfennir au Maroc, 2015
- Parc éolien d'Aftissat au Maroc, 2016
- Sauvegarde de la Baie de Cocody à Abidjan en Côte d'Ivoire, 2016
- Projet de ferme éolienne de Ras Ghareb en Égypte, 2017
- Projet hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun, 2018
- Parc éolien de Boujdour au Maroc, 2019
- Centre d'enfouissement technique d'Abidjan en Côte d'Ivoire, 2019
- Centre d'enfouissement et de valorisation des déchets au Maroc, 2020
- Parc éolien d'Aftissat 2 au Maroc, 2021
- Trois parcs photovoltaïques dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma au Maroc, 2022
- Parc éolien Al Koudia Al baida à Tétouan au Maroc, 2022

L'accréditation au Fonds vert pour le climat des Nations-Unies :

Le groupe Attijariwafa bank est la 7^e banque commerciale à l'échelle mondiale à avoir obtenu la prestigieuse accréditation auprès du Fonds vert pour le climat des Nations-Unies en février 2019 avec une couverture régionale.

Grâce à cette accréditation, Attijariwafa bank pourra soutenir ses clients publics et privés dans leurs projets de développement durable sur le continent africain, à travers des co-financements ou garanties d'investissements importants de la part du Fonds, pouvant excéder 250 millions USD par projet.

Dans cette continuité, le Groupe a adopté en 2019 les standards des Nations-Unies et a formalisé la démarche relative aux financements qui feront appel à ce Fonds, telle que la politique genre et la politique relative aux peuples autochtones.

ÊTRE EXEMPLAIRE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES ET DANS LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

- 100% des collaborateurs sont signataires du code de bonne conduite du Groupe
- 42,5% de femmes au sein de la banque au Maroc
- 6,1 jours de formation en moyenne pour les collaborateurs de la banque au Maroc
- Plus de 1 700 collaborateurs bénévoles de la banque au Maroc mobilisés depuis 2016

GARANTIR L'INTEGRITE, LA LOYAUTE ET LA TRANSPARENCE A TOUS LES NIVEAUX DE L'ENTREPRISE

Le groupe Attijariwafa bank agit en faveur du respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence. Il se mobilise notamment dans la prévention de la corruption et des conflits d'intérêt, dans la lutte contre la fraude et dans le respect des règles de concurrence. Son engagement éthique couvre aussi la lutte contre l'évasion fiscale ainsi que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Les règles de déontologie du Groupe

L'exercice de la profession bancaire implique le respect de principes exigeants de qualité, de transparence, de conformité et d'intégrité. Dans ce cadre, fort de son appétence au risque et dans un souci permanent de renforcer son mode de gouvernance en ligne avec les exigences réglementaires et tenant compte des évolutions de l'environnement bancaire global, Attijariwafa bank s'appuie sur le dispositif déontologique en vigueur depuis 2005, qui s'inscrit en amélioration continue. Ce dispositif vise à garantir le respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence, en tant qu'axe majeur de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise du Groupe (RSE) autour de l'exemplarité dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes.

A visée préventive, ce dispositif s'articule autour de différents codes de déontologie, qui constituent un cadre de référence pour les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions, régissant les attitudes et comportements professionnels, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution.

Le dispositif déontologique est porté par une Déontologue Groupe qui engage l'ensemble des collaborateurs dans le

respect des principes fondamentaux stipulés notamment dans le Code de Bonne Conduite, code généraliste, applicable à large échelle au niveau du Groupe, ainsi qu'au niveau des politiques associées.

Le Code de Bonne Conduite énonce un certain nombre de règles et de principes généraux relatifs à l'éthique et à la déontologie, résultant non seulement de l'application des textes réglementaires mais également des valeurs du Groupe, pour conforter son image et professionnalisme afin de consolider en continu la confiance de ses parties prenantes. Ces engagements sont matérialisés par le partage de valeurs essentielles en interne, telles que : le maintien des plus hauts standards d'intégrité et d'éthique ; un comportement professionnel, respectueux vis-à-vis de nos clients, partenaires et collègues ; un intérêt particulier pour la transparence des opérations ainsi que pour la lutte et la prévention contre la corruption selon le principe de « tolérance 0 » ; une maîtrise adéquate des risques et un devoir de vigilance continu en la matière et le respect de toutes les lois et réglementations en vigueur aussi bien au Maroc que dans les pays d'implantation.

En effet, la pérennité des valeurs d'intégrité, d'éthique, de conformité et de concurrence loyale, comme valeurs suprêmes, sont les clés de la croissance saine de toutes les activités d'Attijariwafa bank.

Il est à souligner que chaque Code de déontologie est accompagné d'un dispositif de conduite de changement, ciblant les collaborateurs.

La sécurité et la protection des données

Le Groupe a formalisé plusieurs politiques pour garantir la sécurité et la protection des données, telles que la charte de confidentialité relative aux données internes décrivant les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

AMELIORER LE CADRE DE VIE DES COLLABORATEURS

Le Groupe est engagé à mener une politique sociale fondée sur la préservation de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail ainsi que le développement des compétences de ses collaborateurs et de leur carrière professionnelle. Il veille aussi à respecter les droits humains fondamentaux et à promouvoir la diversité.

Fédérer les collaborateurs autour des valeurs du Groupe

Définies en 2005, les valeurs du Groupe « Citoyenneté, Leadership, Solidarité, Engagement et Éthique » forment le socle de sa culture d'entreprise et de sa démarche RSE.

Promotion de la diversité culturelle

Fort de sa présence dans de nombreux pays, le Groupe compte plus de 25 nationalités différentes parmi ses effectifs et attache une place importante aux relations interculturelles.

Intégration des personnes en situation de handicap

Attijariwafa bank veille à intégrer les personnes en situation de handicap, en leur offrant des postes adaptés et en les accompagnant au quotidien dans l'exercice de leur fonction.

L'égalité professionnelle femme-homme

Attijariwafa bank veille à garantir l'égalité de genre au sein du Groupe tant au niveau du recrutement que de la gestion des carrières. Ainsi, l'ensemble des indicateurs RH sont ventilés par sexe et sont analysés.

Déployer une politique de rémunération et de protection sociale attractive

La politique de rémunération vise à réduire les écarts et rechercher l'équité, favoriser l'attractivité et la fidélisation, ainsi que récompenser la performance. Ainsi, les règles de rétribution prennent en compte les appréciations issues du bilan d'évaluation annuel, le positionnement en interne, ainsi que le positionnement par rapport au marché externe, notamment le secteur bancaire.

Le dialogue social et la négociation collective

Le Groupe entretient un dialogue constructif et approfondi avec les différentes instances représentatives du personnel, dans l'objectif de maintenir l'engagement des salariés et de progresser constamment en faveur de leur épanouissement.

Privilégier le bien-être des collaborateurs

Convaincu que le bien-être des collaborateurs dépend également de leur épanouissement sur le plan personnel, la banque au Maroc offre plusieurs avantages en ce sens.

Le recrutement et l'insertion des jeunes

Le Groupe a fait le choix d'axer sa politique de recrutement sur les jeunes. Cette démarche de rajeunissement vise non seulement à assurer la relève au niveau de toutes ses activités, mais à donner toutes les chances de réussite aux jeunes compétences. Ainsi à fin 2023, plus de 45,14% de la population de la banque au Maroc est âgée de moins de 36 ans.

Former pour développer les compétences

Le Groupe veille à développer en permanence les compétences de ses collaborateurs, via un dispositif de formation riche, diversifié et en parfaite corrélation avec l'évolution des emplois au sein de la banque en mettant en place :

- des cycles de formation en Soft Skills ;
- des formations métier conçues en formation continue ou dans le cadre des cursus de l'académie de formation « Attijari Academy » ;
- des formations en e-learning jouant le rôle d'un véhicule novateur de l'apprentissage.

Mobilité et gestion de carrière

Attijariwafa bank s'est doté d'un dispositif de gestion de

carrière qui s'appuie sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) afin de répondre aux besoins actuels et prévisionnels du Groupe et d'accompagner le développement personnel et professionnel des collaborateurs.

* Indicateurs sociaux en annexe

S'ENGAGER AUPRES DES COMMUNAUTÉS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

LA FONDATION ATTIJARIWAFABANK AU SERVICE DE LA CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE

Créée il y a plus de 40 ans, la Fondation Attijariwafa bank est impliquée dans plusieurs domaines d'intervention dans lesquels elle a développé un savoir-faire reconnu, à travers la concrétisation de plusieurs projets structurants et innovants.

À travers ses 3 pôles, la Fondation Attijariwafa bank œuvre en faveur de l'éducation & l'entrepreneuriat, de l'art & la culture, du débat d'idées & la production intellectuelle, ainsi que le soutien aux associations œuvrant dans des initiatives solidaires à fort impact.

La Fondation s'implique pour des changements durables, ayant un impact positif sur la société, à travers la mise en place de partenariats forts et de long terme avec les acteurs de la société civile qui contribuent à la réalisation de sa mission.

Elle encourage et valorise aussi la participation des collaborateurs du Groupe aux actions soutenues. Ainsi, les collaborateurs du Groupe sont invités à participer aux différentes actions citoyennes organisées par la Fondation tout au long de l'année, dans le cadre du programme de mécénat de compétences déployé à l'échelle du Groupe, basé sur le bénévolat.

- Plus de 1 900 élèves bénéficiaires du programme « Académie des Arts » depuis 2009
- Près de 600 étudiants inscrits au Master Banque & Marchés Financiers, depuis son lancement en 2007
- Près de 36 000 bénéficiaires du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous » depuis 2007
- 120 conférences organisées depuis le lancement du programme « Échanger pour mieux comprendre ».

Art & culture

La Fondation Attijariwafa bank a fait de la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture une des clés de voûte de sa stratégie RSE. Facteur de développement, d'épanouissement

et de cohésion sociale, l'art figure sans interruption depuis plus de quarante ans aux missions de la Fondation. Elle agit essentiellement dans le secteur des arts visuels. Elle contribue à la visibilité d'artistes émergents à travers des expositions, élabore des programmes pédagogiques et des visites commentées ouvertes à tous les publics, valorise la collection du Groupe par des prêts et publications. Elle agit également en faveur du patrimoine et de la musique.

Éducation & entrepreneuriat

La Fondation Attijariwafa bank œuvre en continu en faveur de l'éducation au profit de la valorisation de l'excellence, l'égalité des chances et la lutte contre l'abandon scolaire, notamment chez les jeunes issus des classes sociales défavorisées. Le soutien à l'entrepreneuriat revêt un caractère prioritaire à l'échelle du Groupe et dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en œuvre à travers le programme de mécénat de compétences en phase avec le projet sociétal de la holding, le groupe AL MADA, pour insuffler l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes dès le plus jeune âge.

Soutien aux associations

La Fondation soutient de nombreuses associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et des initiatives solidaires, notamment au profit de populations défavorisées. Les opérations de soutien sont multiples et se matérialisent par une aide financière, des dons en nature ou du mécénat de compétences. Elles visent à créer de la valeur pour la communauté et relèvent de différents domaines.

Débat d'idées & production intellectuelle

La Fondation agit pour la promotion d'un débat constructif, à travers une plateforme d'échanges ouverte à tous, en particulier les jeunes, permettant de débattre de thématiques économiques, sociales et sociétales d'actualité. Par ailleurs, cette plateforme œuvre à soutenir et diffuser la production intellectuelle de manière générale et également, les travaux de recherche effectués au sein du groupe Attijariwafa bank ainsi que les actes des conférences organisées par la Fondation.

Indicateurs sociaux

Indicateur de pilotage	Unité	Périmètre	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif global	nombre	Banque au Maroc	8 769	8 639	8 345	8 094	8 051
Dont femmes	%	Banque au Maroc	39,6%	40,1%	40,5%	41,2%	42,5%
Nombre de stagiaires (Etudiants stagiaires)	Nombre	Banque au Maroc	1 050	226	229	388	759
Part des CDI	%	Banque au Maroc	95%	97,9%	98,5%	96,9%	96,3%
Part des CDD	%	Banque au Maroc	5%	2,1%	1,5%	3,1%	3,7%
Nombre d'embauches	Nombre	Banque au Maroc	766	306	231	418	696
Dont femmes	%	Banque au Maroc	47,39%	43,8%	45,9%	46,9%	50%
Dont cadres	%	Banque au Maroc	48,56%	63%	54,5%	50,5%	50,1%
Dont employés	%	Banque au Maroc	51,44%	37%	45,5%	49,5%	49,9%
Nombre de licenciements	nombre	Banque au Maroc	31	20	25	35	32
Dont cadres	%	Banque au Maroc	35,48%	20%	32%	40%	40,6%
Dont employés	%	Banque au Maroc	64,52%	80%	68%	60%	59,4%
Taux de démission (démissions / Effectif moyen de la période)	%	Banque au Maroc	5,21%	3,03%	3,9%	6%	6,55%
Dont femmes (Démissions femmes / Total démissions)	%	Banque au Maroc	32,6%	36,2%	39,9%	39,3%	38,5%
Dont cadres (Démissions cadres / Total démissions)	%	Banque au Maroc	61%	57%	55,3%	56,7%	46,2%
Dont employés (Démissions employés / Total démissions)	%	Banque au Maroc	39%	43%	44,7%	43,3%	53,8%
Part des collaborateurs âgés de moins de 35 ans	%	Banque au Maroc	58,48%	54,90%	51,23%	47,47%	45,14%
Part des collaborateurs âgés entre 36 et 55 ans	%	Banque au Maroc	36,35%	40%	44,1%	47,56%	49,98%
Part des collaborateurs âgés de plus de 55 ans	%	Banque au Maroc	5,17%	5,1%	4,67%	4,97%	4,88%
Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans	%	Banque au Maroc	32,3%	29,3%	25,4%	21,7%	24,6%
Dont femmes	%	Banque au Maroc	43,8%	45,4%	46,3%	46,2%	47,27%
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 5 et 12 ans	%	Banque au Maroc	38,7%	37,5%	35,5%	33,9%	28%
Dont femmes	%	Banque au Maroc	38%	38,3%	39%	42,7%	45,76%
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 12 ans	%	Banque au Maroc	29%	33,2%	39,1%	44,4%	47,4%
Dont femmes	%	Banque au Maroc	36,9%	37,2%	38%	37,5%	38,19%
Part des cadres	%	Banque au Maroc	55,25%	58,12%	58,32%	60,51%	62,82%
Dont femmes	%	Banque au Maroc	41,57%	41,56%	41,81%	41,98%	42,33%
Part des non cadres	%	Banque au Maroc	44,4%	41,54%	41,33%	39,1%	36,75%
Dont femmes	%	Banque au Maroc	37,31%	38,17%	38,79%	40,2%	43,24%
Part des cadres dirigeants	%	Banque au Maroc	0,35%	0,34%	0,35%	0,39%	0,43%
Dont femmes	%	Banque au Maroc	17%	17,24%	13,8%	12,5%	14,28%
Part de l'effectif déclaré en situation de handicap	%	Banque au Maroc	0,137%	0,139%	0,143%	0,148%	0,137%
Taux de fréquence des accidents de travail	%	Banque au Maroc	8,9%	7%	7,2%	7,8%	8,7%
Taux de gravité des accidents de travail	%	Banque au Maroc	0,13%	0,09%	0,23%	0,25%	0,24%
Taux d'absentéisme	%	Banque au Maroc	2%	3,07%	5,64%	5,88%	4,52%
Nombre de visites médicales	nombre	Banque au Maroc	3 970	770	1 262	4 011	3 664
Nombre de bilans de santé	nombre	Banque au Maroc	1 323	179	3 653	3 471	2 797
Budget total de formation	KDHS	Banque au Maroc	44 400	21 500	23 532	28 436	31 067
Nombre total de jours de formation (J/H)	Nombre	Banque au Maroc	54 150	48 720	55 911	56 100	49 341
Nombre moyen de jours de formation réparti par salarié	nombre	Banque au Maroc	6,17	5,64	6,7	6,9	6,1
Part des salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	%	Banque au Maroc	96,6%	79%	94%	98%	99%
Taux de promotion interne (évolution verticale)	%	Banque au Maroc	27%	26,3%	26%	26%	29%
Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	%	Banque au Maroc	10%	6%	8%	8%	4,5%
Part des employés couverts par les conventions collectives	%	Banque au Maroc	95%	97,9%	98,48%	96,9%	96,32%
Nombre d'accords signés	nombre	Banque au Maroc	0	0	0	0	1
Nombre de jours de grève		Banque au Maroc	0	0	0	0	0
Nombre de litiges sociaux		Banque au Maroc	0	0	0	20	24
Nombre de représentants du personnel	nombre	Banque au Maroc	239	217	289	285	266
Nombre de réunion avec les représentants du personnel	nombre	Banque au Maroc	52	48	48	48	48

*Ces indicateurs sont calculés selon le référentiel GRI standards.

FILIALES À L'INTERNATIONAL

Afrique du Nord

Attijari bank Tunisie

Rue Hédi Karray lot n°12-Centre Urbain Nord-1080 Tunis
Téléphone +216 70 012 000

Attijari bank Mauritanie

91-92, rue Mamadou Konaté, Ilot O BP 415 - Nouakchott, Mauritanie
Téléphone +222 45 29 63 74

Attijariwafa bank Egypt

Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City, Cairo 11361, Egypt
Téléphone + 202 2366 2600

Afrique de l'Ouest

CBAO

1, place de l'indépendance, BP129 - Dakar, Sénégal
Téléphone +221 33 83 99 609

CBAO Benin

Avenue St Michel Immeuble « espace DINA » Boulevard Saint Michel - Cotonou, BENIN
Téléphone +229 213 65 902

Crédit du Sénégal

Bvd Djily Mbaye, angle rue Huart, BP. 56 - Dakar, Sénégal
Téléphone +221 33 84 90 202

CBAO Burkina Faso

Avenue du Président Sangoulé Lamizana Koulouba 11 BP 161 Ouaga CMS 11.
Burkina Faso
Téléphone +226 50 33 77 77
Fax +226 50 33 20 99

Banque Internationale pour le Mali

Boulevard de l'indépendance, BP15 - Bamako, Mali
Téléphone +223 20 23 30 08

Société Ivoirienne de Banque

34, boulevard de la République, immeuble alpha 2000
01, BP 1300 - Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone +225 20 20 00 10

CBAO Succursale du Niger

Terminus, rue Heinrich Lubke n°7 - Niamey, Niger
Téléphone +227 20 73 98 10

BIA Togo

13, avenue Sylvanus Olympio, BP 346 - Lomé, Togo
Téléphone +228 22 21 32 86

Afrique Centrale

Crédit du Congo

Avenue Amilcar Cabral, centre-ville,
BP 2470 - Brazzaville, Congo
Téléphone +242 05 530 06 49

Union Gabonaise de Banque

Rue du Colonel Parant, BP 315 - Libreville, Gabon
Téléphone +241 77 73 10

Société Commerciale de Banque Cameroun

530, rue du roi George Bonanjo, BP 300 - Douala, Cameroun
Téléphone +237 33 43 54 02

Attijari bank Tchad

Avenue Charles de Gaulle, N'Djamena, Tchad
Téléphone +235 96 99 85 81

Amérique

Bureau de représentation Canada

3480, rue St-Denis le plateau, Mont-Royal - Montréal, Canada H2x2L3
Téléphone 00 438 993 57 81

Europe

Bureau de représentation Suisse

Les Arcades, 9, rue de Fribourg - Genève, Suisse
Téléphone +41 225 566 200

Attijariwafa bank Europe

6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France
Téléphone +33 1 53 75 75 00

Succursale Belgique

128 -130, boulevard Maurice Lemonnier,
BP 1000 - Bruxelles, Belgique
Téléphone +32 2 250 02 30

Succursale Espagne

Avenida de Roma, 17 - Barcelona, Espagne
Téléphone +34 934 15 58 99

Succursale Italie

Via Abbadessa, 44 - Milan, Italie
Téléphone +39 02 87 383 217

Succursale Allemagne

47, KAISERSTR, BP 60329 - Frankfurt, Deutschland
Téléphone +49 0 69 23 46 54

Bureau de représentation Royaume-Uni

95-95A, Praed Street - London W2 1NT, United Kingdom
Téléphone +44 207 706 8323

Moyen-Orient

Bureaux de représentation Émirats arabes unis

Adresse Abu Dhabi:
Showroom C 15 Mozza Building, Number 3, Khalifa
Street Intersection with Liwa Street - Abu Dhabi
POBOX : 33098 ABU DHABI UAE
Téléphone +97126660437

Adresse Dubai:

Bureau de représentation, N/2 City Bay Business Center
Abuhail Street Deira - Dubai
P.O. BOX : 183073 DUBAI UAE
Téléphone +97142599955

Desk commercial Arabie saoudite

Direction Régionale Moyen Orient PO Box 94392-11693 Riyadh
Tél: +966 1 480 19 15.

Desk commercial Qatar

Asie

Bureau de représentation Chine

Unité 3851-3852, China World Tower B Niveau 38,
N°1 Jianguomenwai Avenue, Chaoyang District,
Pékin 100004



CONTACTS

SIÈGE SOCIAL

2, boulevard Moulay Youssef, BP 20000 - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 22 41 69
ou +212 5 22 29 88 88
Fax +212 5 22 29 41 25

www.attijariwafabank.com

Wafa Assurance

1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 54 55 55
Fax +212 5 22 20 91 03

Wafasalaf

72, angle boulevard Abdelmoumen et rue Ramallah -
Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 54 51 00 / 22 54 51 51
Fax +212 5 22 25 48 17

Wafacash

15, rue Driss Lahrizi - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 05 22 / 22 43 50 00
Fax +212 5 22 27 27 29

Wafa Immobilier

112, angle boulevard Abdelmoumen et rue Rembrandt -
Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 29 02 45 00/46
Fax +212 5 22 77 60 02

Wafabail

39,41 Angle Bd Moulay Youssef et rue Abdelkader El Mazini - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 60 00
Fax +212 5 22 26 06 31

Wafa LLD

5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 17 70
Fax +212 5 22 34 21 61

Attijari Factoring Maroc

5, Rue Duhaume - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 22 93 01/04
Fax +212 5 22 22 92 95

INFORMATION FINANCIÈRE ET RELATIONS INVESTISSEURS

Omima BAQA
Téléphone +212 5 22 29 88 88
e-mail: o.baqa@attijariwafa.com
ir.attijariwafabank.com

Wafa Gestion

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 45 38 38
Fax +212 5 22 22 99 81

Attijari Finances Corp.

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 47 64 35 / 22 47 64 36
Fax +212 5 22 47 64 32

Attijari Intermédiation

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 68 09
Fax +212 5 22 20 25 15 / 22 20 95 25

Wafa Bourse

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 49 59 69
Fax +212 5 22 47 46 91

Attijari Invest

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 20 08 78 / 22 49 57 80
Fax +212 5 22 20 86 46

Attijari International bank

Lot n° 41, Zone Franche d'Exportation,
route de Rabat - Tanger, Maroc
Téléphone +212 5 39 39 41 75/77/76
Fax +212 5 39 39 41 78

Bank Assafa

19, Boulevard Abdelmoumen - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 29 02 24 75



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank
Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20 000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0) 5 22 41 69 ou +212 (0) 5 22 88 88 - RC 333 - IF 01085221.

www.attijariwafabank.com